



SAMEDI 3 JUIN 1995

No 35977 - 115e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00  
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitaires: 039/210 410

# L'Impartial



Bosnie

## F-16 américain abattu

Un F-16 de l'aviation américaine s'est écrasé hier dans le nord de la Bosnie au cours d'une mission de l'OTAN. Il a été abattu par un missile, a annoncé l'Alliance depuis Naples, sans donner d'informations sur le sort du pilote. Un membre de l'ONU, qui a voulu garder l'anonymat, a attribué la responsabilité du tir aux Serbes de Banja Luka, dans le nord de la Bosnie.

Page 2

## Duo du banc

Mais ma parole, te voilà tout équipé! Tu pars déjà en vacances à la mer?

Non! Non! Je vais juste un après-midi au Val-de-Ruz, mais...



Page 5

Football

## Henchoz à Hambourg



Stéphane Henchoz (photo Lafargue) s'est décidé: hier, le jeune défenseur de NE Xamax a signé un contrat de trois ans au SV Hambourg. La somme de transfert est évaluée à un million et demi de francs. Après Chappuis, Knup, Sforza et Sutter, Henchoz devient le cinquième Suisse à évoluer en Bundesliga.

Page 11

## Emotion dans le diocèse de Bâle: Mgr Vogel démissionne

# L'évêque bientôt papa!

Bientôt père, l'évêque de Bâle Jean-Georges Vogel a démissionné. La discussion autour du célibat des prêtres est relancée. La Conférence des évêques suisses parle de drame. L'évêque auxiliaire du diocèse de Bâle Joseph Candolfi dirigera l'évêché jusqu'à l'ordination du nouvel évêque, prévue fin juin.

Le pape Jean Paul II a accepté vendredi la décision de Mgr Vogel et a nommé Mgr Candolfi, 73 ans. Mgr Vogel, qui quitte son poste 14 mois après être entré en fonction, a rendu publique sa situation dans une lettre adressée aux fidèles du diocèse. Dans sa missive, Jean-Georges Vogel, 44 ans, parle de «défaillance» et souligne qu'il ne remet pas en question le célibat des prêtres. Il demande le pardon de

tous ceux qui ont été blessés par ses actes.

Depuis son élection en avril 1994, Mgr Vogel a fait «l'expérience d'une difficulté affective de plus en plus lourde à porter», écrit-il. Il dit avoir cherché appui auprès d'une femme qu'il connaissait depuis longtemps. «De cette relation est née une grossesse», explique l'évêque. «Je me vois contraint de constater qu'il ne m'est plus possible d'exercer mon ministère dans la clarté.»

Mgr Vogel est conscient que sa décision va «relancer la discussion au sujet du célibat des prêtres». Il se dit «toujours persuadé que, dans le célibat, une vie pleinement accomplie est possible». Le Vatican n'a pas pris de décision concernant le futur de l'ex-évêque. Pour l'instant, ce dernier s'est retiré dans une communauté religieuse à l'étranger, et vit «ce drame dans la prière», selon l'Agence de presse catholique autrichienne.

## Le célibat des prêtres

Sérieusement controversé dans les années 60, le principe du célibat des prêtres a été réaffirmé par Jean Paul II en novembre 1980. Depuis lors, le Pape autorise plus rarement le mariage des prêtres. Née au onzième siècle, cette institution ne trouve pas son origine dans les textes bibliques. Dans les années 60, les mariages de prêtres n'ont cessé d'augmenter. Face à cette tendance, le pape Jean Paul II a réagi en novembre 1980. Il a fixé des conditions plus strictes à cette procédure.

Dans les trois premiers siècles de l'Eglise, il n'existait aucune règle à ce sujet. On ordonnait prêtres ou évêques des gens mariés. Au XIe siècle, l'exigence du célibat a été inscrite dans le programme réformateur du pape Grégoire VII. Mais il a fallu attendre le XIIIe siècle pour que la pratique s'accorde avec la législation. (ats)



La démission de Mgr Vogel est «une affaire très douloureuse, un drame», a déclaré Mgr Henri Salina, abbé de St-Maurice (VS) et président de la Conférence des évêques suisses. «Toutefois, il ne nous revient pas de juger des hommes. Mgr Vogel a eu le courage de nous mettre au courant.» Certains vont s'emparer du cas de Mgr Vogel, premier du genre en Suisse, pour dénoncer l'attitude d'autres membres de l'Eglise, a-t-il déploré. Réunis vendredi à Soleure, les 18 chanoines du Chapitre cathé-

dral du diocèse de Bâle ont accueilli avec «tristesse et émotion» la démission de Mgr Vogel. Ils le remercient pour le travail accompli.

Evêque du plus grand diocèse de Suisse (1,1 million de catholiques), Mgr Vogel s'était exprimé à plusieurs reprises en faveur d'un assouplissement de l'obligation du célibat des prêtres.

Pour le choix du nouvel évêque de Bâle, le Chapitre cathédral se basera sur les résultats de la consultation qui avait suivi

fin 1993 le retrait de l'évêque Otto Wüst, prédécesseur de Mgr Vogel. Une liste de six noms devrait être soumise le 30 juin à la Conférence du diocèse. Celle-ci peut exclure des candidats. Le Chapitre opère alors le choix final, qui peut être accepté ou refusé par le Pape. Conformément à un accord signé en 1828 avec le Saint-Siège, l'évêché de Bâle bénéficie d'une autonomie dans l'élection des évêques comme aucun autre diocèse au monde. (ats)

● Lire aussi en page 25

## OPINION

### La bonne nouvelle

Monseigneur Vogel, évêque de Bâle, est un père courageux. N'en déplaise aux avis de tous bords, prompts à décrier la «faute» de leur évêque, il a fait preuve hier d'un grand sens moral et d'une honnêteté sans faille en décidant d'assumer pleinement la paternité de son enfant.

D'une part en effet, au regard de l'Eglise, Mgr Vogel n'a commis aucune erreur. Il a certes rompu le vœu de chasteté qui préside à l'ordination de tout prêtre, mais ce vœu est une promesse et – comme toutes les promesses – il n'engage qu'un homme – individuellement – face à lui-même. Dans ce contexte, il ne revient à personne de condamner ou d'absoudre l'évêque de Bâle qui reste, finalement, seul juge de ses actes. Légalement ou éthiquement, ni l'Eglise catholique, ni – a fortiori – les fidèles n'ont leur mot à dire sur cette affaire. La conscience est une question personnelle; laissons Mgr Vogel s'en occuper seul.

D'autre part, l'opprobre public ne peut condamner que la violation des règles édictées. Le célibat des prêtres, imposé par le Vatican, en est une, sanctionnée par un second vœu: celui d'obéissance. Par conséquent, lorsqu'il s'est engagé dans le clergé, Mgr Vogel s'est du même coup imposé de rester célibataire. Dès lors, devant les hommes d'Eglise, l'évêque de Bâle n'avait qu'une alternative: abandonner son ministère – quitte à rompre du même coup, honnêtement, son vœu d'obéissance – ou abandonner son enfant à

naître. Dans ce contexte, les censeurs – pratiquants confinés entre rigueur et respect aveugles des règles vaticanes – auront bien de la peine à juger si la décision annoncée hier par Mgr Vogel blesse la morale ou contrevient à l'honnêteté.

Il convient de laisser l'église au milieu du village: un enfant va naître et le simple bon sens veut qu'il ait un père et une mère. Les gens d'Eglise le proclament depuis des lustres avec raison. Ils seraient malvenus, aujourd'hui, de jeter la pierre à Mgr Vogel.

En clair, si l'Eglise catholique officielle paraît aujourd'hui tellement empruntée face à «l'affaire Vogel», ce n'est manifestement pas pour des questions de morale ou d'éthique.

C'est peut-être en revanche parce qu'elle se trouve placée en face de ses propres contradictions. Dame! Le Vatican interdit toujours aux fidèles toute méthode réellement efficace de contraception. Si donc la hiérarchie catholique doit assumer aujourd'hui ce qu'elle considère comme un scandale, elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même ou, à défaut, à la fatalité. Quoi qu'il en soit, la leçon devra bien finir par porter ses fruits.

Mgr Vogel sera papa? C'est une bonne nouvelle! Les voix de la Providence ne sont pas toujours aussi impénétrables qu'on le dit. Benoît COUCHEPIN

## Football - Coupe de Suisse: finale lundi

### Les rêves de Vega



Ramon Vega (ici avec Subiat)

Le défenseur de Grasshopper rêve, entre autres, de brandir un nouveau trophée lundi au Wankdorf. (ASL)

● Page 9

# TOYOTA COROLLA

Compact : Equipement complet

Sportswagon: + ABS + AIRBAG dès Fr. 23 990.-



TOYOTA  
Michel Grandjean SA

Agent principal  
Centre de vente: av. Léopold-Robert 117  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 64 44

132-772127

# Les Serbes bosniaques abattent un appareil de l'OTAN

## Libération de 120 otages

Les Serbes de Bosnie soufflent le chaud et le froid. Répondant à un appel du président serbe, ils ont libéré vendredi 120 Casques bleus qu'ils retenaient en otages. Mais dans le même temps, les Serbes bosniaques ont abattu un avion américain de l'OTAN et fait prisonniers 16 Casques bleus français.

Les Serbes bosniaques, répondant à un appel du président serbe Slobodan Milosevic, ont libéré 120 Casques bleus ou observateurs militaires qu'ils retenaient en otages, a annoncé la présidence de Serbie, dans un communiqué diffusé par la télévision de Belgrade. Paris a confirmé cette information.

En début de soirée, la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) avait appelé à la «libération immédiate» de tous les membres des Nations Unies. Elle a déployé «des activités en direction de la République serbe afin d'obtenir leur libération», a indiqué le vice-ministre yougoslave des Affaires étrangères.

Mais dans le même temps,



Chasseurs F-16 (à gauche)

Un appareil identique a été abattu alors qu'il survolait la Bosnie

(Keystone)

seize nouveaux Casques bleus français sont tombés aux mains des Serbes bosniaques. La Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) a annoncé dans la soirée qu'ils sont désormais considérés comme détenus. En revanche, elle a refusé de confirmer les informations selon lesquelles quelque 30 Casques bleus canadiens auraient été faits prisonniers par les Serbes. Les Serbes bosniaques ont fait

brusquement monter les enchères vendredi en abattant un avion de l'OTAN. Pour la première fois en effet, un appareil de l'aviation américaine a été abattu au-dessus de la Bosnie, faisant monter les enjeux pour les Etats-Unis dans ce conflit, où ils n'avancent qu'à pas très prudents. Une équipe est partie à la recherche du pilote, dont on est sans nouvelles. Réagissant à la destruction du chasseur amé-

ricain, le président américain Bill Clinton a affirmé que sa politique vis-à-vis du conflit bosniaque restait inchangée. «Je suis très inquiet à propos de la perte de notre F-16 au-dessus de la Bosnie et à propos du sort du pilote américain et nous suivons cette situation de près», a-t-il dit.

Les F-16 américains font partie des avions fournis par plu-

sieurs pays occidentaux pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne qui empêche tout appareil non autorisé à voler au-dessus de la Bosnie. Le 30 mai, le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic avait brandi la menace d'actions contre les avions survolant les territoires sous contrôle des Serbes bosniaques.

Au siège du CICR à Genève, on n'était pas en mesure de préciser les modalités d'une libération des membres de la FORPRONU retenus en otages. «Comme nous l'a indiqué le chef de la délégation du CICR à Sarajevo, les autorités serbes bosniaques nous ont dit que cette libération interviendrait dans les tout prochains jours», a déclaré Pierre Gauthier, porte-parole.

L'ONU comme les principales capitales occidentales ont accueilli avec prudence et scepticisme l'annonce d'une libération des otages. «Leur libération inconditionnelle par les Serbes bosniaques serait un soulagement», a estimé Fred Eckhard, le porte-parole de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie. «Nous le croirons quand nous le verrons. Nous ne pouvons prendre l'annonce pour argent comptant.» (ats, afp, reuter)

**3.6.1896** - Un traité de 15 ans est signé à Moscou entre la Russie et la Chine qui forment une alliance défensive. Cet accord autorise les Russes à exploiter une ligne de chemin de fer dans le nord de la Mandchourie.

**3.6.1917** - Proclamation de l'indépendance de l'Albanie sous la protection de l'Italie.

**3.6.1942** - Raid aérien japonais sur Dutch Harbor, en Alaska.

### BRÈVES

#### Jérusalem

##### Agression au couteau

Un jeune homme de 23 ans, gardien d'un séminaire juif de la vieille Jérusalem, a été attaqué au poignard hier, selon la police, par un Arabe qui a pris la fuite. Il a été hospitalisé mais ses blessures, dans le dos, sont sembler-t-il légères. Le porte-parole de la police, Samuel Ben-Ruby, a précisé que des recherches avaient été lancées pour retrouver son assaillant. C'est la deuxième agression de ce type commise contre un israélite dans la vieille ville depuis le début de la semaine. (ap)

#### Scandinavie

##### Grève aérienne

Les pilotes de la compagnie aérienne Scandinavian Airlines System (SAS) observent vendredi un mouvement de grève. Tous les vols SAS entre la Scandinavie et le reste du monde sont ainsi supprimés jusqu'à minuit. Cette grève des pilotes, la première depuis 29 ans, fait suite au refus de la direction d'augmenter leurs salaires.

#### Union européenne

##### «Consensus sur les objectifs»

Dans une interview publiée samedi par le quotidien «Le Figaro», le ministre italien des Affaires étrangères, Susanna Agnelli, propose la création d'un poste de secrétaire général chargé de la politique extérieure et de la sécurité de l'Union européenne. Susanna Agnelli juge également «indispensable qu'il y ait un cadre institutionnel commun et un consensus sur les objectifs» des pays membres de l'Union. Pour cela, le ministre italien préconise d'améliorer les processus de décision, de privilégier le vote à la majorité et de prendre davantage en compte les populations de chaque Etat membre.

#### Algérie/Mali

##### «Bon voisinage»

Les présidents algérien et malien, Liamine Zeroual et Alpha Omar Konaré, ont décidé de développer les relations de «bon voisinage» entre leurs deux pays, notamment dans les zones frontalières. C'est le principal résultat de la visite de deux jours à Alger du chef de l'Etat malien qui s'est achevée vendredi.

### Le gouvernement Juppé s'attaque à l'emploi

## Mesures imminentes

Fidèle à son mot d'ordre «priorité à la lutte contre le chômage», le premier ministre Alain Juppé a présidé vendredi un comité interministériel pour le développement de l'emploi, et a annoncé que les premières mesures gouvernementales seraient connues dans les quinze prochains jours.

Entouré du ministre du Travail, du dialogue social et de la participation, Jacques Barrot, et du secrétaire d'Etat à l'emploi, Anne-Marie Couderc, le premier ministre a précisé lors d'un point de presse à Matignon que les premières mesures concerneraient le chômage de longue durée, avec l'adoption du contrat initiative-emploi (CIE), l'emploi des jeunes, avec des mesures élaborées à l'issue de concertations avec les partenaires sociaux, et l'allègement des charges sociales pour les emplois peu qualifiés

dans les petites et moyennes entreprises.

Des mesures «justifiées» et «ciblées», a souligné le premier ministre, en particulier au regard des résultats du chômage du mois d'avril 1995, qui montrent que le nombre des chômeurs de longue durée continue de croître (+0,3% en avril), tandis que le chômage des jeunes, même s'il a diminué (-2,1% en avril) reste très élevé.

Le chef du gouvernement a précisé qu'il avait rappelé aux ministres, lors de la réunion du comité interministériel, l'importance de la mobilisation pour l'emploi. Les trois grands thèmes sur lesquels porteront les premiers travaux du comité seront le guichet unique pour l'emploi, la meilleure mobilisation des marchés publics et la création de chartes locales initiative-emploi. (ap)

### Commission baleinière internationale

## Norvège et Japon contestés

La Commission baleinière internationale (CBI), dont les travaux se sont achevés vendredi à Dublin, a fortement accentué sa pression sur la Norvège et le Japon. Elle souhaite que ces pays cessent totalement la chasse à la baleine. La Suisse a critiqué la politisation des débats.

De nombreuses résolutions ont été adoptées. Elles veulent convaincre, à défaut de contraindre, les deux derniers grands pays chasseurs de baleines de renoncer à leur pratique. Le Japon et la Norvège ont fait front commun. Ils ont tenté en vain de faire passer des résolutions pouvant conforter leurs thèses sur la nécessité de poursuivre une chasse dont le caractère «scientifique» a été presque unanimement contesté. Leur seul soutien est venu des petits Etats des Caraïbes, comme en 1994 au Mexique, lorsque le sanctuaire de l'Antarctique a été créé. Le Japon a continué à chasser les petits rorquals en plein cœur de ce sanctuaire, des-

tiné pourtant à une protection totale de tous les cétacés. Pour le Japon, la création de ce sanctuaire n'est pas justifiée. La population de baleines de l'Antarctique n'est pas menacée puisque le prélèvement opéré est, selon les Japonais, «infime».

La CBI n'a pas suivi ces arguments. Elle n'a pas accepté non plus ceux de la Norvège, qui tient absolument à maintenir une chasse, même réduite, dans le nord-est de l'Atlantique. Oslo a été «condamné» sans appel pour pratiquer une chasse commerciale déguisée en chasse scientifique.

Les Japonais ont déploré que la Commission «s'éloigne de sa vocation initiale au profit de positions morales et politiques». La délégation suisse partage ce sentiment. Les débats de Dublin ont pris une tournure politique. Les discussions se situent à un niveau émotionnel au lieu de se concentrer sur les fondements juridiques en question, a déclaré le délégué suisse, Thomas Althaus, de l'Office vétérinaire fédéral (OVF). (ats)

### Ministres des Affaires étrangères de l'UE

## Réunion à Messine

Les ministres des Affaires étrangères des quinze pays de l'Union européenne (UE) se sont réunis vendredi à Messine, en Sicile. Ils y commémorent le 40e anniversaire d'une conférence qui avait, pour la première fois, ébauché le projet de Marché commun entre les six membres fondateurs.

Il y a quarante ans, les ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Italie, de l'Allemagne ainsi que du Benelux adoptaient une déclaration affirmant le projet d'établir une Europe unie par le développement d'institutions communes, la fusion progressive des économies nationales, la création d'un marché commun ainsi que par l'harmonisation progressive de leurs politiques sociales.

La réunion de Messine ne sera pas qu'une simple commémoration historique, puisque les

Quinze mettront samedi en place un groupe de réflexion chargé de préparer la révision du traité de Maastricht qui aura lieu en 1996. Le ministre italien des Affaires étrangères, Susanna Agnelli, veut insister sur le renforcement de la politique étrangère et de défense commune.

Les chefs de la diplomatie européenne placeront leurs pas dans ceux de leurs illustres prédécesseurs, Paul-Henri Spaak pour la Belgique, Antoine Pinay pour la France et Walter Hallstein pour l'Allemagne. Ceux-ci avaient adopté en 1955 le communiqué de Messine pour relancer l'Europe. Une conférence intergouvernementale allait ensuite suivre pour déboucher, en 1958, sur la signature du traité de Rome. Il s'agit alors de doter l'Europe d'une véritable politique étrangère et de sécurité commune. (ats/afp/reuter)

#### Sud du Liban

## Le Hezbollah passe à l'attaque

Des combattants du mouvement islamiste du Hezbollah ont tiré plusieurs obus et roquettes vendredi sur deux avant-postes de l'armée du Liban-Sud, dans les territoires occupés par l'armée israélienne dans le sud du Liban, selon les forces de sécurité libanaises.

Cette attaque n'a pas fait de blessés. Les soldats israéliens et de l'armée du Liban-Sud ont riposté par des tirs d'obus sur des villages chiites musulmans soupçonnés d'abriter des combattants du Hezbollah.

Mercredi, le Hezbollah avait tiré huit roquettes Katyusha dans le nord d'Israël. (ap)

### PARTI PRIS

## France-Suisse: le mur de l'argent... toujours!

Les quatre enfants de Maurice Arreckx, sénateur, ancien président du Conseil général du Var, incarcéré pour corruption pendant neuf mois, en garde à vue pour permettre au juge d'en savoir plus sur les comptes genevois de leur père. Commission rogatoire du juge Halphon, chargé de l'affaire des HLM de Paris, pour en savoir plus sur le compte UBS de Jean-Claude Méry, inculpé. Pot-de-vin de 400.000 Sfr déposé sur un compte zurichois par une entreprise des Travaux publics en faveur d'un parti de l'actuelle majorité. Un autre reconnaît détenir un magot de campagne dans cette même ville de Genève. Quant à la gauche, elle se garde de donner des leçons, en souvenir d'Urba et en attendant d'en savoir plus sur la trésorerie volatilisée de l'OM qui, là encore, a pu transiter sur des comptes suisses.

Décidément, tout change pour que tout reste dans les relations franco-suisse. On était habitué au bon vieux contrôle des changes, à son folklore, quelquefois à ses crises sèches, comme celle des deux douaniers français, arrêtés à Bâle, en 1980, ou celle de la filiale genevoise de Paribas, soustraite à la société mère, nationalisée en 1981, et qui provoque, à Paris, un retentissant procès correctionnel.

La suppression du contrôle des changes, en 1989, signe l'arrêt de mort du folklore des valises à double fond. Pas tout à fait, car les transferts de capitaux ont continué de plus belle, mais aux

fins de recyclage de l'argent noir... par les moutons noirs de la politique française.

Alors, y a-t-il une fatalité du contentieux de l'argent, entre Paris et Berne? Il y a, plus simplement, pérennité d'une catégorie de Français dont le comportement avec l'argent relève des grands prédateurs. On prélève de manière douteuse et on planque le magot chez le voisin. Il y a aussi amnésie collective chez ces mêmes Français dont la capacité d'auto-illusion, à l'égard du refuge suisse relève de l'inconscience. Jamais la coopération judiciaire entre les deux pays sur les affaires de corruption n'a été aussi étroite: la plupart des commissions rogatoires internationales, demandées par la France, ont été exécutées, la première à la demande du juge Van Ruymbeke dans l'affaire Trager.

Quant aux personnes physiques en cavale sur le territoire suisse, leur sort n'est pas plus enviable que celui des capitaux. Robert Pesquet, auteur du «Vrai-faux attentat» de l'Observatoire, raconte que peu après son arrivée à Lausanne, pourchassé par les barbouzes anti-OAS, il avait été expulsé vers l'Espagne. Quant à Charlie Chaplin, vénéré et statufié à Corsier-S/Vevy, il était, en fait, étroitement surveillé, écouté et fiché par la police...

Les porteurs de valises, métier toujours à l'honneur, en France, devraient mettre leurs pendules à l'heure... qui n'est plus celle de la Suisse. Pierre LAJOUX



# Inscription aux cours obligatoires des nouveaux apprentis

ANNÉE SCOLAIRE 1995-1996  
MERCREDI 7 JUIN entre 14 et 17 heures

Les élèves se muniront de la formule d'inscription remise par leur maître d'apprentissage, de deux photographies, de leur carnet de vaccination et d'argent pour le paiement du forfait.

**ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE - EPC**      **ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS - EAM**      **ÉCOLE TECHNIQUE - ET**

Halle omnisports, Pierre-à-Mazel 14, Neuchâtel

Pour les apprentis :

- Employés de commerce
- Employés de bureau
- Vendeurs
- Gestionnaires de vente

Pour les apprentis :

- Boulangers
- Boulangers-pâtisseries
- Confiseurs-pâtisseries-glacières
- Cuisiniers
- Sommeliers
- Coiffeurs
- Employés de ménage collectif
- Dessinateurs en bâtiment
- Dessinateurs en génie civil
- Dessinateurs en aménagement du territoire
- Dessinateurs-géomètres

Pour les apprentis :

- Mécaniciens de précision
- Dessinateurs de machines
- Mécaniciens-électriciens
- Automaticiens
- Electroniciens
- Informaticiens
- Laborants en chimie et en métallurgie
- Agents techniques des matières synthétiques
- Plasticiens-appareilleurs

Le directeur :  
F. BURGAT

Le directeur :  
J. LAURENT

Le directeur :  
P. GREMAUD

**ÉCOLE CANTONALE DES MÉTIERS DE LA TERRE ET DE LA NATURE ECMTN - CERNIER**

Aurore 3, Cernier

Pour les apprentis :

- Agriculteurs
- Employées de maison
- Fleuristes
- Forestiers-bûcherons
- Horticulteurs

Le directeur :  
J.-C. GOSTELI

Tél. (038) 54 05 00

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la direction de l'école concernée. Tous les nouveaux élèves doivent être inscrits et sont tenus de suivre les cours professionnels dès la rentrée scolaire.

## OFFRES D'EMPLOI



Qui produit les pièces pour nos Swatch?

### Spécialistes

Bienvenu chez ETA, l'entreprise internationale avec une technologie d'avant-garde. Grâce à votre engagement de personne qualifiée, notre réussite sera la vôtre.

Quelle place vous intéresse?

**Décolleteur**

**Décolleteur CNC**

**Mécanicien  
Mécanicien-outilleur**

Veuillez adresser votre dossier complet à Mme S. Camenzind, ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 2540 Granges

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!



145-721150/4x4

## DIVERS

Achète au plus haut prix  
**VOITURES**  
BUS  
CAMIONNETTES  
Kilométrage, état sans importance.  
Paiement comptant.  
☎ 077/47 61 89  
28-8407

L'annonce, reflet vivant du marché

**ADIA**  
039/23 63 83  
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une entreprise horlogère de renommée, nous sommes à la recherche d'une

**POSEUSE CADRAN-AIGUILLES**  
expérimentée

Environnement de travail de premier ordre dans une ambiance sympathique.

Pour tout complément d'information, P. Blaser attend votre appel.

Osez changer d'établi

**PARTNER**  
Job  
A la hauteur de vos ambitions

Nous sommes à la recherche pour une entreprise industrielle de la région d'une

**Aide-concierge**

Agée de 25 à 40 ans  
Suisse ou permis C/B  
Souple au niveau horaire  
Connaissances des produits de nettoyages  
Personne dynamique et de confiance

Place stable  
Contact: Toni Vega

Av. Léopold-Robert 47/49  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire et stable

## OFFRES D'EMPLOI

**CTL HORLOGERIE SA**  
A Villeret, vallon de Saint-Imier

Nous cherchons des collaborateurs, pour renforcer différents départements

**MICROMÉCANICIEN**

Vous maîtrisez

- la mécanique de précision;
- la manufacture d'outillage;
- la programmation, le réglage et l'entretien de petites machines;
- la capacité d'organisation de façon indépendante.

Vous avez

- quelques années d'expérience dans un secteur similaire;
- un diplôme de micromécanicien ou de mécanicien de précision.

**HORLOGER, CHEF DE GROUPE RESPONSABLE DE L'EMBOÛTAGE**

Vos compétences sont reconnues pour

- l'analyse;
- la conduite de collaborateurs. Vous êtes horloger;
- au bénéfice d'une expérience dans un poste similaire.

Prenez contact avec nous.

Un cadre de travail exceptionnel pourrait être le vôtre. Si vous avez l'ambition de participer au prestige international de marques de renom telles que:

**CARTIER, BAUME & MERCIER, YVES SAINT-LAURENT,**

vous êtes peut-être la personne que nous attendons.

Appelez directement le 039/42 11 75, M<sup>me</sup> Yolaine Bôle, ou adressez votre offre à CTL HORLOGERIE SA Les Faverges 1, CH-2613 Villeret



LE NOUVEL AVENIR HORLOGER

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE CARTIER

157-716246/4x4

## OFFRES D'EMPLOI

**Vous, OK, et personne d'autre**

Nous sommes mandatés par un important groupe horloger pour rechercher des

**horlogers responsables d'ateliers**

Pour assumer les tâches suivantes:  
- gestion d'un atelier de remontage de montres mécaniques haut de gamme de 10 personnes  
- ou pour la responsabilité d'un groupe d'emboûtage de 15 à 20 personnes.

Pour tous renseignements sur ces postes, sans aucun engagement de votre part, Gérard FORINO attend votre appel.

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



Qui forme les horlogers-rhabilleurs de nos centres de services?

### Conseiller/llère technique

au sein de notre World Service

Après une introduction de base sur les produits OMEGA vous travaillez en étroite collaboration avec nos départements "services" de nos filiales et agences. Vous assurez la formation de notre World Service en tenant compte des souhaits du client. Vous êtes horloger-rhabilleur/horlogère-rhabilleuse et grâce à une expérience pratique d'au minimum 5 ans, vous bénéficiez de solides connaissances des mouvements mécaniques et à quartz ainsi que de l'habillage. Bon/ne organisateur/trice, à l'aise en communication, vous savez vous faire comprendre dans les langues anglaise et française, idéalement

espagnole. Il va de soi que vous pouvez suivre chez nous une formation permanente dans ce sens.

Les personnes intéressé(e)s par ce poste évolutif - également dans le cadre de notre organisation internationale - peuvent adresser leur candidature à l'adresse mentionnée ci-dessous ou téléphoner à Monsieur R. Held pour de plus amples informations (tél. 032/429 211). OMEGA SA, rue Stämpfli 96 case postale, 2500 Bienne 4

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!



21B-54331/4x4



**Caisse de compensation du canton du Jura**  
2726 Saignelégier

Notre institution met au concours le poste d'

**analyste-programmeur (euse)**

qui est rattaché à notre service informatique.

Tâches: développer une nouvelle application dans un environnement UNIX et sous POWER BUILDER avec base de données INGRES, après une période de formation complémentaire.

Exigences: expérience affirmée dans l'analyse et la programmation, connaissance du langage C, ainsi que de DOS-WINDOW. Maîtrise de l'allemand et de l'anglais parlés.

Traitement: selon l'échelle des traitements des magistrats, fonctionnaires et employés de la République et Canton du Jura.

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> août 1995 ou date à convenir.

Lieu de travail: Saignelégier avec, durant les premiers temps de l'engagement, de fréquents déplacements en Suisse et à l'étranger.

Renseignements: peuvent être obtenus auprès de M. Daniel Hubler, chef du service informatique, téléphone 039 52 11 11. Les candidatures, accompagnées des documents usuels dont une liste des connaissances et expériences en informatique, doivent être adressées à la Direction de la Caisse de compensation du canton du Jura, case postale, 2726 Saignelégier, jusqu'au 12 juin 1995.

014-769763/4x4

## Fécondation «in vitro»: projet de loi en consultation

# L'intérêt de l'enfant avant tout

Le Conseil fédéral a mis hier en consultation un projet de loi sur la procréation médicalement assistée, qui règle la fécondation en éprouvette (in vitro), le don de sperme, la congélation d'embryons et les conditions mises à l'utilisation de ces méthodes. La réglementation proposée est relativement sévère mais, dit le Conseil fédéral, le principe fondamental doit être le bien de l'enfant.

Berne  
François NUSSBAUM

En mai 1992, le peuple et les cantons acceptaient largement (74%) un nouvel article constitutionnel (24 novies) sur la protection de l'homme et de l'environnement contre les abus en

matière de procréation artificielle et de manipulations génétiques. Le projet présenté hier constitue une première étape dans la mise en application de cet article au niveau législatif.

### STÉRILITÉ

Principe général: la procréation assistée est autorisée pour les couples en âge d'avoir des enfants, qui connaissent un problème insoluble de stérilité ou qui ne peuvent écarter autrement le risque de transmettre une maladie héréditaire grave. Mais, quelle que soit la méthode utilisée, il n'est pas question de choisir le sexe de l'enfant ou toute autre caractéristique.

Quant aux méthodes de procréation médicalement assistée, elles sont de deux types: l'insémination de spermatozoïdes dans la matrice ou les trompes de la mère, et la fécondation en éprouvette d'un spermatozoïde et d'un ovule, avant l'implantation dans la matrice de l'embryon ainsi obtenu.

Dans les deux cas, on peut avoir recours au sperme d'un homme autre que le conjoint, à condition toutefois que le couple concerné soit marié. A noter que l'enfant, à l'âge de 16 ans, pourra connaître l'identité de son père biologique et le rencontrer, si ce dernier l'accepte.

On abandonne ainsi le principe de l'anonymat du donneur de sperme. Le Conseil fédéral estime qu'il s'agit là d'un élément de liberté personnelle dont l'enfant doit pouvoir bénéficier pour se forger son identité. L'identité des donneurs doit donc être enregistrée et conservée. Mais il n'en résulte aucune obligation du point de vue du droit de la famille (reconnaissance de la paternité, devoir d'entretien, etc).

### PAS DE DON D'OVULES

Le projet de loi exclut, en revanche, le recours à des ovules provenant d'une autre femme que la future mère. Selon le

Conseil fédéral, le fait, pour un enfant, d'avoir une mère sociale et une mère biologique pose des problèmes beaucoup plus complexes que le fait d'avoir un père social et un père biologique. L'interdiction du don d'ovule et l'autorisation du don de sperme n'ont ainsi rien de discriminatoire.

Une autre question faisait difficulté. L'article constitutionnel de 1992 interdit de prélever, chez la mère, plus d'ovules qu'il n'en faut pour l'implantation immédiate après fécondation in vitro. Or de telles opérations doivent souvent être répétées pour aboutir à une grossesse et le prélèvement d'ovules est douloureux. Comme, en plus, la congélation d'ovules est encore impossible, les médecins réclamaient la possibilité de pouvoir congeler un nombre suffisant d'embryons.

### AVANT L'EMBRYON

On a trouvé la parade: dans le projet de loi, on peut congeler

des ovules dits «imprégnés», c'est-à-dire après le début de la fécondation par un spermatozoïde mais avant la fusion des noyaux qui crée l'embryon. On contribue ainsi à écarter la tentation d'effectuer des expériences sur des embryons, expériences qui restent totalement interdites.

Le projet porte également sur la création d'une Commission nationale d'éthique pluridisciplinaire, chargée d'élaborer des directives et de conseiller les autorités fédérales et cantonales sur toutes les questions que soulève ce nouveau domaine de la médecine.

Pour la suite, le Conseil fédéral prévoit une deuxième loi qui réglera les modalités de l'analyse du génome, c'est-à-dire de l'ensemble des caractères héréditaires portés par les chromosomes, dans le noyau des cellules humaines.

F.N.

**3 juin 1942** - L'Office central suisse du tourisme tient ses assises en présence du conseiller fédéral Enrico Celio. Le tourisme a subi une chute libre de ses nuitées en raison de la guerre, avec une réduction de 32% en 1940 et de 25% en 1941. Le chef du département des postes et des chemins de fer prononce un discours dans lequel il dénonce les espions, heureusement minoritaires, au service de l'étranger.

## BRÈVES

### Sion-Valais 2002

#### Soutien massif

La récolte de signatures de soutien à la candidature de Sion pour les Jeux olympiques (JO) d'hiver 2002 se déroule à la satisfaction du comité de candidature. Un mois après le lancement de l'action, 100.000 signatures sont déjà parvenues et de nouvelles continuent à affluer.

### Procès à Zurich

#### Mauvaise foi dénoncée

Le procureur Emil Frei a poursuivi hier son virulent réquisitoire au deuxième jour du procès pour corruption dans l'administration zurichoise. «Les dénégations de Raphael Huber sont une plaisanterie», a-t-il déclaré, en dénonçant les manœuvres de corruption et de chantage de l'ex-chef du service des auberges.

### Canton de Genève

#### Avocat sous les verrous

Un avocat du barreau de Genève est incarcéré depuis le 31 mai sous les inculpations de blanchissage d'argent, infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants et abus de confiance. L'affaire porterait sur quelque cinq millions de francs, a-t-on appris hier de source sûre.

### Genève

#### Maire écologiste

L'écologiste Alain Vaisade, 49 ans, est devenu hier maire de la ville Genève pour un an. Il est le premier écologiste à être maire d'une ville suisse. A Genève, cependant, cette fonction est honorifique et le titulaire change chaque année.

### Coopération suisse au développement

#### Budget satisfaisant

La DDA a présenté hier son bilan annuel. Elle est satisfaite de la légère progression de son budget. Rappelant ses trois priorités, elle a insisté sur les problèmes posés par la multiplication des conflits, l'égalité hommes-femmes et les conséquences de l'Uruguay Round pour l'économie des pays les plus pauvres.

## Importations illégales de viande: inquiétudes

# Otto Stich rassure les paysans

Les importations illégales de viande découvertes récemment inquiètent les paysans suisses. Une centaine d'entre eux ont manifesté hier devant le Palais fédéral. Une délégation a été reçue par le conseiller fédéral Otto Stich, qui a assuré qu'un renforcement des contrôles aux douanes était prévu.

Une délégation de cinq personnes a remis au conseiller fédéral un catalogue de revendications établi par huit associations de producteurs de bétail, surtout romandes. Les paysans demandent notamment un renforcement des contrôles aux frontières.

Otto Stich et le directeur général des douanes, Rudolf Dietrich, ont indiqué que l'Administration fédérale des douanes (AFD) examinait avec d'autres autorités et organisations les moyens supplémentaires qui peuvent être engagés contre la contrebande de bétail et de viande. On envisage notamment de meilleurs échanges d'infor-

mations sur les constats faits lors des contrôles d'entreprises dans le pays, a indiqué le Département fédéral des finances dans un communiqué.

### INDEMNISATION

Les producteurs de bétail exigent par ailleurs une indemnisation ou d'autres mesures de compensation pour les torts qui leur ont été causés. Ils évaluent le montant litigieux entre 5 et 10 millions de francs. Il doit être estimé dans une expertise demandée à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Otto Stich et Rudolf Dietrich ont assuré que l'AFD est consciente du fait que la contrebande de bétail et de viande engendre de grosses distorsions de concurrence. Elle détourne également des sommes importantes d'impôts, ont-ils ajouté.

Les producteurs de bétail demandent le retrait des licences d'importation aux personnes qui se sont livrées à la contrebande. Ils souhaitent également une transparence totale sur la provenance de la viande vendue

en Suisse. Les consommateurs doivent trouver la viande à l'étal accompagnée de déclarations d'origine. Enfin, les autorités suisses sont invitées à étendre leurs investigations à d'autres produits agricoles susceptibles de faire l'objet de trafics illicites.

### IMPOSSIBLE

Deux affaires d'importation illégale de bétail et d'aloiaux (morceaux de viande nobles: filet, entrecôte, rumpsteak) ont été révélées ce printemps. L'une portait sur 1500 bovins importés de France, l'autre sur plus de 300 tonnes de viande fraîche provenant notamment d'Argentine.

L'Union des producteurs suisses (UPS) avait aussitôt demandé l'interdiction de toute importation de viande bovine jusqu'à la fin des enquêtes sur ces deux affaires.

Dans une lettre du 29 mai à l'UPS, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, Hans Burger, a expliqué qu'une interdiction générale serait contraire aux engagements internationaux de la Suisse. (ats)

## Signature de l'accord dans la Ville fédérale

# L'OMC siègera à Genève

La Suisse et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont signé hier à Berne l'accord de siège consacrant le statut juridique de l'OMC en Suisse. Cet accord est assorti d'un «contrat d'infrastructure» portant sur les arrangements immobiliers conclus en faveur du siège de l'OMC à Genève.

La signature du document a fait l'objet d'une brève cérémonie à la résidence du Lohn, près de Berne. Le président du Conseil général de l'OMC, Krishnasamy Kesavapany, et le directeur général de l'organisation, Renato Ruggiero, ont apposé leur signature au nom de l'organisation. Le document a été signé également par les conseillers fédéraux Flavio Cotti et Otto Stich, ainsi que par les conseillers d'Etat genevois Olivier Vodoz et Philippe Joye.

La réalisation de l'accord de siège Suisse-OMC a permis de procéder à une amélioration générale des conditions d'accueil des organisations internationales. Les facilités supplémentaires consenties au personnel de l'OMC s'appliqueront à l'ensemble des organisations basées en Suisse, principalement à Genève.

L'accord de siège Suisse-OMC «revêt un caractère exemplaire», a notamment déclaré M. Cotti, chef du Département fédéral des affaires étrangères

(DFAE), à l'issue de la cérémonie de signature. «Il renforce la capacité d'accueil de Genève» en qualité de siège des organisations internationales. (ats)



Berne

Le président du Conseil général de l'OMC, Krishnasamy Kesavapany (au centre), et le directeur général de l'organisation, Renato Ruggiero, ont apposé leur signature au nom de l'organisation. Le document a été signé également par les conseillers fédéraux Flavio Cotti et Otto Stich. (Keystone-Engeler)

## Taxe sur les carburants et la route

# Coûts couverts en 1993

Grâce à l'augmentation des droits d'entrée sur les carburants, le trafic routier a beaucoup mieux couvert ses coûts en 1993. Le degré d'équilibre financier a passé en une année de 84,1% à 94,7%. Le compte routier suisse publié hier par l'Office fédéral de la statistique (OFS) est encore provisoire.

Le compte routier comprend les coûts de construction et d'entretien des routes, de régulation et de signalisation, les frais administratifs et les intérêts. Les coûts externes ne sont pas calculés. Les dépenses sont comptabilisées à raison de 100% pour les routes nationales, 90% pour les routes cantonales et 70% pour les routes communales. Côté recettes, on tient compte de droits de douane sur les carburants et sur les véhicules, des impôts sur les véhicules, des vignettes autoroutières et des taxes poids lourds.

Les recettes du compte routier ont augmenté de 809 millions ou 16% en 1993, pour atteindre 6007 millions de francs. La hausse des droits sur les car-

burants de 20 centimes par litre d'essence est entrée en vigueur le 8 mars 1993 pour contribuer à l'assainissement des finances fédérales. Elle a permis une augmentation de 707 millions de francs ou 58% par rapport à l'année précédente, pour amener les recettes des droits de douane sur les carburants à 4024 millions de francs.

Pour les droits sur les carburants, l'objectif inscrit au budget de 1993 a toutefois été manqué de 406 millions de francs. L'OFS explique cette différence par la récession - qui a entraîné une diminution des transports - par la perte momentanée d'attrait des stations d'essence suisses pour les frontaliers et par le succès des voitures équipées de moteurs moins gourmands en carburant. (ats)

## PUBLICITÉ



Mon argent me rapporte plus d'argent.

Découvrez, vous aussi, le nouveau moyen d'accroître votre fortune. CS-Direct Invest fait encore mieux travailler votre argent, dès 25'000 francs. Tout ce que vous devez savoir à ce sujet figure dans le guide, dont vous pouvez demander votre exemplaire personnel - sans engagement et gratuitement.

Appelez dès maintenant le  
**157 08 08**  
38 ct. la minute, TVA incl.  
**24 heures sur 24**  
Ou faxez-nous votre carte de visite - 01/657 38 09

CS-Direct Invest



## Fribourg

# L'art choral en deuil

Pierre Kaelin, le prêtre musicien et compositeur cher aux amoureux d'art choral fribourgeois, est mort dans la nuit de jeudi à vendredi à l'âge de 82 ans.

Celui que beaucoup décrivaient comme le successeur de l'abbé Joseph Bovet laisse derrière lui une œuvre riche de plus de 1000 titres. L'abbé Pierre Kaelin est décédé au foyer Jean-Paul II, un home pour prêtres et personnes âgées sis à Villars-sur-Glâne (FR). PK, comme l'appelaient parfois amicalement ses élèves, était né le 12 mai 1913 à Estavayer-le-Lac (FR), dans la Broye.

Il était le deuxième d'une famille de sept enfants, dont trois sont devenus prêtres. Ordonné en 1937, il s'était ensuite rendu à Paris pour étudier la composition et la direction d'orchestre à l'Ecole César Franck. De retour au pays, à la suite de l'éclatement de la guerre, il avait fondé plusieurs chœurs, dont la Chanson de Fribourg en 1952. (ats)

# Séisme de Sakhaline: 771 morts, selon un nouveau bilan

## L'espoir s'amenuise

**Le violent séisme qui a ravagé dimanche le nord de l'île de Sakhaline (Extrême-Orient russe) a fait 771 morts, selon un nouveau bilan publié vendredi. Près de 230 puits de pétrole ont par ailleurs été détruits, a annoncé le Ministère russe des hydrocarbures et de l'énergie.**

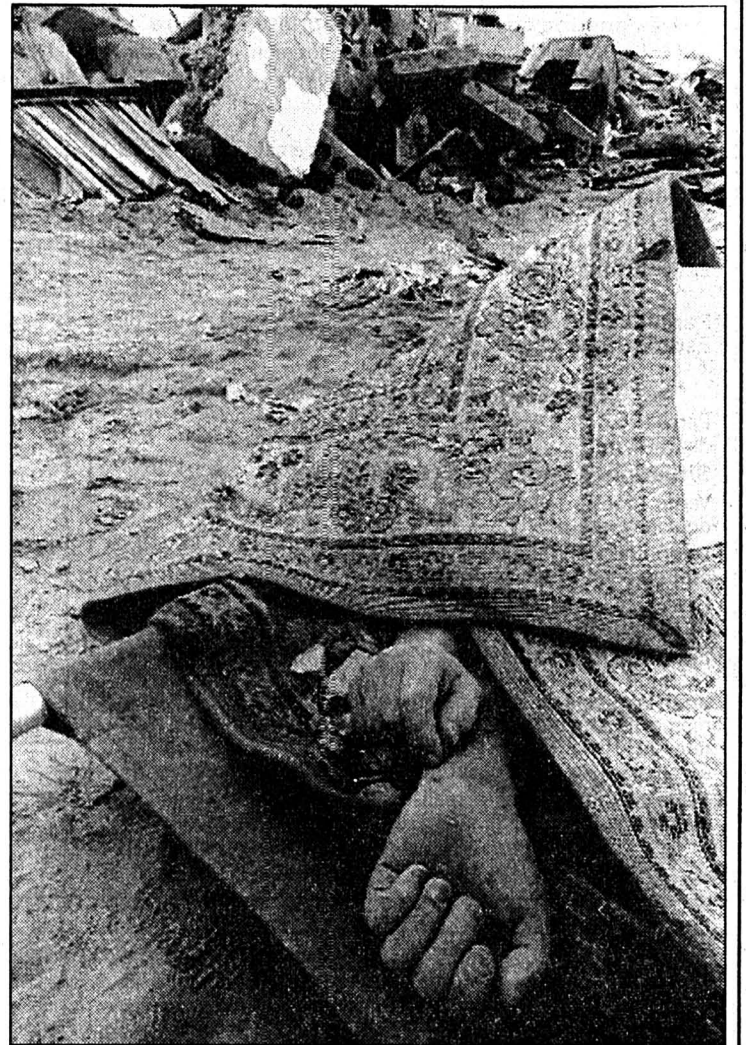
Selon l'agence russe Interfax, le bilan encore provisoire fait état de 771 corps retrouvés, dont ceux de 100 enfants, et de 404 survivants extraits des décombres. Les autorités estiment que le bilan définitif dépassera les 2000 morts. Près de 1500 personnes participent encore aux opérations de secours dans la zone sinistrée.

Les responsables russes hésitent encore à admettre que tout espoir est abandonné de retrouver d'autres survivants dans ce qui reste de Neftegorsk. Trois personnes ont encore été sorties vivantes des décombres jeudi. Mais cet espoir s'amenuise. Selon le dernier bilan provisoire, 690 cadavres et 404 rescapés, pour certains très gravement blessés, ont été extraits des décombres. Les autorités craignent que le tremblement de terre ait fait 2.000 morts.

Le porte-parole du Ministère de l'énergie a précisé que, selon une première estimation, le tremblement de terre de dimanche, d'une intensité de 7,5 sur l'échelle de Richter, avait également détruit 20 trains, 300 km de lignes de communication et 200 km de lignes électriques. Les dégâts matériels sont évalués à 326 milliards de roubles (75 millions de francs).

Le ministre russe des Hydrocarbures et de l'Énergie Iouri Shafranik a indiqué jeudi à la presse que le séisme avait provoqué une légère fuite de pétrole sur un oléoduc de la Sakhaline Morneftegaz, la plus importante compagnie pétrolière sur l'île. Seize ruptures ont été relevées sur le pipeline. Selon le ministre, les experts maîtrisent la situation et il n'existerait pas de menace pour l'environnement. Le pompage du pétrole a été suspendu mais les opérations devraient reprendre très prochainement.

De nombreuses secousses ont été enregistrées depuis dimanche dans la région pétrolière du nord de l'île d'une longueur de 1000 km sur 100 de large, située sur la plaque tellurique du Pacifique. Toutefois, M. Shafranik a estimé que les projets des compagnies pétrolières ne devraient pas être remis en cause. (at/ap)



Neftegorsk

Les mains d'une victime du séisme dépassent du tapis qui recouvre son corps. (Keystone)

**3 juin 1099** - Profitant du découragement de l'armée des croisés, Bohémond se fit promettre la ville d'Antioche s'il y pénétrait le premier. Dans la nuit du 2 au 3 juin, les chevaliers francs se hissent à l'aide d'une corde sur les remparts. L'effet de surprise est total. Les assaillants ouvrent la porte à Bohémond. Le 28 juin, lorsqu'il emmène les croisés à la victoire, plus personne ne lui conteste la principauté d'Antioche.

### BRÈVES

**Accidents ferroviaires en Inde**

**Au moins 38 morts**

Deux accidents ferroviaires ont fait au moins 38 morts jeudi dans des régions reculées de l'est de l'Inde, a annoncé vendredi le Ministère des chemins de fer. Des responsables ont indiqué que ce bilan pourrait s'alourdir.

**Petit-Hongrin (VD)**

**Blindé à l'eau**

Un blindé de lance-mines est tombé dans un ruisseau vendredi après-midi sur la place de tir du Petit-Hongrin (VD). Personne n'a été blessé. Le char a perdu du carburant qui s'est écoulé dans le cours d'eau, a indiqué le Département militaire fédéral (DMF). Les pompiers sont intervenus immédiatement.

**Suède**

**Loi sur les dons d'organes**

Le Parlement suédois a voté vendredi une loi sur la transplantation d'organes. Celle-ci part du principe que tout Suédois est d'accord que ses organes puissent être prélevés après sa mort. Pour que cette règle ne soit pas appliquée, les citoyens du pays scandinave devront remplir un formulaire dit de «non-consentement». En cas d'équivoque, ce sont les proches du décédé qui décideront si ses organes pourront ou non être prélevés afin d'être greffés sur des patients, précise la loi.

**Paris: affaire des HLM**

**Quatre personnes déférées en justice**

Quatre personnes ont été déférées devant la justice vendredi soir dans le cadre d'une affaire de corruption. L'affaire porte sur le versement d'un pot-de-vin de 30.000 francs (7500 francs suisses) pour l'attribution d'un logement social de la ville de Paris. Ces quatre personnes étaient en garde à vue.

**Togo**

**Ministre tué par accident**

Le ministre togolais des Affaires étrangères Buomera Alassounouma est mort vendredi, tué par un bloc de pierre qui s'est apparemment détaché du plafond de sa maison lors de travaux de réfection, ont annoncé des proches de la famille.

## Elsine s'excuse auprès du Japon

L'événement est particulièrement exceptionnel: le président russe Boris Eltsine a regretté, vendredi, d'avoir rejeté l'aide offerte par le Japon pour secourir les victimes du séisme de Sakhaline. Le Japon a été l'un des tous premiers pays à offrir une assistance après le tremblement de terre de dimanche.

La Russie a bien accepté de l'aide médicale et alimentaire de Tokyo mais a refusé que des équipes japonaises viennent épauler les secours russes, ou même soigner les blessés. M. Eltsine avait en

effet laissé entendre qu'il s'agissait là pour le Japon de faire avancer ses prétentions sur les îles Kouriles annexées par Moscou en 1945. Tokyo avait aussitôt rétorqué que son offre était strictement humanitaire et n'avait aucune arrière-pensée politique.

Vendredi, le service de presse du Kremlin a fait savoir dans un communiqué que même si la Russie pouvait faire face seule au désastre, elle ne rejetait aucune aide, «particulièrement si elle est sincère, nous l'acceptons avec gratitude». (ap)

Accros de la pornographie

## Ligne téléphonique

La Grande-Bretagne s'est dotée cette semaine de la première ligne de téléphone d'urgence pour venir au secours des «accros de la pornographie» désireux de rompre avec leur «accoutumance». Cette «porn helpline» a été inondée d'appels au premier jour de son lancement jeudi, selon ses responsables.

Un succès toutefois étouffé dans l'œuf dès le lendemain: à cause de «problèmes techniques», son message pré-enregistré était «temporairement suspendu». Le message de cinq minutes félicitait son auditeur d'avoir franchi le premier pas en appelant pour chercher une aide et discutait des raisons conduisant les hommes à la pornographie.

L'initiative de ce service revient à une association, le «Men and Porn Group», qui souligne que la pornographie est de plus en plus en évidence en Grande-Bretagne, mais que rien n'est fait pour les hommes inquiets de leur boulimie de sexe. (ats/afp)

Inondations en Suisse

## L'eau baisse partout

La situation s'est améliorée vendredi sur le front des inondations en Suisse. Partout, le niveau des eaux était signalé à la baisse. Les précipitations ont d'ailleurs cessé dans la matinée.

A Bâle, le niveau du Rhin est à la baisse depuis 6 heures. Il avait atteint son point culminant peu avant avec une hauteur de 5,4 mètres. La population est toutefois encore invitée à ne pas

s'approcher des rives. Une opération de sauvetage serait difficile en raison du fort courant actuel du fleuve.

Un glissement de terrain a emporté jeudi soir une partie du quai de Saint-Gingolph, petite commune franco-valaisanne située au bord du Léman. Trois voitures sont tombées à l'eau. Personne n'a été blessé, mais un hôtel a dû être évacué. (ats)

Soldats mobilisés par erreur

## Garde-à-vous!

Près de 80 soldats suisses d'une compagnie de sapeurs ont reçu le week-end dernier un ordre de mobilisation de guerre partielle.

La secrétaire du commandant de compagnie saint-gallois avait envoyé les ordres par la poste au lieu de les classer dans la caisse ad hoc.

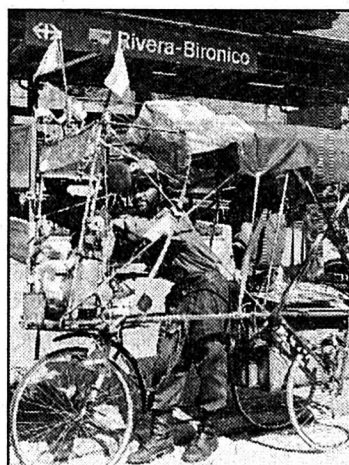
Un soldat au moins a obéi aux ordres. Mais il a pu rentrer chez lui en toute quiétude. Le

chef de gare du lieu d'entrée en service avait été informé de cette bévue.

Ce genre de cas survient environ deux fois par année, a expliqué Giuliano Crivelli, chef de la Division mobilisation de l'état-major du groupement de l'état-major général, confirmant une information diffusée vendredi par la radio locale lucernoise Pilatus. (ats)

A vélo de 1987 à 2012

## Un drôle de tour!



Vikas Singh, un Indien de 30 ans, a commencé son tour du monde au nom de l'amitié, en 1987 en Inde, et compte y retourner à la fin de son périple en 2012. Pour l'heure Vikas Singh est en Suisse, et s'est fait photographier à la gare CFF de Rivera-Bironico.

(Photo Keystone)

USA: faussaires dénoncés

## Une belle de nuit perspicace

L'un des faux monnayeurs qui ont écoulé quelque 20.000 faux dollars dans les casinos d'Atlantic City, au cours du week-end, a eu tort de payer également en monnaie de singe les faveurs d'une prostituée de la ville.

La jeune femme n'a guère apprécié d'être ridiculisée devant ses «consœurs», lorsqu'elle leur a montré les trois billets de 100 dollars, prix de sa prestation, et qu'elles lui ont fait remarquer qu'ils portaient tous les trois... le même numéro. Sans hésiter, elle s'est présentée à la police et a conduit les représentants de l'ordre jusqu'à son lieu de travail, un motel où ils n'ont plus eu qu'à coffrer les sept trafiquants. Une consolation toutefois pour la jeune hétéro: les changeurs des cinq casinos où les malfaiteurs ont écoulé leurs faux billets ne s'étaient pas montrés plus perspicaces qu'elle: malgré leurs détecteurs électroniques, ils n'y avaient vu que du feu. (ap)

Manœuvres aux USA dans les années 50

## Soldats irradiés

Des manœuvres militaires ont été organisées pendant des expérimentations nucléaires, dans les années 50, pour tenter de convaincre les soldats que leur peur des radiations était irrationnelle, révèlent des documents du Pentagone divulgués par les Archives nationales américaines. Les documents mettent en lumière la raison qui a poussé les chefs militaires à mettre en danger la vie de leurs hommes. A l'époque, les instances militaires, qui envisageaient l'éventualité d'une guerre nucléaire imminente avec l'URSS, pensaient que les soldats nourrissaient une crainte exagérée envers les radiations nucléaires,

après Hiroshima. Des soldats, abrités dans des trous individuels ont donc été mis en position près du lieu de l'explosion de bombes atomiques puis rapprochés du point P une fois passée la première onde de choc.

Les risques sur la santé à long terme des soldats furent négligés. Au moins 40.000 hommes de toutes les armes ont participé aux manœuvres dans le Nevada entre 1951 et 1957, selon le Pentagone. Des anciens combattants souffrant de maladies graves attribuent leurs problèmes de santé à leur participation à ces manœuvres et se sont regroupés pour demander des dommages-intérêts. (ap)

## DUO DU BANC





**Office des poursuites de Boudry**  
**Vente de deux appartements**  
**et deux garages**  
**en propriété par étages**

Date et lieu des enchères: le **jeudi 22 juin 1995**, à **16 heures**, à Boudry, Hôtel judiciaire, salle du Tribunal (rez inf.).  
Débiteurs: Bonnet Eric, à La Chaux-de-Fonds.

**CADASTRE DE BEVAIX**

Désignation des parts de copropriété à vendre

**Parcelle 6844 U:** à Epinette, appartement: 2e étage, 3 pièces de 84 m<sup>2</sup> + 1 cave de 5 m<sup>2</sup>, entrée ouest.  
Estimations: cadastrale (1995) Fr. 236 000.-  
de l'expert (1995) Fr. 198 000.-

**Parcelle 6845 V:** à Epinette, appartement: 2e étage, 4 pièces de 100 m<sup>2</sup> + 1 cave de 6 m<sup>2</sup>, entrée ouest.  
Estimations: cadastrale (1995) Fr. 282 000.-  
de l'expert (1995) Fr. 225 000.-

**Parcelle 6910:** à Epinette, place garage collectif, sous-sol.  
Estimations: cadastrale (1995) Fr. 10 000.-  
de l'expert (1995) Fr. 15 700.-

**Parcelle 6911:** à Epinette, place garage collectif, sous-sol.  
Estimations: cadastrale (1995) Fr. 10 000.-  
de l'expert (1995) Fr. 15 700.-

**Désignation de la parcelle de base**

Parcelle 6776: à Epinette, habitation, garage, places-jardins de 3504 m<sup>2</sup>.

Situation: à Bevaix, Vy d'Etra 16.

Vente requise par le créancier hypothécaire en premier et deuxième rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et des rapports de l'expert: 2 juin 1995.

Les parcelles seront vendues en deux blocs, soit 6844 U / 6910 et 6845 V / 6911.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite des immeubles à réaliser, sur rendez-vous préalable avec Mme Diaz, Vy d'Etra 16, à Bevaix, ☎ 038/46 13 62.

OFFICE DES POURSUITES

Le préposé: E. Naine

28-21292



**Office des poursuites de Boudry**  
**Vente d'un terrain à bâtir**  
**à Chez-le-Bart**  
**(commune de Gorgier)**

Date et lieu des enchères: le **jeudi 22 juin 1995**, à **14 heures**, à Boudry, Hôtel judiciaire, salle du Tribunal (rez inf.).

Débiteurs: Kuhni Hélène, Le Landeron, et Bachmann Peter, Genève.

Propriétaires: Kuhni Jean-Pierre, Le Landeron, et Bachmann Peter, Genève, copropriétaires pour 1/2 chacun.

**CADASTRE DE GORGIER**

**Parcelle 4697:** plan folio 30, CHASSAGNE, prés-champs de 3482 m<sup>2</sup>.

Mention: copropriétaire du 4714 (pour 1/40).

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 179 000.-  
de l'expert (1995) Fr. 700 000.-

**Parcelle 4714:** plan folio 30, CHASSAGNE, chemin de 4310 m<sup>2</sup>. Estimations comprises pour 1/40 dans celle de la 4697.

Situation: à Chez-le-Bart, avenue du Belvédère.

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.

Ce terrain jouit d'une vue panoramique remarquable sur le lac et les Alpes. De plus, les constructions sises sur les terrains voisins sont discrètes; elles ne dévalorisent par la parcelle ni ne compromettent les dégagements, pas plus que ne devraient le faire les constructions futures.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 2 juin 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES

Le préposé: E. Naine

28-21290

**L'annonce,**  
**reflet vivant du marché**

**Le mot mystère**

Définition: forme de pain, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. **Solution page 16**

R	D	B	E	E	E	G	A	L	E	P	P	A	R	E
U	R	E	U	C	A	V	E	G	A	E	P	L	A	R
D	O	U	V	E	E	E	T	R	R	A	A	G	D	
E	E	C	N	I	P	P	T	T	R	R	E	I	E	N
R	D	E	U	N	S	E	S	T	U	I	D	N	T	I
U	I	S	O	I	E	U	R	E	E	O	A	E	E	E
G	P	N	B	E	L	U	O	M	C	V	V	G	C	G
E	A	E	U	T	E	G	E	S	A	U	E	O	E	P
C	R	M	O	L	G	D	U	S	D	O	M	R	T	O
B	N	M	B	G	A	O	A	N	M	P	P	E	C	M
T	B	I	E	I	N	N	A	N	I	L	A	P	O	P
E	R	L	D	R	T	N	E	L	A	T	N	N	O	I
C	E	L	U	A	P	E	E	T	G	P	E	M	L	E
R	E	B	O	F	R	R	E	T	E	R	P	R	I	R
S	I	U	B	E	F	G	U	E	P	E	V	R	E	V

<b>A</b> Alpe Alunir Bluff Boubou Boudé Brebis Buis Burnous Cadiamiage Canon Compiler Coolie Crevette Cribleur Devis Diadème	<b>E</b> Douve Duvet Ecume Elegant Empan Epaule Espèce Evacuer Evadé Gambit Geindre Geler Général Génial Girafe	<b>I</b> Immense <b>L</b> Lustre <b>M</b> Moule <b>N</b> Nièce <b>O</b> Opalin <b>P</b> Panade Patte Péage Pelage Pince Plat Pompe	<b>R</b> Rapide Rappel Rude Savane Talent Tombé Triage Verve Voûte
---	---	---	--

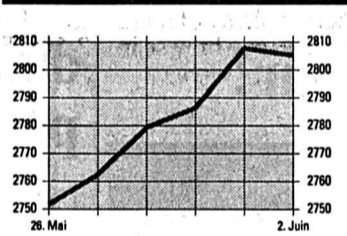
roc-pa 205

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

**BOURSE**

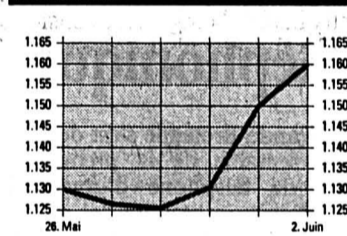
**Swiss Market Index**



**Indices**

	01/06	02/06
SPI	1830.09	1832.18
SMI	2807.80	2805.30
Dow Jones	4472.75	4444.39
DAX	2126.38	2136.26
CAC 40	1960.80	1971.30
Nikkei	15594.60	15849.10

**Dollar US**



**Billets**

	Achat	Vente
USA	1.13	1.21
Angleterre	1.79	1.91
Allemagne	81.25	83.75
France	22.5	24.5
Belgique	3.9	4.18
Hollande	72.25	75.25
Italie	0.0675	0.0745
Autriche	11.45	12.05
Portugal	0.74	0.84
Espagne	0.89	1.01
Canada	0.81	0.91
Japon	1.32	1.42

**Devises**

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.143	1.177
Angleterre	1.827	1.879
Allemagne	81.6	83.3
France	23.17	23.67
Belgique	3.986	4.066
Hollande	72.9	74.5
Italie	0.0694	0.0714
Autriche	11.61	11.85
Portugal	0.7695	0.7945
Espagne	0.9365	0.9665
Canada	0.8325	0.8565
Japon	1.351	1.385
ECU	1.51	1.542

**Métaux précieux**

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	383.75	384.25
Lingot	14200	14450
Vreneli 20.-	82	92
Napoléon	79	89
Souver new	88.96	92.46
Souver old	88.32	91.82
Kruger Rand	440	455

	Achat	Vente
ARGENT		
\$ Once	5.28	5.3
Lingot/kg	191	206

	Achat	Vente
PLATINE		
Kilo	15975	16225

	Achat	Vente
Convention Or		
Plage or		14600
Achat		14250
Base argent		240

Source  
**TELEKURS**  
Transmis par Consultas SA, Lausanne  
(Cours sans garantie)

**Taux d'intérêts suisses**

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	2.75	2.75	2.87

**Oblig. de caisse**

	3 ans	5 ans	8 ans
Banque Nationale Suisse	4.00	4.50	4.75
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.69	4.68	

**Taux Lombard**

	5.25	5.25

**Taux d'intérêt étrangers**

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	3.06	3.12	3.25
USD/US\$	5.81	5.78	5.75
DEM/DM	4.25	4.18	4.18
GBP/£	6.34	6.56	6.87
NLG/HLG	4.18	4.25	4.31
JPY/YEN	1.02	0.99	0.99
CAD/CS	7.18	7.06	6.93
XEU/ECU	6.00	6.00	6.12

**Bourse suisse**

	01/06	02/06
Adia p	233	236
Agie n	84	84
Alusuisse p	698	692
Alusuisse n	698	694
Amgold C.S.	97t	96.75
Ares Sersono	640	635
Ascom p	1410	1415
Attisolz n	822	822
Banque Coop	830d	835
Baloise n	2515	2520
Baer Holding p	1400	1420
BB Biotech	2220	2200
BBC p	1204	1196
BK Vision p	1325	1332
Bobst p	1700	1670
Buehrle p	100	100.5
Cementia	455	525
CFN	490d	490d
Ciba-Geigy n	837	835
Ciba-Geigy p	835	838
Cortailod p	412	412
CS Holding p	544t	544
CS Holding n	108.5	109
Electrowatt p	343	339
Elco Loser n	450	450
EMS Chemie p	4390	4415
Fischer p	1450	1450t
Fischer n	275d	275d
Forbo n	600	607
Fotolabo p	3300d	3100a
Galenica n	410	400a
Hero p	610	615
Hero n	152	150
Hilti bp	940	950
Holderbank p	940	934
Immuno	550a	550
Interdiscout bp	120	119
Interdiscout p	1225	1215
Jelmoli p	605	600
Kuoni N	1885	1880
Landis & Gyr n	735	730
Lindt Sprüngli p	17700	17500d
Logitech n	84	86
Merck	836	843
Mercur n	331t	329
Michelin	479	475
Motor Col.	2050	2060
Mövenpick p	560	560
Nestlé n	1195	1195
Pargesa Holding	1400	1380d
Pharmavisio p	4480	4470
Pirelli p	158	158
Publicitas bp	1180	1160
Publicitas n	1170	1210
Rentch Walter	215	210
Réassurance p	891	899
Réassurance n	895	898
Richemont	1361	1330
Rieter bp	330	330

**Londres (£STG)**

	01/06	02/06
Sanyo	438	444
Sharp	1190	1210
Sony	4160	4230
Toshiba	526	530
Toyota Motor	1670	1680
Yamanouchi	1900	1910

**Frankfurt (DM)**

	01/06	02/06
Angold	51.5	51.25
Anglo AM	0	34.25
B.A.T.	4.96	4.96
British Petrol.	4.465	4.45
British Telecom.	3.95	3.98
BTR	3.42	3.41
Cable & Wir.	4.235	4.22
Cadbury	4.77	4.8
De Beers P	16	16.125
Glaxo	7.24	7.21
Grand Metrop.	4	4
Hanson	2.33	2.31
ICI	7.95	7.86

**Paris (FF)**

	01/06	02/06
AGF	177.9	178.4
Alcatel	454.5	463.5
BSN	824	831
CCF	639	642
Euro Disneyland	16.35	15.4
Eurotunnel	14.55	14.9
Gener.des Eaux	557	565
L'Oréal	1313	1306
Lafarge	389	385.1
Total	309.6	310

**New York (SUS)**

	01/06	02/06
Abbot	40	39.625
Am Medical	24.375	24.5
Amexco	36.25	36.125
Amoco	68	67.5
Apple Computer	42.1875	42.125

**CS-Actualité**

**Votre meilleur atout: les fonds de placement du CS**

Vous souhaitez faire travailler votre argent à bon escient? Avec les **fonds de placement du CS**, vous mettez toutes les chances de votre côté!

Renseignez-vous auprès de votre succursale CS.



Samedi 3 juin 1995

L'Impartial

The mysterious behaviour of hymenoptera

## Swiss ant holds record for longevity

As soon as spring is in the air ants become active. The garden is alive with them, they are everywhere. Since they make up from 10 to 15 percent of all animals in most environments, this is hardly surprising. They turn more soil than earthworms, and play a leading role in ecology as predators and scavengers, according to Jean-Paul Haenni entomologist, at the natural history museum in Neuchâtel.

Yet we hardly notice them until they come foraging in our kitchens for food. Fortunately they usually depart after a few days. They are among the most social of all creatures, and should one of their workers be killed by an irate housewife, the corpse is removed by its nest mates and put on their communal rubbish dump.

"There are 130 known species of ants in Switzerland but our gardens are mainly populated with black ants," Jean Paul Haenni says. They excavate galleries and leave little piles of fine earth, not unlike moles. These insects can be seen running up and down plants in the garden, usually where there are aphids. Ants guard plant lice against predators and stroke them on the back with their antennae to obtain honeydew. Sometimes plant lice are taken underground to be closer to the colony. Yet until recently human beings were considered to be the only creatures to keep domestic animals.

### QUEENS REACH A RIPE OLD AGE

That a society of ants is complex and wonderful, can be shown by the unusual fact that two or more generations overlap, and adults take care of the young. Most larvae develop into wingless sterile workers, but some of them by a trait known as polymorphism, evolve into large individuals that turn into sexually mature males or females with wings. Nests are composed of females, males exist only to fertilise the queen and then they die. Female workers live for two or three years, whereas ant queens protected by their daughters can live five to twelve years. One mother queen of an Australian carpenter ant, kept in a laboratory nest, flourished for 23 years. But the world record for ants, and hence for insects generally, is held by a queen of the European black sidewalk ant, which also lives in forests. Lovingly attended in a laboratory nest by a Swiss entomologist, she lasted 29 years.

### A NUPTIAL FLIGHT

At certain times of the year when it's very warm, ants swarm in mating flights to establish new colonies. They copulate in mid-air and on the ground, where often 10 or more males attempt to mate with a female at the same time.

The hours after mating are the most dangerous for the queens. As they shed their wings and search for a suitable place to dig their founding nest, a majority fall prey to other ant species, lizards or spiders. Only about one female in a thousand will survive. But she has the advantage

that having been fertilised once, she has a store of spermatozoid and can produce workers for the rest of her life. But how safe is she?

### SLAVES IN THE CANTON

It was reported in 1810 by two Swiss entomologists Pierre Huber, and Auguste Forel, that some species such as amazons are warriors and slavers. They don't look after their nests, and have to find slaves to work for them. The amazon queen is capable of making a persuasive scent that fools her victims into accepting her presence. She walks into their royal chamber and cuts off their queen's head, without any worker noticing. She then takes care of the eggs and produces parasites. Two species live in the same nest and there comes a time when there are not a sufficient number of slaves.

Several groups of amazons go scouting for a suitable nest to raid. Once found, they return to the nest and perform a war dance. The amazons are armed with pointed mandibles like swords, and quickly win the battle. They seize the cocoon-covered pupae, and rush back to their own nest. Once home the pupae develop into parasites.

• See: "Journey to the ants" by Bert Holldobler and Edward O Wilson.

An Exhibition, "The discovery of ants," where it will be possible to observe live ants from the region and from the tropics, will be held from 9th June until 29 October at the Neuchâtel Natural History Museum. Open: from Tues. to Sun. 10-17h. JS



A queen ant of the same species as the queen that lived for 29 years (photo G. Haldimann)

by Julie SCHAER

### BRIEFLY

#### Cheaper Electricity

L'ENSA Neuchâtel Electric Co. has decided to lower its price by 8% for large consumers of energy. This concerns mainly enterprises. By taking this measure L'ENSA will be competitive with neighbouring cantons.

#### Long hours in industry.

According to the German Employers' Association Switzerland is among the countries that worked the longest hours in industry in 1994. It came in fourth on a world level with 1838 hours annually. The Japanese worked 1880 and the Germans are the leisure champions, having worked 1620.

#### Homing pigeons

The initiative (plebiscite) for an army with pigeons was accepted by the Chancellery in Bern last week. The group who launched this movement feel that the army which hopes to save 600,000 frs a year, by disbanding their pigeon troops, will not succeed.

#### Art exhibition

The well known American water colour artist Robert Tilbury, is showing his work at the Gallerie du Peyrou faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel. From June 8-6 July. Open wed. to sat. 14.30 - 18.30, sun 15 - 17.30

#### Excursion open to the public

Wild fauna in the banks of the Doubs river. on Sun. 25 June from 9 am - 6 pm. Enquire at the Service Cantonal de la pêche et de la chasse (game and fisheries) Tel: 038 22 33 09

#### Birds watchers look out

Excursions by boat, in the Fanel Nature Reserve. On 10, 17, & 24 June from 1 30 pm - 6 40 pm. Enquire at the Tourist office. Tel: 038 25 42 44

#### Ethnography Museum

An exhibition is being held in the Neuchâtel Ethnography Museum "The difference" Three outlooks on the same theme. Produced with the collaboration of the Quebec Museum of Civilization, and the Dauphinois Museum at Grenoble. From 4 June - 7 January 1996. Open from Tues. to Sun. 10-17h.

CETTE PAGE VOUS EST PROPOSÉE PAR:



WALL STREET INSTITUTE  
SCHOOL OF ENGLISH

Avenue Léopold-Robert 9  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 55 30

Place des Halles 11  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/25 16 64

Golf may become democratic

## A game of our time

The golf course at Les Bois, near La Chaux-de-Fonds will officially open its nine holes on 26 and 27 of this month. This is a lovely course, in beautiful surroundings, the fairways are bordered with fir trees and the greens are like velvet.

The entrance fee is 15,000 frs: out of this sum 10'000 is for a marketable share, and 5000 is for a non refundable deposit. On top of this there is an annual subscription of 975. The club has 300 members and is looking for more. The course will be extended to 18 holes in a year or two, with an overall cost estimated at 6 million. Les Bois is the second luxury golf course to be built in the canton, after St Blaise. That such clubs are necessary is clear. But what about poor beginners, who can't afford such prices? What they badly need are 9 cheap and cheerful holes rather than 18 expensive difficult ones, where woods and lakes swallow up their balls.

### TO THE RESCUE

Golf is gaining in popularity, but is held back from becoming a mass sport by extremely high costs, and a serious lack of golf courses. Migros helped develop tennis in 1974, and is now about to do the same for golf. The giant cooperative has a scheme to build between four to six courses: these projects are at Bern, St Gall, and Signal de Bougy in Vaud and will probably open to the public in the coming decade.

Migros' first 6 hole training course with a "Golfodrome"



Les Bois golf course

which is a super driving range where 140 people can drive off at the same time, was inaugurated last week at Holzhausen, Zug. The 18 hole course at the same complex will open tomorrow at Whitsun. "The centre at Holzhausen is the first public golf course in Switzerland," says Hans Achermann director of the Migros school club at Lucern and responsible for this project. "Each player pays an annual subscription of between 1000-2250 frs a year. Green fees are 35 to 60 frs, and 50% of the time the course is reserved for non mem-

bers. All the annual subscriptions were sold out a year ago and the waiting list is enormous." He explains.

"In the States 80% of golfers are not members of a club. Switzerland has currently 20'000 club players. Quadruple this, and you have a rough idea of the number of potential non club players." He explains.

The quantity of courses in Switzerland increased from 36 to 46 between 1990 and 1994, out of which 13 including Les Bois, are situated in La Suisse Romande.

### WHY DO PEOPLE HATE GOLF

Most golf haters fall into two categories: those who resent the game because they dislike the rich, and those who are environmentalists. Those in the first category are numerous in Switzerland, and this is understandable, if you take into account the cost of joining a golf club. For example an 18 hole course at Gland in Vaud canton, costs between 42, to 45,000 frs plus an annual subscription.

But it is environmentalists who pose the most serious threat to golfers. They claim that the pesticides used to keep fairways fair, and greens green often flows into nearby streams kills fish and contaminates the water. They also feel that too much water is used in areas where it could be used for agriculture.

Ecologists, would have less to say, if all golf course architects were as sensitive as those in Scotland.

In the home of golf, the aim has always been to design courses that use the existing contours of the land, rather than bulldozing trees and building artificial lakes. Most of the top thirty courses in Britain are either Scottish or built along Scottish lines, and fully half of them have parts designated Sites of Special Interest by the Nature Conservancy Council. Such courses are certainly more friendly to the environment than many other forms of development. There are more birds and insects in a heather lined fairway than in car parks or shopping centres.

J.S.

A library that exists thanks to donators

## A cultural library

A new library opened its doors a few weeks ago at 6 Passage Maximilien-de-Meuron Neuchâtel. Its aim is to allow non-French speakers to read in their own language. This library called Bibliomonde, lends books to adults and children. So far it has over 700 hundred books, out of which 50 are in English, and the number is increasing thanks to donators. It costs 2 francs to enrol.

The premises are spacious and inviting. There is plenty of room to sit down and have a browse in peace and quiet. Dictionaries and

magazines are at the disposal of visitors.

This library is the sixth of its kind in Switzerland and the second in the Suisse Romande. It is run by voluntary workers and the committee is looking for more helpers. This would be an interesting job for book lovers who enjoys meeting people of different nationalities. Should this interest you contact Bibliomonde at 038 21 34 40.

Bibliomonde is open: Tuesday from 9-11 am Wednesday from 2-5pm Friday from 5-8 pm and Saturday from 9-12 am. JS

### VIEW POINT

#### That glorious feeling

All over the world golf has become fashionable. After Asia, the States, and Europe, it's Switzerland's turn to be hit with the golf bug. This has happened just as a whole generation of footballers and tennis players have grown old and want to turn to another sport, adapted to their age.

By Julie SCHAER

When you swing a driver properly, and hit the ball, it soars effortlessly through the air for a long way. It's gives golfers such a glorious feeling, that they dream of repeating the episode. At such moments you can understand the popularity of the game. But it takes hours of practice. Golf is exceptional, in that at any age, you can practice and enjoy playing it alone or in a group.

Unfortunately for future Swiss golfers, our democracy is such that a few killjoys can hold up a project for many years. Golf developers are particularly vulnerable to attack as they would like to build on agricultural land which is protected. Special planning permission is therefore required.

A very different situation from the rest of Europe, where the EU officials pay farmers to reduce their productivity. By so doing, they are able to offer leisure activities to an ever increasing number of people who have time to enjoy life, and who would like to play a game of golf in lovely peaceful countryside.

We wish all readers a happy holiday. The next page in English will appear on Saturday 2 September.

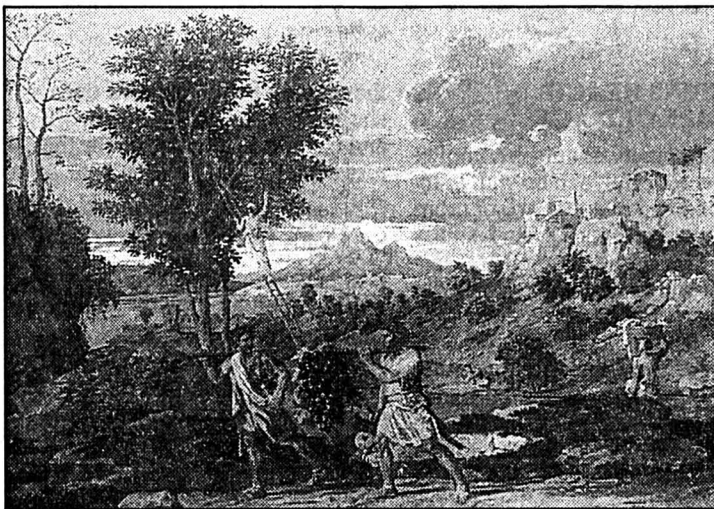
Concours

# Le pinceau classique



**Jouez avec nous...**  
Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.  
**Un prix par semaine** est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.  
**Un abonnement d'un an à L'Impartial** est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

Même si on le décore avantageusement du titre de roi du classicisme français, c'est en Italie que ce peintre majeur fit éclater son vaste talent. Admirateur de Raphaël et des peintres de l'école bolonaise, il acquiert au fil des années une sûreté de la main et une aisance dans le maniement des couleurs qui font de lui le maître incontesté d'un art de peindre qui verra les Italiens eux-mêmes s'incliner devant ses tableaux.



«L'automne»  
Une œuvre de la maturité du peintre.

condes de sa création. Bientôt la rumeur de son talent génial parvient jus- qu'en France. Richelieu, qui aimait à s'entourer des plus sûrs talents hexagonaux, fait le maxi- mum pour inciter le pein- tre à revenir au pays. Ce- lui-ci s'exécute mais est bientôt déçu. Les com- mandes pleuvent mais ne correspondent en rien à la manière de concevoir le travail de création, de lent mûrissement de l'ar- tiste. Le retour à Rome est chose faite en novem- bre 1642, soit moins de

deux ans après son arri- vée à Paris. Dès lors le peintre va peindre, près d'une décennie durant, la quintessence de son art parfait. Il est heureux en Italie. Il est inspiré. Cela se sent et cela se voit. Homme sensible, méticu- leux et admirateur des philosophes, il manie une palette qui parvient à sai- sir les subtils accords en- tre la nature environ- nante et les personnages, que lui inspire l'histoire biblique. Il meurt à Rome, célébré et vénéré en 1665.

## SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

**L'implaçable 517**  
Réponse: GRILLAGER  
(mot ligne centrale: Brode- quin)

**Vrai ou faux No 532**  
(Affirmations fausses)  
3. Une bafouille est une lettre, souvenez-vous des «colonies de va- cances» chères à Pierre Perret.  
6. Il vous fallait songer à Borodine.  
7. Ils combattent à mains nues.  
9. Au contraire, il voit, comme le hibou.  
12. Ne pas confondre la myrte, plante toujours verte, et la myrrhe, ré- sine odorante.  
14. Clark Gable oui, mais avec Vivien Leigh.

**Enigmath No 538**  
La rose coûte 3,50 fr., l'iris 3 fr. et l'œillet 1,50 fr.

**Le master mots No 535**  
BAYOU

**Solution rébus No 546**  
As - Terre - X - Haie - Clé - O - Pâtre  
(Asterix et Cléopâtre, de Goscinny et Uderzo)

## CONCOURS

**No 468:**  
Chaque mot à sa place

Après avoir placé dans la grille de gauche et dans l'ordre: Chevreuil, Aigrement, Paralysés, Impluvium, Trotti- ner, Uligineux, Lipophile, En- grangea et Résection, il fallait disposer les neuf mots res- tants de façon à lire ASCEN- SION dans la première co- lonne et PENTECÔTE dans la cinquième. C'est ce dernier mot qui était la réponse at- tendue.

Le tirage au sort a dési- gné comme gagnant cette semaine, Mon- sieur Johnny Cattin, So- phie-Mariet 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE  
SOLUTION DU CONCOURS NOM DU GAGNANT DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

Notre héros d'aujourd'hui naît en 1594 dans une famille peu fortunée et où rien ni personne ne pouvait laisser penser qu'un tel génie pictural allait se développer. Ses qualités d'illustra- teurs sont remarquées par quelques person- nages bien introduits à la cour. Il est aussi, après qu'il a quitté sa cam- pagne natale, préféré par un poète italien en séjour en France qui lui de-

mande d'illustrer quel- ques scènes tirées des «Métamorphoses» d'Ovide. Le poète trans- alpin l'enjoint également de le suivre jusqu'à Rome, là où peignent et s'exercent les plus grands artistes de l'époque. Et c'est finalement en mars 1624 que le peintre arrive dans la Ville éternelle. Là s'ouvre pour lui une pé- riode difficile. Il parvient à subsister en exécutant des œuvres de commande

qui ne l'enchantent guère. Mais il faut bien manger pour vivre d'un art qui ne tarde pas à pouvoir librement s'ex- primer lorsque des mé- cènes bienveillants déci- dent de soutenir l'achar- nement du futur maître ès classicisme. C'est à Rome que l'ar- tiste est à l'aise et peu à peu aimé et reconnu. Il prend femme et aborde, la trentaine passée, une des périodes les plus fé-

## Le creuse-méninges

Depuis six mois, Tif Hutté et Mac Ombine partent chaque matin très tôt et à la même heure de la même localité, au volant de leur véhicule. Ils effectuent toujours le même trajet jusqu'au village suivant. La route est large, rectiligne et permet le dépassement. Toujours Tif, qui possède un véhicule plus rapide que Mac, ar- rive avant lui au terme du parcours. Ce matin-là, pourtant, Mac arrive le premier alors que tous deux conduisent leur véhicule habituel. **Pourquoi?**

### Orientation

**Non**, Tif n'a eu ni panne, ni accident. **Oui**, le temps est clair. **Non**, il n'y a pas plus de circulation que d'habitude. **Non**, Tif n'est pas parti en retard. **Oui**, la visibilité était bonne. **Non**, il n'y avait ni radar, ni contrôle de police et Tif ne s'est pas arrêté.

(roc-rd-501)

## La partie de scrabble

Placez un cache horizontalement en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage. Cherchez la solution la plus payante. En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points et la référence de la solution proposée. Pour cela, vous numérotez horizontalement votre grille de 1 à 15, et verticalement de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et verticalement si cette référence commence par un chiffre, ? = joker et entre parenthèses, la lettre qu'il repré- sente.

Tirage	Solution	Position	Pts
1. EADAUMM	MADAME	H 4	22
2. U+ZEERNE	ENUMEREZ	* 4E	86
3. -ULIPNEA	MANIPULE	* 8H	92
4. -ENIQRGU	RUNIQUE	M 7	32
5. G+IAESLR	ELEGIRAIS	* K 4	90
6. IBTEIRO	BOITERIE	* O 1	83
7. UCFIADT	EDUCATIF	* E 4	106
8. -XSCTUEE	EXCUSE	14I	89
9. -SRLTOIO	LORIOTS	* 15C	76
10. THEJOLI	JOLIET	O10	60
11. -SEPOART	REPOSAT	* 12A	85
12. -AEFKMNT	TANKA	8A	72
13. -SLDEVEN	SELVE	13F	39
14. -GBSAOWV	BIWAS	10D	46
15. GOV+MAH?	(P)OMMADAMES	H 1	39
16. AHVG+ENY	HYENE	B10	50
17. AVG+?DUF	N(O)VA	J 8	30
18. GDUF+NH	HANTE	G 9	21
19. GDUF+	FUGU	6B	16

Total: 1134

Partie modèle du Scrabble-Club La Chaux-de-Fonds. (Réunions le mardi, 19 h 45, Maison du Peuple).

## CONCOURS No 469

Question: qui est ce peintre?

Réponse: .....  
Nom: .....  
Prénom: ..... Age: .....  
Adresse: .....  
NP ..... Localité .....

A retourner sur carte postale avant mardi 6 juin à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301-La Chaux-de-Fonds

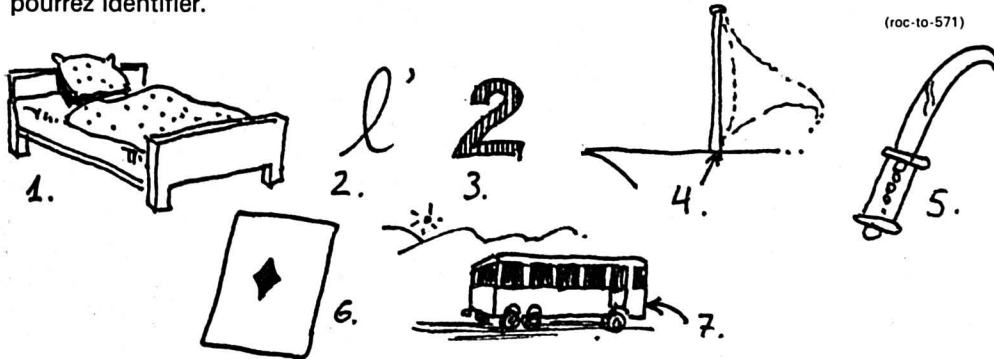
## Les deux bouts

Complétez la grille en ajoutant une lettre à chaque bout des groupes de trois lettres de façon à former à chaque ligne un mot. Faites-le de telle façon que vous puissiez lire dans la première colonne un mot de haut en bas et dans la dernière une anagramme de ce mot. (roc-rd-565)

	R	O	U
	O	C	C
	D	E	U
	L	O	U
	N	O	C
	A	G	U

## Rébus

Illustré par ce rébus, un lieu géographique (montagne, rivière, localité, etc.) que vous pourrez identifier. (roc-to-571)



## En cinq sept

A A E F I L S  
A N O O R T V  
B B E E E R R  
D E E L P R U  
E F I L N O U


Nous vous proposons cinq tirages de sept lettres. Amusez-vous à mélanger les lettres qui les composent et regroupez-les. Vous trouverez cinq mots d'usage plus ou moins courant. Chaque tirage n'admet qu'une solution. Nous avons évité les pluriels et les formes verbales conjuguées. La solution apparaîtra dans les cases cerclées. A vous de trouver le nom de deux célèbres acteurs italiens. (roc-mo-521)

## La pyramide 536

Placez dans chacune des cases vides un nombre. Dès la deuxième ligne depuis le bas, le nombre figurant dans une case doit être la somme des deux nombres des cases qu'elle chevauche. Il ne doit pas y avoir deux fois le même nombre dans la pyra- mide. (roc-rd-536)

		81	
		19	
	13		11
		2	



# Football - Coupe de Suisse: Ramon Vega, joueur de Grasshopper

## «Je suis déjà un ancien»

Ramon Vega a fêté ses 24 ans le 14 janvier dernier, mais dans son équipe, Grasshopper, il fait figure de routinier. C'est que, malgré son jeune âge, cet arrière central a accumulé une certaine expérience depuis son arrivée au Hardturm en 1990. Membre du cadre national depuis deux ans, cet Hispano-Suisse a des ambitions et des rêves plein la tête. Dans l'immédiat il a la finale de Coupe de Suisse de lundi en point de mire.

Par  
Julian CERVIÑO



Ramon Vega

«Collectivement, nous sommes plus forts qu'avant.»  
(Lafargue)

«Mercredi passé, j'étais capitaine à Lausanne, relève le stopper de Grasshopper. Vraiment, c'est incroyable. Moi-même, je n'en reviens pas mais, en fait, dans cette équipe, je suis déjà un ancien.» Eh oui, de nos jours au Hardturm, lorsqu'on a 24 ans, on n'est plus un jeune. Surtout si comme Ramon Vega on a déjà cinq saisons de Ligue nationale derrière soi avec deux titres de champions suisses (1991 et 1995) et un en Coupe de Suisse (1994) à la clé.

«Je ne tire pas grande gloire du premier titre national conquis en 1991, tempère Ramon Vega. Je faisais certes partie du contingent, mais je n'étais pas encore un titulaire à part entière.» C'est qu'à l'époque Ramon Vega n'avait que 19 ans et venait de débarquer chez les Sauterelles en provenance de Trimpach, un club soleurois où il avait accompli ses premières classes avant de s'en aller à Olten pendant trois saisons, dont une en première ligue. Après un retour aux sources, il allait signer à Grasshopper en 1990. Les recruteurs du club zurichois avaient alors vu en lui un futur défenseur central de haut niveau et ils ne s'étaient pas trompés.

### «J'AI CONFIRMÉ»

Devenu titulaire indiscutable sous le maillot «bleu et blanc» de Grasshopper, Ramon Vega fait souvent le désespoir des avants-centres de ce pays et forme avec Mats Gren un duo très difficile à prendre en défaut. Ses qualités n'ont pas échappé à Roy Hodgson qui le convoque régulièrement en équipe nationale depuis deux ans. Mis en

concurrence avec Dominique Herr, qu'il pourrait retrouver lundi au Wankdorf, l'enfant de Trimbach a disputé 106 minutes sous le maillot national lors de trois apparitions en matches amicaux (contre la Tunisie, le Mexique et les Emirats arabes) et pourrait fort bien devenir, avec Henchoz, l'une des pièces maîtresses de la défense de l'équipe de Suisse dans les an-

nées à venir. C'est que du haut de ses 189 centimètres (pour 90 kg), l'homme a de solides arguments à faire valoir. «Cela fait deux ans que j'attends d'être titularisé avec la Suisse, mais je ne désespère pas, tôt ou tard j'aurai ma chance, philosophe-t-il. Je suis de toute façon content d'avoir la confiance d'Hodgson avec qui j'ai beaucoup appris depuis

deux ans.» Il n'en reste pas moins que Vega attend son heure avec de plus en plus d'impatience. Il n'avait d'ailleurs qu'à moitié digéré son éviction au profit d'Andy Egli lors de la dernière World Cup. «Ce fut un peu dur à admettre même si Andy méritait sa sélection après tout ce qu'il avait fait pour l'équipe nationale, glisse Ramon Vega. J'espère simplement que je serais en Angleterre l'année prochaine.»

Vous l'aurez deviné, le défenseur zurichois ne se contente pas de l'acquis. «Je crois que j'ai confirmé tous les espoirs qui avaient été placés en moi, estime-t-il. J'ai fait beaucoup d'efforts et je ne pense pas m'arrêter en si bon chemin.»

### «NOUS SOMMES PLUS FORTS»

Un chemin qui passe lundi par le Wankdorf. Un stade sur lequel Ramon Vega espère brandir un nouveau trophée cette saison après celui de champion suisse. «Nous rêvons de faire le doublé, explique-t-il. Nous sommes peut-être handicapés par certaines blessures (réf: Yakin, Subiat et Koller), mais la confiance et la motivation de l'équipe sont immenses.» Les Sédunois feraient donc bien de se méfier de l'appétit d'ogre des jeunes loups du Hardturm.

«Nous formons vraiment un groupe très soudé et nous avons encore faim de victoires, insiste Ramon Vega. Par rapport à mes premières saisons à Grasshopper, je considère même que, collectivement, nous sommes plus forts. Avant, il y avait beaucoup d'individualités, telles que Sutter, Sforza ou Bickel, mais maintenant notre force collective est plus grande. En tout cas, personnellement, j'ai plus de plaisir actuellement qu'auparavant. Cela dit, nous n'avons pas gagné cette finale d'avance. La Coupe a sa propre loi et nous ne devons pas trop accorder d'importance à notre récente victoire en championnat face à Sion (réf: 3-0 le 13 mai à Zurich) car ce sera un match complètement différent.» Certainement...

Cela n'empêche pourtant pas Ramon Vega de rêver de marquer un nouveau but face à Sion, comme il le fit, d'un superbe coup de tête, il y a trois semaines au Hardturm, et l'an dernier contre Schaffhouse en finale de la Coupe de Suisse. Alors, messieurs les Sédunois, gardez un œil sur cet homme-là.  
J.C.

## Le rêve blanc

S'il a pris la nationalité suisse depuis trois ans, Ramon Vega, fils d'émigrés espagnols, n'a pas tiré une croix sur un futur départ à l'étranger. «Mon rêve serait de porter un jour le maillot blanc du Real Madrid, club de la ville dont mes parents sont originaires, avoue-t-il. Mais, bon, il ne faut pas se montrer trop gourmand. Jouer à l'étranger dans n'importe quelle équipe d'Espagne, d'Italie ou d'Angleterre, constituerait déjà une superbe expérience qui me motive beaucoup.»

Autrement dit, Ramon Vega va tout faire pour que son rêve devienne réalité.  
J.C.

En six participations à la finale, Sion a gagné six fois

## La passe de sept?

Face au nouveau champion suisse 94-95, le FC Sion aborde sa septième finale de la Coupe de Suisse l'esprit serein. Les Valaisans sont d'ores et déjà assurés de disputer, la saison prochaine, la Coupe des vainqueurs de Coupe, alors que Grasshopper brigue une place en Ligue des champions.

Après avoir survolé le championnat, les Zurichois aimeraient couronner cette saison exceptionnelle par le neuvième doublé de leur histoire. Ils tiennent à conserver le trophée remporté l'an dernier à Berne, aux dépens de Schaffhouse (4-0). Mais ils se présenteront lundi (coup d'envoi à 15 h) singulièrement affaiblis.

**RÉSERVISTES DE VALEUR**  
L'entraîneur Christian Gross déplore les absences de quatre

titulaires. Les internationaux Murat Yakin, Nestor Subiat et Marcel Koller sont blessés, le Polonais Thomasz Rzasza étant pour sa part à la disposition de sa fédération. Le gardien Zuberbühler, blessé il y a huit jours contre Bâle, ne s'est de surcroît pas entraîné cette semaine.

Heureusement pour lui, Gross dispose de réservistes de valeur. Il a pu s'en persuader une nouvelle fois à Lausanne. Avec une équipe qui ne comptait plus que trois titulaires, il a fêté un succès facile devant des Vaudois à la dérive (3-1). Le problème pour Grasshopper se situera en ligne médiane.

Privé de l'appui et des conseils de Koller, le jeune Johann Vogel aura-t-il son rendement habituel? Massimo Lombardo, qui évolue habituellement sur le côté, s'imposera-t-il dans l'axe?

La réponse à cette double interrogation aura une incidence directe sur l'issue de cette 70e finale de la Coupe de Suisse.

### SION AU COMPLET?

Si Grasshopper compte 18 victoires en 27 participations, Sion s'enorgueillit d'être toujours revenu victorieux de Berne lors de ses six finales. Ce sera cependant la première confrontation directe entre les deux équipes à ce stade ultime de l'épreuve. Au contraire des Zurichois, les Sédunois espèrent aligner leur

équipe au grand complet sur la pelouse du Wankdorf.

Le seul point d'incertitude concerne Dominique Herr. Le stopper de la sélection nationale souffre toujours de sa déchirure musculaire à la cheville. Il a repris doucement l'entraînement mais le suspense demeure.

L'Ivoirien Ouattara, qui sera de la partie, sera l'un des meilleurs atouts d'une équipe qui bénéficiera d'un large soutien populaire. Les supporters valaisans écraseront par leur nombre ceux de Grasshopper. (si)

## Equipes probables

**Sion:** Lehmann, Wicky, Herr, Geiger, Quentin; Moser (ou Kunz), Milton, Fournier, Bonvin; Ouattara, Assis.  
**Grasshopper:** Zuberbühler; Gämperle, Vega, Gren, Thüli; Sermet, Lombardo, Vogel, Kilian; Magnin, Willems.

## EN CHIFFRES

### GRASSHOPPER

**Fondé en:** 1886.  
**Président:** Romano Spadaro.  
**Entraîneur:** Christian Gross (Suisse, 41 ans, depuis le 1er juillet 1993).  
**Stade:** Hardturm (capacité: 20.073 spectateurs).

### DERNIERS CLASSEMENTS

**89-90:** champion suisse.  
**90-91:** champion suisse.  
**91-92:** troisième du tour final.  
**92-93:** premier du tour de promotion-relégation LNA/LNB.  
**93-94:** deuxième du tour final.  
**94-95:** champion suisse.

### PRINCIPAUX SUCCÈS

**Vingt-trois fois champion suisse:** 1898, 1900, 1901, 1905, 1921, 1927, 1928, 1931, 1937, 1939, 1942, 1943, 1945, 1952, 1956, 1971, 1978, 1982, 1983, 1984, 1990, 1991, 1995.

**Dix-huit fois vainqueur de la Coupe en vingt-sept participations:** 1926, 1927, 1932, 1934, 1937, 1938, 1940, 1941, 1942, 1943, 1946, 1952, 1956, 1983, 1988, 1989, 1990, 1994.

### SION

**Fondé en:** 1909.  
**Président:** Christian Constantini.  
**Entraîneur:** Jean-Claude Richard (Français, 49 ans, depuis le 6 octobre 1994).  
**Stade:** Tourbillon (capacité: 20.142 spectateurs).

### DERNIERS CLASSEMENTS

**89-90:** huitième du tour final.  
**90-91:** deuxième du tour final.  
**91-92:** champion suisse.  
**92-93:** sixième du tour final.  
**93-94:** troisième du tour final.  
**94-95:** quatrième du tour final (après douze matches).

### PRINCIPAUX SUCCÈS

**Une fois champion suisse:** 1992.  
**Six fois vainqueur de la Coupe en six participations:** 1965, 1974, 1980, 1982, 1986, 1991.

### CONFRONTATIONS DIRECTES EN COUPE

**62-63:** Grasshopper - Sion 4-0 (quarts de finale).  
**75-76:** Grasshopper - Sion 2-2 et 1-1 (quarts de finale).  
**76-77:** Sion - Grasshopper 4-2.  
**79-80:** Sion - Grasshopper 3-3 a.p., Sion qualifié aux tirs au but (huitièmes de finale).  
**88-89:** Grasshopper - Sion 0-0 a.p., Grasshopper qualifié aux tirs au but (demi-finales).

### LA ROUTE VERS BERNE

#### GRASSHOPPER

**Seizièmes de finale:** Sursee - Grasshopper 0-2 (0-1).  
**Huitièmes de finale:** Grasshopper - Lugano 1-0 (0-0).  
**Quarts de finale:** Wil - Grasshopper 0-2 (0-1).  
**Demi-finales:** Young Boys - Grasshopper 1-2 a.p. (1-0, 1-1).  
**Marqueurs:** Lombardo (2), Magnin (2), Gren (1), Rzasza (1), Sermet (1).

#### SION

**Seizièmes de finale:** Renens - Sion 1-3 a.p. (1-0, 1-1).  
**Huitièmes de finale:** Freienbach - Sion 0-9 (0-5).  
**Quarts de finale:** Bellinzona - Sion 0-1 (0-0).  
**Demi-finales:** Sion - Delémont 6-1 (1-0).  
**Marqueurs:** Kunz (5), Bonvin (4), Assis (3), Ouattara (3), Moser (2), Fournier (1), Giannini (1).

**30.000 billets vendus**  
30.000 billets ont déjà été vendus pour la finale de la Coupe de Suisse qui mettra aux prises Sion et Grasshopper lundi. Le reste des 6000 billets sera mis en vente dès 11 h 30 aux caisses du Stade du Wankdorf de Berne, le jour de la rencontre. (si)

## Le coup de fil SRD: un record à battre

Onze points en six matches, c'est une série remarquable, même fantastique, que viennent de réussir les joueurs des SR Delémont. Mais Roger Läubli ne s'en contente pas, il veut que son équipe continue sur sa lancée tout à l'heure à domicile face à Granges.

«L'année passée, quand j'ai repris cette équipe, nous avons réalisé une série de huit matches treize points. Nous allons essayer de battre ce record» déclare Roger Läubli, dont les intentions sont bien claires.

«Si Tuggen bat Baden, une victoire ce soir nous mettra à l'abri» calcule le boss de La Blancherie, qui n'avait pas oublié - contrairement à d'autres... - que son équipe jouait aujourd'hui.

Au niveau de l'effectif, les «jaune et noir» récupèrent Bui, alors que Froidevaux (suspendu) rejoint Sonnleitner et Rimann (blessés) sur la liste des absents.

J.C.

## À L'AFFICHE

### COUPE DE SUISSE, finale

Lundi  
15.00 Sion - Grasshopper

### LNB, contre la relégation

Aujourd'hui  
17.30 Echallens - Chênois  
Tuggen - Baden  
Wil - Etoile Carouge  
20.00 Bellinzona - Gossau  
Delémont - Granges  
Schaffhouse - Locarno

### CLASSEMENT

1. Wil	18	10	6	2	28-11	34	(8)
2. Bellinzona	18	9	4	5	25-17	30	(8)
3. Granges	18	9	4	5	21-20	30	(8)
4. Locarno	18	7	7	4	27-23	30	(9)
5. Delémont	18	9	4	5	31-19	29	(7)
6. Schaffh.	18	5	11	2	24-16	29	(8)
7. Baden	18	5	8	5	21-17	25	(7)
8. Gossau	18	7	5	6	26-27	22	(3)
9. Carouge	18	5	4	9	23-26	22	(8)
10. Echallens	18	4	4	10	11-29	16	(4)
11. Chênois	18	1	9	8	18-31	15	(4)
12. Tuggen	18	2	4	12	17-36	11	(3)

Entre parenthèses points de la qualification.

### PROMOTION

#### EN PREMIÈRE LIGUE

Demain  
16.00 Noiraigue - Lutry

### PROMOTION

#### EN DEUXIÈME LIGUE

Aujourd'hui  
15.30 Nidau - Les Breuleux

**MARLBORO NEW TALENTS**

**LIVE IN CONCERT**

**ASHBURY FAITH**

**MORBUS WILSON**

**EXCIDIIUM**

**BIKINI TEST**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**3 JUIN 1995, 21.00H**

**Marlboro Music**

ALCANTARA D R S III CAMELS 3 Disticall  
Zildjian Gibson audio-technica TDK CRATE ampeg

**AUTOS - MOTOS - VELOS**

**Le nouveau MPV Mazda 3.0i-V6 pour Fr. 39 500.-.**



Pour le travail, le sport et les excursions en famille, le MPV Mazda (V6/3.0i/18V/152ch) vous offre énormément pour Fr. 39 500.- (TVA 6,5% incl.). De la place pour tout et pour tous, mais aussi beaucoup de sécurité et de confort. Garantie 3 ans ou 100 000 km. Financement ou leasing par Mazda Finance.

*Garage de l'Avenir SA*  
rue du Progrès 90  
La Chaux-de-Fonds  
tél. 039/23 10 77

MPV.2F 132-771146

Rouler de l'avant. **mazda**

**DIVERS**

**RESTAURANT LE JURASSIEN**

Numa-Droz 1  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 72 77  
Fam. Daniel Collon

**Dimanche ouvert de 9 à 16 heures**  
**Lundi on joue au LOTO EXPRESS**

132-772018

**OFFRES D'EMPLOI**

**MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE**

LA CHAUX-DE-FONDS - SUISSE

Cherche pour le 1er octobre 1995 ou date à convenir

**aide-régisseur / concierge**

Poste à 50%, horaire variable. Salaire selon échelle communale. Les personnes intéressées, avec CFC, sont priées de faire leur offre à:

Musée international d'horlogerie  
Case postale 331  
2301 La Chaux-de-Fonds  
132-772054

**OFFRES D'EMPLOI**

**VORPE ENGRENAGES SA**

engage

● **mécanicien de précision**

pour l'entretien de machines-outils. Connaissances en électronique souhaitées. Votre offre et documents usuels sont à envoyer à:

**VORPE SA** ☎ 032/97 18 23  
2605 Sonceboz-Sombeval int. 12 ou 15

6-12095

**AVIS OFFICIEL**

OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES  
DU DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

**Vente publique d'un entrepôt (avec bureau et habitation)**

Mercredi 14 juin, dès 16 heures, au Café du Central à Saignelégier, il sera vendu aux enchères publiques, à tout prix et au plus offrant, l'immeuble ci-après décrit dépendant de la faillite de Todeschini-Locatelli S.A., à savoir:

Feuillet No	BAN DE SAIGNELÉGIÉRIE Lieu-dit, nature	Contenance	Valeur officielle
997	«Au Canton», aisance habitation, bureaux, entrepôt Chemin de la Saigne 4	2282 m <sup>2</sup>	Fr. 428 970.-

Assurance incendie du bâtiment (indice 120) Fr. 850 900.-  
Valeur vénale fixée par l'expert Fr. 620 000.-

**Description:** construction en 1990, poteaux métalliques avec remplissage de maçonnerie, partie bureau et habitation isolée. Le bâtiment comprend un dépôt 390 m<sup>2</sup>, atelier-dépôt 77 m<sup>2</sup>, dépôt surélevé 54 m<sup>2</sup>, local outillage et dépôt d'huiles, bureau de 40 m<sup>2</sup>, réfectoire 36 m<sup>2</sup> avec cuisine agencée, buanderie, vestiaires, WC, 4 chambres, groupe de WC, douches, lavabos.

**Visites:** sur rendez-vous (téléphone 039/51 11 83).  
**Conditions:** les conditions de vente, l'état des charges sont déposés à l'office soussigné du 22 mai 1995 au 1er juin 1995 où les intéressés pourront en prendre connaissance. Des garanties réelles de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil. Les représentants de sociétés, dûment légitimés, devront présenter un extrait récent du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. Saignelégier, le 10 mai 1995.

OFFICE DES FAILLITES  
Le préposé: Jean-Marie Aubry

14-769182

**DIVERS**

**jost**  
VITRERIE - MIROITERIE  
(039) 26 40 77  
Numa-Droz 185

**JOUR NUIT**

Location 28-11395

**Robes de mariées Smokings**

Annette Geuggis Beau-Site 3  
2016 Cortaillod ☎ 038/42 30 09

**LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE**

**RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL**  
Dimanche 4 juin 1995  
**Terrine**  
Escalope de veau fermier  
aux champignons de saison  
Dessert compris Fr. 25.-  
Réservez, s.v.p.: ☎ 039/61 13 77  
132-772138

**"Les Perveches"**  
039/28 43 95  
**Lundi de Pentecôte:**  
**OUVERT** dès 11 hrs  
132-772128

**RESTAURANT DES RECETTES «CHEZ MAX»**  
2416 Les Brenets Tél. 039/32 11 80  
**Lundi de Pentecôte**  
**OUVERT**  
157-716258

**Pentecôte à La Loyauté**  
Les Ponts-de-Martel - Tél. 039/37 14 64  
**Dimanche**  
- Feuilleté au jambon  
- Rôti de veau aux chanterelles  
- Vacherin glacé  
**Lundi**  
- Magret de canard fumé  
- Lapin à la moutarde  
- Tarte meringuée aux raisinets  
Menus avec garnitures Fr. 30.-  
Salle à manger - Terrasse - Brasserie  
157-716256

**RESTAURANT STERNEN GAMPELEN**  
Les asperges du Seeland sont arrivées  
Il est prudent de réserver  
Se recommande: famille  
J. Cardoit ☎ 032/83 16 22  
6-77439

Cette rubrique paraît chaque samedi

**Bon appétit!**

L'annonce, reflet vivant du marché

**LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE**

**VACANCES - VOYAGES**

**VOYAGES-EXCURSIONS**

**WITTWER**

Partez au bord de la mer en notre compagnie, sans soucis de transport

**VACANCES EN ESPAGNE COSTA BRAVA**

ROSAS, PLATJA D'ARO, SANT ANTONI

10 jours, de Fr. 505.- à 1170.- selon hôtel et date  
17 jours, de Fr. 750.- à 2040.- selon hôtel et date

Départ chaque vendredi soir du 30 juin au 15 septembre

Renseignements et inscriptions:  
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65, Tél. 039/24 15 24  
ou auprès de votre agence de voyages 132-771518

Devenez donneur!

★

Donnez de votre sang

Sauvez des vies

**OFFRES D'EMPLOI**

**FEUILLETON**

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 195

Mary Higgins Clark

**Dors ma jolie**

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

Comment dire à une femme que par sa seule présence, la rage et le sentiment de culpabilité qui vous ont accablé pendant toutes ces années font partie du passé, qu'au lieu de vous sentir vide et dévasté, vous vous sentez fort et rempli d'ardeur pour le reste de votre vie? C'était impossible.

Myles s'aperçut qu'il avait encore la bouteille en main. Il chercha le verre de Kitty.

«Je ne sais pas très bien où il est, dit Kitty. J'ai dû le poser quelque part.»

Voilà la façon de le lui dire. Myles remplît délibérément son propre verre jusqu'au bord et le tendit à Kitty.

«Prenez le mien.»

Neeve et Jack se tenaient près de la fenêtre et regardaient l'Hudson, l'autoroute, la ligne d'immeubles et de restaurants qui bordaient la rive du New Jersey.

«Pourquoi êtes-vous venu jusqu'au bureau de Sal?» demanda doucement Neeve.

«Les notes d'Ethel concernant Sal étaient pleines de références du style Barrière du Pacifique. Elle avait rassemblé une masse de publicités dans les magazines qui montraient cette collection, et à côté, elle avait fait un croquis. Il m'a rappelé quelque chose et je me suis rendu compte que c'était celui qui se trouvait dans le livre de cuisine de votre mère.

— Et vous avez compris?

— Je me suis souvenu vous avoir entendu dire comment Sal avait créé cette collection après la mort de votre mère. D'après les notes d'Ethel, Sal affirmait avoir trouvé son inspiration en visitant l'Aquarium de Chicago. Ce n'était simplement pas possible. Tout s'est mis en place quand j'ai compris cela. Puis, sachant que

vous vous trouviez avec lui, j'ai cru devenir fou.»

Il y a longtemps, alors qu'elle n'était qu'une enfant de dix ans et qu'elle se précipitait chez elle au milieu des tirs de deux armées, Renata, à cause d'un pressentiment, était rentrée dans une église et avait sauvé un Américain blessé. Neeve sentit le bras de Jack étreindre sa taille. Un geste sans hésitation, sûr et ferme.

«Neeve?»

Pendant toutes ces années, elle avait dit à Myles que lorsque le jour viendrait, elle le saurait.

Tandis que Jack l'attirait plus près de lui, elle sut que ce jour était enfin arrivé.

FIN

# Tennis - Roland-Garros: Medvedev n'a pas peur de «Rambo» Muster sera en péril

Le «Rambo» de la terre battue ne l'effraye pas une seule seconde. Demain, Thomas Muster, qui a signé face à Carlos Costa (ATP 69) son 31e succès consécutif sur terre battue, sera en péril face à Andreï Medvedev en huitième de finale des Internationaux de France à Roland-Garros.

«Pour me battre, il devra jouer d'une façon incroyable. Je suis prêt à faire dix sets ou dix matches s'il le faut devant lui. Je n'aurai rien à perdre. Lui, il aura toute la pression» lance l'Ukrainien.

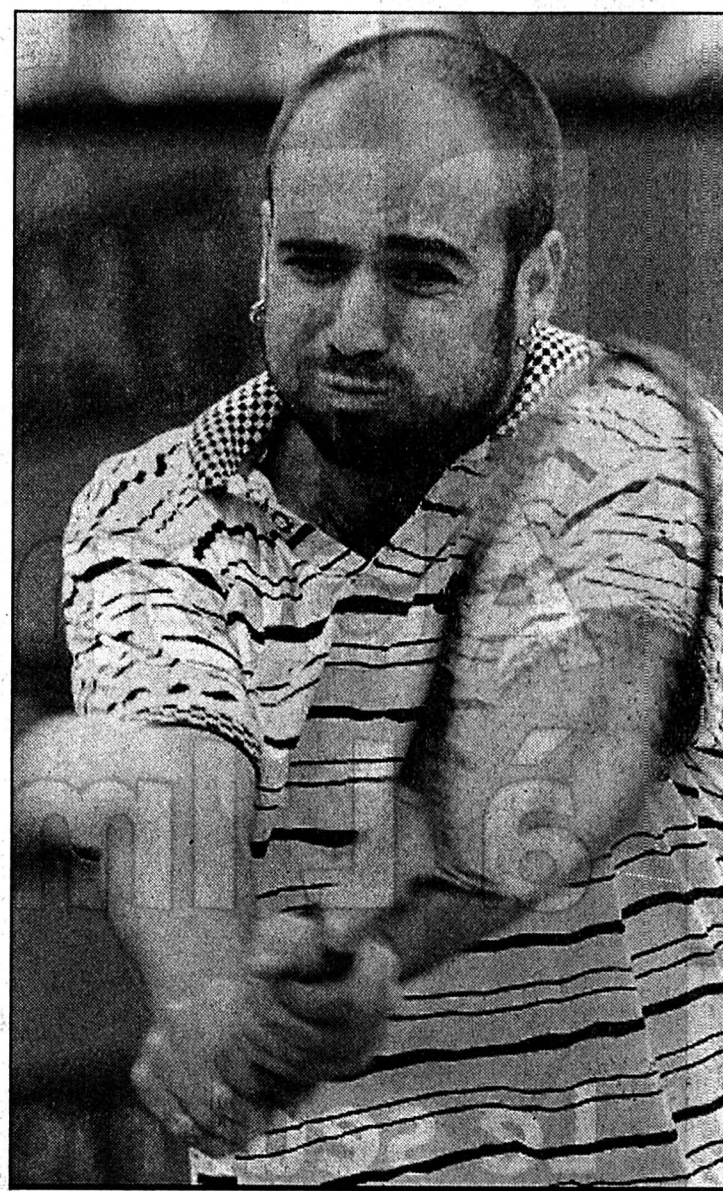
Ce huitième de finale entre les derniers vainqueurs de Monte-Carlo sera le premier grand choc d'un tournoi qui, depuis la défaite de Pete Sampras face à Gilbert Schaller, «ronronne» bien trop doucement. Victorieux en cinq sets (3-6 6-3 4-6 7-5 6-3)

d'Alberto Berasategui (ATP 11), le surprenant finaliste de l'an dernier, Andreï Medvedev, possède, sur le papier du moins, les armes pour pousser dans ses derniers retranchements le guerrier autrichien.

## SITUATION COMPROMISE

Face à un Berasategui toujours aussi impressionnant en coup droit, Medvedev a eu le mérite de redresser une situation qui semblait fort compromise. Le Basque, qui figurera derrière Marc Rosset aux alentours de la dix-septième place dans le prochain classement ATP, s'est procuré une balle de 5-3 dans le quatrième set qui avait sans doute le poids d'une balle de match.

Mais grâce à un registre plus étoffé, notamment ce revers le long de la ligne qu'il lâche à la perfection, l'Ukrainien, le dos au mur, a su écarter le danger. Le tennis espagnol n'a pas pleuré très longtemps l'échec de Be-



rasategui. Sur le court No 1, Alex Corretja (ATP 25) a réussi la «perle» du jour en éliminant en trois sets (6-4 7-5 6-2) Wayne Ferreira, tête de série No 8 du tournoi. Le Sud-Africain a sans doute payé les efforts consentis mercredi pour repousser les assauts de Mats Wilander. Andre Agassi et Jim Courier ont signé leur troisième victoire de la semaine en trois sets.

Sur le Central, le «Kid» de Las Vegas a fait sonner la charge pour n'égarer que... trois jeux (6-1 6-2 6-0) devant l'Espagnol Francisco Clavet (ATP 33). Son prochain adversaire, le Marocain Younes El Aynaoui (ATP 224), devrait subir le même traitement de choc.

Sur le court A, Jim Courier, opposé au Norvégien Christian Ruud (ATP 67), ne s'est pas promené comme Agassi. Mais ce succès (6-4 6-3 6-4) demeure probant et, lui aussi, ne devrait pas être inquiété en huitième de finale où il sera opposé à l'Espagnol Alberto Costa (ATP 36).

Dans le simple dames, la journée a épousé un scénario bien trop connu. Steffi Graf, contre l'Italienne Nathalie Baudone (WTA 119), et Conchita Martínez, face à la Française Julie Halard (WTA 20), sont passées tranquillement. Sans trembler une seule seconde. (si)

## Andre Agassi

Le numéro 1 mondial n'a perdu que trois jeux... (Keystone-EPA)

**Boycott russe?** - La Russie pourrait boycotter sa demi-finale de Coupe Davis qui doit l'opposer à l'Allemagne. Le match doit avoir lieu à Sochi, ville où réside Evgeni Kafelnikov. Invoquant des difficultés de transport et de communication, les Allemands refusent ce choix et la FIT leur a donné raison. Kafelnikov a alors indiqué qu'il allait débattre de la situation avec les autres joueurs russes et qu'un boycott était possible. (si)

## BRÈVES

### Football

#### Opposition levée

Le Tribunal fédéral a levé l'opposition à une demande d'entraîneur judiciaire dans l'affaire des pots-de-vin versés lors du transfert du footballeur italien Gianluigi Lentini. Ancien joueur de Torino, le joueur italien avait été transféré en 1992 à l'AC Milan pour un montant record de 18 milliards de lires.

#### Blind à Aston Villa?

L'international hollandais Danny Blind, capitaine d'Ajax Amsterdam, pourrait rejoindre les rangs d'Aston Villa. Le défenseur âgé de 32 ans a débuté sa carrière à Sparta Rotterdam et avait rejoint les rangs d'Ajax dès 1986.

#### Baticle à Strasbourg

Gérald Baticle, l'avant-centre de l'AJ Auxerre, a signé un contrat de trois ans avec le RC Strasbourg. Agé de 25 ans, Baticle était arrivé à Auxerre en 1991 en provenance d'Amiens.

#### Pont pour Ryf

Etoile Carouge, dont la situation dans le tour contre la relégation de LNB est très précaire, a engagé Michel Pont en qualité d'entraîneur pour la saison prochaine. Pont remplace ainsi Claude Ryf qui entrainera Yverdon.

#### Beenhakker à Istanbulspor

L'ancien entraîneur de l'équipe nationale de Hollande et de Grasshopper Leo Beenhakker a signé un contrat de deux ans avec Istanbulspor, néo-promu en première division turque.

#### Trois favoris

Les Etats-Unis, champions du monde en titre, l'Allemagne, championne d'Europe, et la Norvège, vice-championne du monde en 1991, seront les favoris de la deuxième Coupe du monde féminine qui se déroulera en Suède du 5 au 18 juin. Douze équipes participeront à cette deuxième édition.

#### Valderrama de retour

Le milieu de terrain colombien Carlos Valderrama, qui avait annoncé son retrait de la scène internationale au terme de la World Cup en juillet dernier, va effectuer son retour en équipe nationale, à l'occasion d'un tournoi quadrangulaire aux Etats-Unis, le mois prochain.

## Principaux résultats

**Simple messieurs. Seizièmes de finale:** Kafelnikov (Rus-9) bat Wheaton (EU) 6-2 6-1 4-6 6-3. Medvedev (Ukr) bat Berasategui (Esp-11) 3-6 6-3 4-6 7-5 6-3. Muster (Aut-5) bat Costa (Esp) 6-3 7-5 6-2. Agassi (EU-1) bat Clavet (Esp) 6-1 6-2 6-0. Corretja (Esp) bat Ferreira (AfS-8) 6-4 7-5 6-2. Courier (EU-13) bat Ruud (Nor) 6-4 6-3 6-4.  
**Simple dames. Seizièmes de finale:** Huber (All-11) bat Appelmans (Be) 6-0 6-3. Martínez (Esp-4) bat Halard (Fr) 6-1 6-2. Sabatini (Arg-8) bat Spirlea (Rou) 6-3 6-4. Graf (All-2) bat Baudone (It) 6-2 6-1.  
**Double messieurs. Deuxième tour:** Boetsch-Rosset (Fr-S) battent Palmer-Reneberg (EU-9) 3-6 7-5 17-15. Hlasek-Wheaton (S-EU) battent Lobo-Sanchez (Arg-Esp-16) 6-3 6-7 (5-7) 7-5.

## Football - Coupe des Frontières: pluie de buts à La Sagne Les Neuchâtelois boivent la tasse

### ● NEUCHÂTEL - JURA 2-11 (1-6)

**Pin-pon, pin-pon! Alarme! Aux abris! Hier soir à La Sagne, pour son ultime match de la Coupe des Frontières, la sélection neuchâteloise a subi une véritable déculotée face à son homologue jurassienne. Du coup, les Neuchâtelois ont fait un croix sur la victoire finale dans cette compétition transfrontalière.**

«Je ne comprends pas. Mardi, contre la Franche-Comté (rés: défaite 1-4), je pouvais avancer l'excuse de la fatigue. Mais ce soir...» Pauvre Max Fritsche. Au terme d'une partie à sens unique, le sélectionneur neuchâtelois n'en menait pas large.

«Nous étions venus ici pour nous faire plaisir. Je suis comblé. Je ne me rappelle pas d'avoir vu une première mi-temps de cette qualité» pavoisait pour sa part Michel Frésard, le

meneur d'hommes des Juras-siens.

Il est vrai que nous avons vu énormément de belles choses durant les quarante-cinq premières minutes. Tout d'abord six buts jurassiens, tous plus jolis les uns que les autres. Puis, deux pénalités manquées par les Neuchâtelois (Baechler et Jacot). Enfin, le gardien Schmidlin s'est fait l'auteur de plusieurs arrêts remarquables. C'est écrire que sans la bravoure du portier imérien - de loin le meilleur élément de la sélection neuchâteloise - la bande à Max Fritsche aurait ramassé une quinzaine de goals. Non, non. Nous ne sommes pas maso...

Après vingt et une minutes (0-4), l'entraîneur de Boudry modifia complètement sa défense. Rien n'y fit. Fritsche eut beau donner de la voix: «Les gars, arrêtez d'être spectateurs». On attend toujours l'écho... «Ça commence à bien faire. Réagissez» s'est désolé un Schmidlin qui n'a

pas arrêté d'aller chercher le cuir au fond de ses filets. Encore des paroles en l'air.

La sélection neuchâteloise quitte donc la Coupe des Frontières par une porte dérobée.

**Domage.**  
**Les Gouttes:** 50 spectateurs.  
**Arbitre:** M. Angel (Boudry).  
**Buts:** 15e Stadelmann 0-1. 18e Baume 0-2. 20e Bovini 0-3. 21e Costa 0-4. 25e Costa 0-5. 39e Schneeberger 0-6. 42e Jacot 1-6. 47e Costa 1-7. 57e Schneeberger 1-8. 58e Bovini 1-9. 70e Costa 1-10. 74e C. Gerber 2-10. 85e Baume 2-11.

**Neuchâtel:** Schmidlin (Saint-Imier); Gafner (Boudry); Zanier (Boudry), Matthey (Fontainemelon, 30e Chedel, Serrières), Sourget (Hauterive); C. Racine (Bôle, 42e Grossin, Boudry), Zurmühle (Bôle), Baechler (Boudry), N. Gerber (Marin); C. Gerber (Saint-Imier), Jacot (Saint-Blaise).

**Jura:** Blaes (Courtételle, 46e Friche, Courroux); Fleury (Courtételle, 46e Rais, Courtételle); Petitgnat (Cornol), Baume (Cornol), Strosco (Courtételle, 46e Montavon, Courtételle); Huber (Cornol), Stadelmann (Reconvilier), Frésard (Courtételle), Bovini (Reconvilier); Costa (Courtételle), Schneeberger (Reconvilier).

**Notes:** pelouse en bon état, pluie fine par intermittence. Coups de coin: 2-3 (1-2).

G.S.



### C. Racine - Huber

Les Jurassiens ont réalisé un festival. (Impar-Galley)

## L'international a signé hier

# Henchoz à Hambourg

Stéphane Henchoz (20 ans) est le cinquième international suisse à rejoindre un club de la Bundesliga. Le jeune défenseur de NE Xamax a signé un contrat de trois ans au SV Hambourg. La somme de transfert est évaluée à un million et demi de francs.

Après Chapuisat (Borussia Dortmund), Knip (Karlsruhe), Sforza (Kaiserslautern) et Sutter (Bayern Munich), Henchoz (sept sélections) s'apprête donc à poursuivre sa carrière outre-Rhin. Cinq autres membres des cadres de l'équipe nationale - Hottiger (Newcastle United), Ohrel, Grassi (Rennes), Bickel (Kobe) et Türkyilmaz (Galatasaray) - évoluent également à l'étranger.

Depuis que la Suisse joue les premiers rôles dans le concert international, l'exode des meilleurs joueurs se poursuit. Bien qu'il ne soit même pas un titulaire à part entière de onze de Roy Hodgson, Henchoz obtient sa chance dans l'un des clubs les plus réputés d'Allemagne. Certes, le SV Hambourg, treizième du classement, traverse actuellement une période difficile. L'entraîneur Möhlmann est très contesté. Le président Ronald Wulff pourrait même donner sa démission si l'ancien international Uwe Seeler, fi-

gure emblématique du club, faisait acte de candidature. Mais Henchoz a acquis la certitude d'être l'un des trois étrangers titulaires dès la saison prochaine.

Transféré de Bulle à NE Xamax en 1991, Stéphane Henchoz fit ses débuts en équipe première au stade Santiago Bernabeu contre le Real Madrid, lors d'un match de la Coupe de l'UEFA. Et le 23 janvier 1993, à Hong Kong contre le Japon, Roy Hodgson le lançait en équipe nationale.

NE Xamax devrait remplacer Henchoz par le Lucernois Martin Rueda. «Nous n'avons eu qu'une prise de contacts» nuance le manager François Laydu. Et, pour le reste: «La situation de Güntensperger n'étant pas claire du côté de Lucerne, nous en sommes au point mort. Aleksandrov dit avoir signé à Lucerne, mais pour le moment, il est toujours sous contrat chez nous. Gigon représente une possibilité, mais nous sommes aussi intéressés par Fiechter (rés: international «moins de 21 ans» de Soleure) et Kodro (rés: Boudry)».

Enfin, il est pratiquement acquis que Blaise Piffaretti, qui arrive en fin de contrat à NE Xamax, portera le maillot lausannois la saison prochaine. (si-rt)

## Euro 96, groupe 3: presse suédoise sévère

# «Bonne nuit et au revoir»

Onze mois après la médaille de bronze de la Suède lors de la World Cup 94 aux Etats-Unis, la presse suédoise n'était pas tendre avec son équipe nationale. Celle-ci a partagé l'enjeu (1-1) avec l'Islande pour le compte du groupe 3 des éliminatoires de l'Euro 96.

«Bonne nuit et au revoir» titrait le quotidien «Dagens Nyheter»

hier, pour constater que l'équipe de Tommy Svensson a fortement compromis ses chances de qualification pour la phase finale de l'Euro 96 en Angleterre.

«Le creux de la vague est désormais atteint. La Suède n'a pas sa place en Angleterre» écrivait pour sa part le journal «Svenska Dagbladet». «Une année de vaches maigres pour la Suède» analysait «l'Expressen».

## LE POINT

Hier soir  
Neuchâtel - Jura ..... 2-11

### CLASSEMENT

1. Fr.-Comté	5	3	1	1	14-10	10
2. Neuchâtel	6	3	0	3	12-20	9
3. Vaud	4	2	0	2	6-7	6
4. Jura	5	1	1	3	15-10	4

La victoire vaut trois points.

Reste à jouer

08.06 Franche-Comté - Vaud  
13.06 Jura - Vaud

# VIVEZ BRANCHÉ

## Abonnez-vous à L'Impartial

Le seul moyen d'être en  
prise directe avec votre  
région, pour 85 cts par jour  
TVA comprise!

### L'Impartial

**Un journal sérieux**  
L'actualité au quotidien:  
plus de quinze pages  
consacrées aux événements  
du jour.

**Pour mieux comprendre**  
l'actualité: des enquêtes,  
des reportages originaux et  
des commentaires sans  
complaisance.

### ... utile

Chaque jour, des  
renseignements complets  
sur: les programmes TV et  
radio, les offres des  
cinémas, les spectacles, les  
heures d'ouverture des  
pharmacies d'office, des  
bibliothèques, des musées  
et galeries, les  
permanences médicales et,  
aux travers des annonces,  
l'état du marché du travail  
et les bonnes affaires du  
moment.

### ... divertissant

L'humour corrosif de ses  
caricaturistes, de l'insolite,  
de la BD, des concours, des  
jeux.

12 mois

Fr. 253.-

(premier mois gratuit  
à tout nouvel abonné)

6 mois

Fr. 135.-

3 mois

Fr. 71.-

**Nouveau!**

**Abonnez-vous pour un an, payez par mois**

Mensualité de Fr. 21.50 (5 francs de frais administratifs sur l'année)

Renseignements: ☎ 039 / 210 311



Cyclisme - Giro: Richard battu. Comme un débutant...

# L'incroyable erreur

**Le Giro 96 à Briançon**  
Le Giro reviendra l'an prochain à Briançon, où l'arrivée prévue jeudi n'a pu avoir lieu après les avalanches du col de l'Agnello. «Pour nous, c'est une obligation morale, a déclaré Carmine Castellano, directeur du Giro. Briançon avait prévu un accueil extraordinaire. La ville mérite d'avoir la course.» Le Giro 96, qui partira d'Athènes, visitera donc un deuxième pays étranger. (si)

## Dauphiné Retour aux sources

Le critérium cycliste du Dauphiné, dont le départ sera donné demain à Evian-les-Bains, effectuera pour sa 47e édition un retour sur son glorieux passé, tant par les difficultés du tracé que par la qualité du plateau proposé, et la présence notable de l'Espagnol Miguel Indurain. En revanche, aucun Suisse ne sera au départ.

Délaissé par les ténors du peloton depuis quelques années au profit du Giro en raison du calendrier international, la course alpine pourra compter cette année sur plusieurs coureurs amenés à jouer les premiers rôles dans le Tour de France trois semaines plus tard.

Pour Indurain, quadruple vainqueur de la Grande Boucle et récent lauréat du Grand Prix du Midi Libre, le Critérium constituera l'ultime répétition pour sa préparation en haute montagne. (si)

## VTT - Coupe neuchâteloise A Cornaux

Quatrième manche de la Coupe neuchâteloise (après la course de Planeyse, Prêles - Chasseral - Prêles et le VTT Val-de-Ruz), le Roc du Littoral se déroulera demain, départ et arrivée se situant à Cornaux.

Organisée par Georges Probst et le CC Littoral, cette troisième édition du Roc devrait être disputée par près de 200 vététistes (ils étaient 100 à s'être inscrits jeudi).

Les dames et les juniors s'élanceront à 13 h à l'assaut d'une boucle de 9 km qu'ils couvriront deux fois. A 15 h, ce sera au tour des hommes et des vétérans qui, eux, effectueront trois boucles. (Imp)

● Renseignements et inscriptions: Georges Probst, (038) 333.330, ou sur place le jour de la course.

## BANCO JASS

- ♥ 7, 8
- ♣ 7, 9, R
- ♦ 9, V, A
- ♠ 7, 8, D, R

Pauvre Pascal Richard. Adossé à une barrière cent mètres après l'arrivée, le regard perdu dans l'horizon, le Vaudois offrait l'image d'un coureur déchiré. Comme si toute la misère du monde s'était soudain abattue sur ses frères épaules. Blême, les yeux remplis de larmes, l'ancien champion suisse paraissait à cet instant le plus malheureux de la terre. Comme un enfant qui viendrait de casser son plus beau jouet.

Gressoney  
Christian RAPPAZ/ROC

Abattu, accablé, tétanisé par ce qui venait de se passer, il ne comprenait pas. Comment, après dix années de professionnalisme, a-t-il pu laisser échapper cette troisième victoire qui lui tendait les bras? Excès de confiance? Pêché de présomption? Déconcentration? Fatigue? Erreur d'estimation? De tout un peu sans doute.

Les faits. Après avoir rejoint et dépassé Sergei Outchakov, au prix d'un colossal effort (48 secondes de retard à sept kilomètres de l'arrivée), le Chablaisien aborde le dernier kilomètre avec l'Ukrainien dans sa roue. Sen-



Sergei Outchakov

Oui, il a bel et bien lâché Pascal Richard...

tant Ugrumov, Berzin et Rincon sur ses talons (à 10 secondes), il se retourne pour apprécier la situation. Visiblement, il paraît sûr de sa force.

Trop? Allez savoir. C'est en tout cas à ce moment précis, à 800 mètres de la ligne, qu'Outchakov choisit de porter son attaque. Un démarrage certes

tranchant, mais loin d'être irrésistible, qui laissa Richard comme absent, sans réaction.

«Sincèrement, j'ai cru que c'était une moto qui me dépassait», lâchera-t-il, en guise d'explication. Terrible méprise. Fatale. Car son pathétique effort restera vain. A pleurer.

Tout le contraire du vainqueur du jour, l'ancien membre du VC Mendrisio, surpris de bénéficier de circonstances aussi favorables. «Je voulais simplement accélérer pour maintenir l'écart avec nos poursuivants. Mais lorsque j'ai vu que Pascal ne suivait pas, j'ai bien sûr prolongé mon effort» raconte ce dernier, aussi ravi qu'étonné. Sourire. Et grimace. La septième victoire suisse est à remettre à plus tard. Aujourd'hui? «Ne comptez plus sur moi» répondait Richard, vaincu par la déception.

## BONJOUR L'AMBIANCE

Les poursuivants, parlons-en justement. Plus rivaux que jamais, Ugrumov et Berzin se sont «tiré une bourre» invraisemblable dans les derniers kilomètres. Avec la bénédiction de maître Rominger, lequel, intelligemment, se contenta de suivre l'incroyable passe d'armes à distance.

S'ils eurent le mérite d'assurer le spectacle, les deux Russes de la Gewiss, excités par la deuxième place, démontrèrent en effet que leur rivalité n'était pas qu'une seule vue de l'esprit. Mais ça, on le savait en fait depuis longtemps. Péripétie. Mais bonjour l'ambiance... C.R.

## Classements

Vingtième étape (Briançon - Gressoney Saint-Jean, 190 km): 1. Outchakov (Ukr) 4 h 59'58" (moy. 41,605 km/h, bonif. 12"). 2. Richard (S) à 5" (8"). 3. Ugrumov (Let) à 8" (4"). 4. Berzin (Rus) m.t. 5. Rincon (Col) m.t. 6. Chiappucci (It) à 26". 7. Tonkov (Rus). 8. Rominger (S). 9. Lanfranchi (It). 10. Totschnig (Aut). 11. Rodriguez (Col). 12. Zaina (It). 13. Madouas (Fr). 14. Cenghialta (It). 15. Imboden (S) tous m.t. 16. Rebellin (It) à 48". 17. Elli (It). 18. Secchiari (It). 19. Dufaux (S). 20. Lafis (Su) tous m.t. Puis: 48. Puttini (S) à 2'23".

Général: 1. Rominger (S) 89 h 01'73". 2. Berzin (Rus) à 4'50". 3. Ugrumov (Let) à 4'55". 4. Chiappucci (It) à 9'35". 5. Rincon (Col) à 10'03". 6. Tonkov (Rus) à 11'31". 7. Imboden (S) à 11'52". 8. Totschnig (Aut) à 12'22". 9. Casagrande (It) à 13'07". 10. Zaina (It) à 13'44". 11. Buenahora (Col) à 15'20". 12. Poulnikov (Ukr) à 15'31". 13. Cenghialta (It) à 16'57". 14. Madouas (Fr) à 17'17". 15. Richard (S) à 17'38". 16. Piccoli (It) à 19'25". 17. Lanfranchi (It) à 19'50". 18. Cattai (It) à 21'14". 19. Rebellin (It) à 23'03". 20. Rodriguez (Col) à 25'45". Puis les autres Suisses: 44. Dufaux à 1 h 19'42". 50. Puttini à 1 h 46'43".

## PARTI PRIS

### Tony, la consécration

Le dernier doute, si tant est qu'il ait une fois existé, est balayé. A 34 ans, et sauf tremblement de terre, Tony Rominger remportera dimanche à Milan son premier Giro, 45 ans après Hugo Koblet et 41 ans après le Tessinois Carlo Clerici. Après trois succès consécutifs à la Vuelta, le recordman du monde de l'heure obtient là une consécration cent fois méritée, tant sa victoire se révèle d'une extraordinaire clarté. Programmée, annoncée, sa domination sans partage fut encore plus écrasante qu'on le redoutait au départ de Pérouse, le 13 mai dernier.

Sans rival à sa mesure, le Zougois a en effet plané sur ce 78e Tour d'Italie à la manière des plus grands. En signant quatre succès d'étape,

dont les trois contre-la-montre, Rominger a, de surcroît, assorti son triomphe d'un immense panache. Quand bien même son autorité au sein du peloton n'atteint pas la dimension de celle qu'ont jadis imposée des champions tels que Merckx ou Bernard Hinault, Rominger a parfaitement et magistralement contenu puis broyé toute l'opposition.

Du coup, son prochain bras de fer avec Miguel Indurain sur les routes du Tour de France s'annonce déjà grandiose. Un combat de titans, un choc de dinosaures duquel, c'est désormais certain, le fier combattant espagnol a tout à craindre...

Christian RAPPAZ/ROC

## LA PREUVE PAR SEPT

### Un monde de différence

A gauche, une gosse dont l'appétit va grandissant, au fil des jours. A droite, un vieux qui s'apprête à tout manger cette année. Entre les deux: vingt ans. Soit... une génération ou presque. Un monde de différence.

Seuls points communs entre les deux: leur soif de victoires. Et la faculté qu'ils ont à polariser l'attention.

Depuis une semaine, on ne parle que de la performance de Martina Hingis à Roland-Garros. Et depuis deux semaines, on ne parle que de celle de Tony Rominger sur les routes du Giro. Comme si la terre s'était arrêtée de tourner.

Entre les deux, donc: vingt ans.

Enfant prodige et prodigue (en amortis notamment), Martina est en train de réaliser ce qu'une ascension aussi fulgurante que la sienne entraîne. Jeudi, elle s'est qualifiée pour les seizièmes de finale de Roland-Garros. A 14 ans. Mais les observateurs n'ont fait que stigmatiser son attitude supérieure, sa désinvolture. Comme si le résultat était passé au second plan.

Homme sage et prévoyant, Tony Rominger est en train de parvenir aux buts qu'il s'était fixés. Numéro un mondial, recordman du monde de l'heure, il gagnera demain son premier Tour d'Italie et sera le grand favori du prochain Tour de France - n'en déplaise aux supporters de Miguel Indurain...

Or, ce que l'on pourrait pardonner à Rominger, on ne le pardonne - déjà - plus à Hingis. Preuve que les mentalités ont évolué - en bien ou en mal, c'est selon...

Car si Rominger a vécu une éclosion tardive, on ne lui a jamais reproché de ne pas gagner avant qu'il ne commence à la faire. Hingis, elle, est déjà soumise à la critique, avant même d'avoir réellement fait ses preuves.

Entre Tony Rominger et Martina Hingis, vingt ans. Et un monde de différence...

Renaud TSCHOUMY

## Cyclisme suisse: coup de théâtre?

### Revirement possible

Le cyclisme suisse défraie la chronique. Et pas seulement, hélas, grâce au succès de ses champions. Engagé il y a deux ans à l'exigence de l'Union cycliste internationale (UCI), le processus de fusion entre ses deux fédérations - le SRB suisse allemandique et l'UCS romande - censé déboucher sur la naissance d'une fédération unique dès le 1er janvier prochain ne cesse, en effet, de susciter la polémique.

Cause de toutes les discordes, le Tour de Romandie que son patron, Claude Jacquat, soutenu par une partie des membres de l'UCS, aimerait sortir du panier de mariage via la création d'une fondation pour le cyclisme romand. Un projet controversé dont on connaîtra le sort le 10 juin, lors de l'assemblée extraordinaire de l'UCS, à Yverdon.

#### 1 MILLION DE DETTES?

De son côté, le SRB a prévenu qu'il n'accepterait aucun compromis. «La fusion se fera avec le TdR ou ne se fera pas» ont d'emblée annoncé les dirigeants allemandiques, qui entendent désormais faire cavalier seul. Dans cette perspective, Herbert Notter, son omnipotent président, a

d'ailleurs soumis au comité olympique suisse la demande de reconnaissance du SRB comme unique entité du cyclisme suisse à partir de l'an prochain.

Une manœuvre pour le moins cavalière qui n'a, heureusement, pas trouvé grâce devant les délégués du COS. D'autant plus qu'un mois plus tard, à Baden (le 21 mai), au cours d'une assemblée générale particulièrement houleuse, les responsables du SRB déclaraient un déficit de 370.000 francs pour l'exercice écoulé. Un passif qui, assure-t-on en coulisses, ferait culminer la dette globale de la fédération allemandique à près d'un million de francs.

#### CONSERVER LES SEGMENTS


Dans la foulée, les membres rejetaient à une forte majorité une augmentation drastique des cotisations nécessaire à l'assainissement des finances, plongeant du coup leur association et son président dans une situation des plus embarrassantes. Devant cette impasse financière, Claude Jacquat et les siens proposent de revoir tout le mécanisme de la fusion sans, toutefois, la remettre en cause.

«En gros, l'idée est de créer une nouvelle fédération tout en conservant les deux segments actuels» explique le Fribourgeois. Dans son esprit l'UCS, déliée de ses membres et des clubs, affiliés à la nouvelle fédération, servirait alors uniquement à garantir la pérennité du TdR, via de nouveaux organisateurs, privés, qui pourraient, selon le Bullois chapeauter le Tour de Suisse, le Tour de Romandie et le GP de Gippigen.

#### DEUX CANDIDATS

Un concept que son géniteur compte en tout cas défendre bec et ongles à Yverdon, samedi prochain. Le tout sur fond d'élection, les délégués ayant à désigner un nouveau président à la succession de Willy Schweizer lors de cette réunion. A ce jour, deux candidats se sont déclarés.

Le Veveysan Jean-Pierre Baume, actuel président ad intérim et le Genevois Prosper Dubouloz, ancien coureur élite et médecin du Tour de Romandie depuis une vingtaine d'années. Dire que l'on attend des débats nourris dans le Nord vaudois relève déjà du doux euphémisme... C.R./ROC

PMUR	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
<b>Demain à Chantilly, Prix d'Abu Dhabi (plat handicap), réunion I, 3e course, 1600 m, départ 15 h 30.</b>  <i>Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:</i>  <b>Restaurant Cortina</b> Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 269 335    Seule la liste officielle du PMU fait foi.	1	Trojan-Sea	60,5	16	P. Eddery	D. Smaga	7/1	3p1p(94)
	2	Flagny	59	7	A. Badel	J. Cunnington	10/1	5p5p(94)
	3	Shining-Hero	59	2	P. Coppin	A. Mauchamp	18/1	1p3p7p
	4	Abre-Alas	58	12	G. Mosse	A. Royer-Dupre	17/1	1p2p(94)
	5	Cuacos	58	15	F. Head	C. Laffon-Parias	5/1	4p6p7p
	6	Mill-Lawyer	58	17	G. Dubroeuq	J. Barbe	14/1	0p0p2p
	7	Jrab	57,5	9	D. Boeuf	E. Lellouche	9/1	2p3p1p
	8	Ventriloque	57,5	3	O. Doleuze	C. Bauer	16/1	1p4p0p
	9	Island-Club	57	14	L. Dettori	J. Pease	13/1	3p2p(94)
	10	Yassmoun	57	4	W. Swinburn	C. Head	12/1	0p2p(94)
	11	Anntari	56	11	T. Jarnet	D. Mercier	17/1	9p1p0p
	12	Now's-the-Time	56	18	T. Gillet	J.-B. De Balanda	12/1	2p5p8p
	13	Mister-Alleged	55,5	5	W. Mongil	I. Turc	19/1	6p6p5p
	14	Sovereign-Rule	55	13	C. Asmussen	J. Hammond	11/1	7p8p2p
	15	Fenicula	55	1	M. de Smyter	E. Castella	32/1	0p0p0p
	16	Fort-Commander	53	6	S. Maillot	R. Collet	16/1	4p1p9p
	17	Anen	52,5	8	S. Coffigny	I. Chaille	23/1	2p8p8p
	18	La-Fra-Angelico	52,5	10	T. Thuilliez	J. Martens	17/1	5p9p0p

**NOTRE OPINION**

5  
A légèrement déçu la dernière fois, car il a rencontré des problèmes de circulation.

1  
A ce poids, c'est un modèle de régularité et on peut lui faire confiance pour les places.

7  
Il sera encore une fois un des principaux candidats à la victoire car il est à ce niveau incontestablement une des bases.

6  
Sa dernière fin de course nous a enchanté et si son jockey la court plus près, elle fera l'arrivée.

12  
N'étant pas encore parvenu à gagner son tiercé, il trouve des conditions très favorables.

14  
Allant de déception en déception, il a une situation des plus enviables et cela peut signifier son réveil.

10  
Il a fait jeu égal avec Jrab lors d'un récent événement et sur cette performance il garde toutes ses chances.

18  
Sa situation au bas de l'échelle l'autorise à prétendre rééditer une performance identique à la dernière fois.

**LES REMPLAÇANTS:**  
2  
Confirmé à ce niveau l'an passé, il ne trouve pas une situation qui l'avantage, mais pas impossible.


16  
Il revient en forme et a déjà pris des accessits en pareille société. S'en méfier.

IMPAR-PRONO  
5\*  
1\*  
7\*  
6  
12  
14  
10  
18  
\*BASES

COUP DE POKER  
6  
AU 2/4  
5 - 7

AU TIERCÉ  
POUR 16 FRANCS  
5 - 1 - X

IMPAR-SURPRISE  
4  
5  
15  
1  
3  
11  
7  
18

PMUR	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
<b>Lundi à Saint-Cloud, Prix de la Femme, (plat handicap, réunion I, 3e course, 1600 m, départ 15 h 40).</b>  <i>Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:</i>  <b>Restaurant Cortina</b> Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 269 335    Seule la liste officielle du PMU fait foi.	1	Elblest	60,5	15	P. Marion	D. Smaga	13/1	0p0p1
	2	First-Amendement	58	16	F. Sanchez	D. Mercier	15/1	1p2p(94)
	3	Gallo-Nero	58	12	W. Mongil	C. Deleuze	12/1	6p4p1p
	4	Signoretto	58	1	G. Guignard	D. Smaga	6/1	3p2p(94)
	5	Darbawan	57,5	3	T. Gillet	T. Clout	16/1	1p0p(94)
	6	Crystal-Groom	56,5	14	C. Asmussen	M. Rölland	8/1	5p4p1p
	7	Vibracox	56	11	G. Mosse	G. Henrot	15/1	2p2p3p
	8	Glasgow	55	8	O. Peslier	H. Van De Poele	13/2	5p0p0p
	9	Bout-en-Bout	54,5	6	A. Junk	M. Kerfant	17/1	2p4p0p
	10	karver	54	13	D. Boeuf	B. Marguerite	12/1	4p9p2p
	11	Maniana	54	18	S. Guillot	J. Martens	19/1	1p0p(93)
	12	Relaucherette	54	10	E. Saint-Martin	R. Collet	24/1	6p0p1p
	13	Nirvavita	53,5	7	O. Deleuze	J. Fellows	10/1	3p6p1p
	14	Danceur-de-Force	53	4	T. Jarnet	B. Goudot	8/1	1p7p0p
	15	Kaivanto	51	2	O. Benoist	J. Crouin	21/1	6p0p0p
	16	Attaris	50,5	5	M. De Smyter	J. Barbe	18/1	0p(94)3p
	17	Ham	50	17	T. Thuilliez	H. Van De Poele	26/1	0p0p1p
	18	Ticarella	49	9	C. Ramonet	P. Lenogue	20/1	3p7p7p

**NOTRE OPINION**

4  
Son début de saison est des plus probants et on ne voit pas comment il ne pourrait pas faire l'arrivée.

6  
Malgré sa victoire, il s'est fort bien comporté et sa chance est à prendre en considération.

13  
Toujours en belle forme et une situation qui l'autorise à briguer une place sur le podium.

14  
Vient de gagner dans un style qui en dit long sur sa condition physique et sera à nouveau parmi les favoris.

16  
Pour sa rentrée, il fut des plus discrets et sa situation par rapport à l'an passé s'est singulièrement améliorée.

1  
Spécialiste de ce genre de course, il aura le désavantage de porter le top-weight.

7  
Il change de catégorie, mais sa régularité parle en sa faveur.

8  
Ce bon vieux serviteur capable du meilleur comme du pire, peut, au vu des progrès démontrés dernièrement, s'octroyer une petite place.

**LES REMPLAÇANTS:**  
9  
Il s'adresse cette fois à plus forte partie, a pour lui une forme qui ne se dément pas.

11  
Bien que venant de Belgique, il mérite qu'on s'attarde sur son cas car il a gagné dans un lot plus faible pour ses débuts en France.

IMPAR-PRONO  
4\*  
6\*  
13\*  
14  
16  
1  
7  
8  
\*BASES

COUP DE POKER  
14  
AU 2/4  
4 - 13

AU TIERCÉ  
POUR 16 FRANCS  
4 - 6 - X

IMPAR-SURPRISE  
4  
15  
17  
1  
9  
6  
2  
13



**L'événement du week-end**

**Ce dimanche 4 juin, vibrez et gagnez en pariant sur le GRAND PRIX DU JOCKEY-CLUB à Chantilly!**



**La Suisse est dans la course!**

# Natation - Le Belge Stefaan Maene s'est entraîné aux Arêtes

## Objectifs planétaires



Stefaan Maene

Huitième du 200 m dos aux JO de Barcelone, il a passé une semaine à La Chaux-de-Fonds.

**Norman à Crans-Montana** - L'Autstralien Greg Norman, actuel troisième joueur mondial, participera à l'European Masters de Crans-Montana, qui se déroulera dans la station valaisanne du 31 août au 3 septembre. L'Espagnol Severiano Ballesteros, un habitué du tournoi, et l'Américain Corey Pavin seront également présents, à l'instar des professionnels suisses André Bossert et Paolo Quirici. (si)

### BRÈVES

#### Athlétisme

#### Gerber sélectionnée

Après plusieurs semaines d'inactivité, l'athlète de l'Olympic Karine Gerber effectuera sa rentrée demain sur 800 m, au sein de l'équipe de Suisse des espoirs, à Kevelaar (All). Sur 100 m, Natacha Ischer, autre athlète formée à l'Olympic et actuellement licenciée à Vevey, a également été retenue. (jr)

#### Automobilisme

#### Fox reprend connaissance

Le pilote américain Stan Fox, opéré d'un caillot de sang au cerveau, dimanche à la suite de son accident lors des 500 miles d'Indianapolis, a repris connaissance hier à l'hôpital.

#### Hockey sur glace

#### Red Wings: option

Les Detroit Red Wings ont remporté le premier match de la finale de la Western conference du championnat de NHL en battant les Chicago Blackhawks 2-1 après prolongation. Le but de la victoire a été inscrit par Niklas Lidstrom une minute après le début de la prolongation.

#### Du mouvement

Le HC Biemme, relégué en LNB, a engagé les deux Russes du HC Coire Andreï Kvartalnov et Albert Malgin pour la saison prochaine. Le club grison s'est séparé de ses deux Russes en raison de problèmes financiers. Par ailleurs, l'aïlier du CP Langnau Bruno Brechbühl (20 ans) a été prêté par le club bernois à FR Gottéron pour une saison.

#### Cyclisme

#### Rentrée de Gianetti

Vainqueur du Midi Libre, Miguel Indurain poursuit sa préparation inhabituelle au Tour de France avec la Classique des Alpes, raccourcie et allégée pour sa cinquième édition aujourd'hui entre Chambéry et Aix-les-Bains, où Mauro Gianetti fera sa rentrée.

#### Ski alpin

#### Finale déplacée

La finale de la Coupe du monde de ski alpin 95-96, prévue dans la station norvégienne de Narvik, se déroulera à Lillehammer, du 4 au 10 mars 1996.

Il a 23 ans, s'appelle Stefaan Maene, vient d'Anvers, et sort d'une semaine d'entraînement... à la piscine chaux-de-fonnière des Arêtes. Huitième, aux Jeux olympiques de Barcelone, du 200 m dos (il détient sur la distance le quatrième meilleur chrono de tous les temps), deuxième meilleur performer de l'année sur 400 m libre, le Belge a des ambitions élevées. Si les Jeux d'Atlanta 1996 constituent son grand objectif, les Européens de Vienne de cet été et les Mondiaux en petit bassin de Rio de l'hiver prochain sont dans la ligne de mire de Maene.

Par

Renaud TSCHOUMY

Mais comment un champion de natation de niveau mondial peut-il «atterrir» à La Chaux-de-Fonds? La réponse de l'entraîneur de Stefaan Maene, Sidney Appelboom (onzième du 200 m brasse des JO de Séoul 88, deux rangs devant un certain... Etienne Dagon): «Si je m'occupe de Stefaan depuis un peu moins d'un an, cela fait un bon moment que je suis entraîneur du club de Bastogne. Or, le CNCF a l'habitude de venir participer à nos meetings. Nous nous connaissons donc bien.»

Le CNCF cherchant une «grosse pointure» pour fêter dignement son quarantième anniversaire, son président Martial Racine s'est tout naturellement tourné vers Appelboom et Maene.

La collaboration entre Maene et Appelboom remonte à une dizaine de mois. «C'est Stefaan qui s'est approché de moi, précise son entraîneur. Et notre col-

laboration porte ses fruits, puisqu'il a battu dix-sept records de Belgique depuis que je m'occupe de lui.»

Mais les visées de la paire belge sont davantage planétaires que nationales. «Notre grand objectif, c'est Atlanta 96. Stefaan a terminé à la huitième place du 200 m dos de Barcelone, à une seconde et demie de la médaille de bronze. En travaillant comme nous sommes en train de le faire, il peut fort bien devenir l'un des meilleurs performeurs mondiaux de cette distance.»

De cette distance... mais pas seulement. Nageur complet, Maene a signé des temps de référence en dos, en dauphin, en libre longues distances et en logique - en quatre nages. «Je ne sais pas encore laquelle de ces disciplines il me faut viser, confesse Stefaan Maene. A Vienne cet été (réd: championnats d'Europe), je vais m'inscrire sur cinq ou six distances. Et je choisirai celles dans lesquelles je me serai le mieux comporté pour Atlanta. Car à ce niveau, il

est pratiquement impossible de vouloir signer des «perfs» partout.»

Et d'ajouter, après un bref silence: «Je pense cependant que je vais opter pour le dauphin et le dos. Et j'avoue que dans mes rêves, je vois des médailles. Voire plus...»

#### «IL DIT, JE FAIS...»

Celui qui est pratiquement professionnel - il est en fait employé de l'Etat belge... dans une piscine! - s'entraîne quatre à cinq heures quotidiennement, ce à quoi il faut ajouter des périodes de musculation. Ce programme est entièrement décidé par Sid-

ney Appelboom. «Je pense et il nage, confirme le «chef». Ainsi, les rapports sont bien définis. Ça permet à Stefaan de ne se concentrer que sur la natation. Mais la confiance est totale entre nous.»

Un avis corroboré par Stefaan Maene: «Quand je me suis approché de Sidney, c'était pour ne plus devoir m'occuper de ma programmation et de tous les petits détails inhérents à la carrière d'un sportif, comme les réservations d'hôtel ou d'avion. Sidney sait parfaitement ce qu'il doit me faire faire. Il me le dit, et moi, je le fais.» C'est aussi simple que cela.

Stefaan Maene et son entraîneur Sidney Appelboom ont énormément apprécié leur séjour d'une semaine (du jeudi 25 mai au jeudi 1er juin) à La Chaux-de-Fonds, même si l'entraîneur a dû écourter son stage, puisqu'il est rentré en Belgique lundi passé déjà. «C'est la première fois qu'un club m'offre cette opportunité, explique Maene. Et je dois dire que je trouve cela fantastique. Pour moi, qui bénéficie de conditions parfaites pour m'entraîner (réd: il en a également profité pour faire du VTT et du canoë sur le Doubs), et pour les nageurs et nageuses du club, qui ont eu l'occasion d'assister aux entraînements d'un athlète de niveau.»

Car tous les membres du CNCF, des plus petits aux plus grands, ont pu aller voir s'entraîner la «star». «On sent une certaine émulation se créer, se réjouit le président du CNCF Martial Racine. La présence, mais aussi le style de Maene, sont de nature à donner envie à nos nageurs de continuer à s'investir. Et puis, de tels échanges, que nous aimerions voir se répéter, engendrent des contacts et une réelle amitié. Car si Stefaan et Sidney logeaient à l'Hôtel des Endroits, ils mangeraient tous les soirs chez une famille du club.»

Stefaan Maene a bien profité de son séjour chaux-de-fonnière... et les nageurs et nageuses du CNCF ont bien profité de sa présence. Oui, l'initiative fut couronnée de réussite.

R.T.

## Altitude pas décisive

Le fait que La Chaux-de-Fonds soit une ville située à 1000 m d'altitude n'a pas influencé Stefaan Maene et Sidney Appelboom dans leur choix. «Pour que l'on sente les effets de l'altitude sur les performances d'un sportif, il faut monter plus haut, aux alentours de 1500 m, explique Appelboom. Mais il va de soi qu'un tel stage procure une oxygénation naturelle. Et puis, quand on s'entraîne au niveau de Stefaan, il est important de faire une coupure, de voir d'autres personnes et de sentir d'autres mentalités.»

Ce qui fut donc le cas.

R.T.

## Course à pied - Courses neuchâteloises 95

### Le 10 aux Brenets

Reprise du championnat des courses neuchâteloises, le 10 juin, à l'occasion de la manche Les Brenets - La Maison-Monsieur, organisée par le Cross-Club local (18 km légèrement vallonnés au cœur de la nature sauvage du Doubs).

situent au Parc des sports de La Charrière.

#### CLASSEMENTS

Juniors dames: 1. Krähnenbühl (Colombier). 2. Zigerli (Fleurier). 3. Hirschy (La Chaux-de-Fonds).  
Dames: 1. Jakob (Cormondrèche). 2. Isler (La Cibourg). 3. Nussbaum (Gorgier).  
Dames vétérans: 1. Ferrari (Couvret). 2. Wyss (La Chaux-de-Fonds). 3. Thuler (Cornaux).  
Juniors: 1. Miorini (Prêles). 2. Dubois (La Chaux-de-Fonds). 3. Kitsos (CEP Cortaillod).  
Hommes: 1. Jaunin (CEP). 2. Stauffer (Pesex). 3. Tirole (France) et Aubry (La Chaux-de-Fonds).  
Vétérans I: Bloch (Corcelles) et Gaillard (Grandson). 3. Furrer (CEP). 4. Girardin (La Chaux-de-Fonds).  
Vétérans II: 1. Hirschin (Vilars). 2. Pegorari (Le Landeron). 3. Lamielle (La Chaux-de-Fonds). (af)

• Renseignements: Markus Mettler, 039/31.82.42.



Inscriptions sur place, à savoir à la grande place de parc des Brenets (au-dessus du port), de 13 h à 15 h. Finance unique de cinq francs pour le transport des effets du départ à l'arrivée, deux ravitaillements et la liste de résultats.

Départ toutes catégories: 16 h, pour passer près du restaurant «Saut-du-Doubs», le lac de Moron, le barrage du Châtelot, Les Plaines, Les Gravières (ravitaillement), Les Côtes du Doubs. Vestiaires et douches se

### TV-SPORTS

#### SAMEDI

TSR  
22.50 C'est très sport.  
DRS  
22.45 Sport aktuell.  
TSI  
14.30 Cyclisme. Giro.  
22.25 Doppo partita.  
SUISSE 4  
11.00 Tennis. Roland-Garros (match de Hingis).  
14.30 Cyclisme. Giro.  
22.00 Tennis. Roland-Garros.  
TF1  
16.50 Rugby. Coupe du monde: France - Ecosse.  
20.30 Special Rugby.  
F2  
13.40 Tennis. Roland-Garros.  
20.30 L'image du jour.  
00.05 Côté court.  
02.10 Tennis. Roland-Garros.

#### F3

08.55 Magazine olympique.  
09.25 Rencontres à XV.  
11.00 Tennis. Roland-Garros.  
13.05 Tennis. Roland-Garros.  
13.55 Cyclisme. Classique des Alpes.  
17.15 Tiercé.  
17.30 Flash tennis.  
18.15 Flash tennis.  
20.35 Tout le sport.  
20.40 Côté court.

#### M6

19.05 Turbo.  
ARD  
17.30 Sportschau.  
19.10 Sportschau.  
ZDF  
11.03 Tennis. Roland-Garros.  
22.00 Das aktuelle Sport-Studio.  
SWF  
15.00 Sport extra.

#### TVE

13.10 Area deportiva.  
21.00 Football. Liga: Real Madrid - La Corogne.

#### RTP

20.55 Football.  
EUROSPORT  
08.30 Olympisme.  
09.00 Motors.  
10.00 Cyclisme. Keirin.  
11.00 Tennis. Roland-Garros.  
19.50 Cyclisme. Giro.  
20.00 Athlétisme.

21.30 Course de voiture.  
22.00 Tennis. Roland-Garros.  
23.00 Rugby. Coupe du monde: temps forts de la journée.  
01.00 International motorsport.

#### DIMANCHE

TSR  
18.25 C'est très sport.  
23.10 C'est très sport. Top chrono.  
DRS  
13.05 Sport aktuell.  
16.50 Sport.  
19.10 Sport aktuell.  
TSI  
15.30 Cyclisme. Giro.  
21.25 La domenica sportiva.  
23.35 Tennis. Roland-Garros.

#### SUISSE 4

11.00 Tennis. Roland-Garros (éventuellement).  
15.30 Cyclisme. Giro.  
TF1  
10.20 Auto moto.  
11.00 Télé rugby.  
20.30 Spécial rugby.

#### F2

13.50 Tennis. Roland-Garros.  
18.40 Stade 2.  
20.30 L'image du jour.  
00.55 Côté court.  
02.15 L'heure du golf.  
02.40 Tennis. Roland-Garros.

#### F3

11.00 Tennis. Roland-Garros.  
12.00 Tennis. Roland-Garros.  
13.05 Tennis. Roland-Garros.  
15.40 Flash tennis.  
15.50 Hippisme. Prix du Jockey club.  
16.25 Flash tennis.  
17.45 Flash tennis.  
20.35 Côté court.

#### M6

11.05 Turbo.  
ARD  
11.00 Tennis. Roland-Garros.  
ZDF  
22.10 Sport am Sonntag.

#### RAI UNO

22.45 La domenica sportiva.  
TVE  
13.20 Area deportiva.  
21.30 Solo goles.

#### RTP

23.15 Domingo desportivo.  
EUROSPORT  
08.30 Rugby.

10.00 Athlétisme.  
11.00 Tennis. Roland-Garros.  
19.50 Cyclisme. Giro.  
20.00 Rugby. Coupe du monde: Angleterre - Samoa Occidentales.  
21.30 Course de voiture.  
22.30 Formule Indy.  
24.30 Tennis. Roland-Garros.

#### LUNDI

TSR  
14.00 Football. Coupe de Suisse, finale: Sion - Grasshopper.  
DRS  
14.30 Football. Coupe de Suisse, finale: Sion - Grasshopper.  
18.30 Sportpanorama.  
TSI  
14.50 Football. Coupe de Suisse, finale: Sion - Grasshopper.  
19.10 Bar sport.  
23.35 Tennis. Roland-Garros.

#### SUISSE 4

11.00 Tennis. Roland-Garros (éventuellement).  
22.30 Football. Coupe de Suisse, finale: Sion - Grasshopper (résumé).

#### F2

13.50 Tennis. Roland-Garros.  
20.35 L'image du jour.  
00.50 Côté court 2.

#### F3

11.00 Tennis. Roland-Garros.  
12.00 Tennis. Roland-Garros.  
13.05 Tennis. Roland-Garros.  
15.30 Tiercé.  
20.35 Tout le sport.  
20.40 Côté court.

#### ZDF

11.05 Tennis. Roland-Garros.  
SWF  
17.55 Football. Magazine sur le SC Freiburg.  
TVE  
24.00 Estudio estadio.

#### EUROSPORT

08.30 Rugby.  
09.30 Formule Indy.  
10.30 Course de voiture.  
11.00 Tennis. Roland-Garros.  
19.45 Eurosportnews 1.  
20.00 Speedworld.  
22.00 Tennis. Roland-Garros.  
23.00 Athlétisme.  
24.00 Eurogolf.  
01.00 Eurosportnews 2.

# La mini

Prenez-la au mot!

Message  Cochez ce qui convient  
 Privé (Fr. 1.- le mot, TVA en plus)  
 Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)  
 Sous chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

A publier  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi

1x	2x	3x
jour	mois	jour
jour	mois	jour
jour	mois	jour

Rubrique  Achat  Trouvé  
 Vente  Demandes d'emploi  
 Cours privés  Animaux  
 Informatique  Divers  
 Autos  Immobilier  
 Vélos-motos  Vacances-voyages  
 Perdu  Amitiés-rencontres  
 Petits travaux

Texte \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

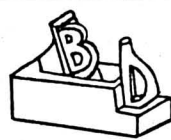
LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039/210 410  
 Fax: 039/28 48 63

Le Locle: Tél.: 039/31 14 42  
 Fax: 039/31 50 42

## Menuiserie Ebénisterie Les hommes du bois



**Bernard Ducommun**

Maîtrise fédérale  
 Menuiserie - Ebénisterie  
 Agencement de cuisines. Fenêtres PVC + bois

Rocher 20a - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 74 95 - Fax 039/26 45 62

132-771530



**ATELIER DE L'HÔTEL-DE-VILLE**

Menuiserie - Ebénisterie

Fenêtres, bois, PVC

Agencement

**Walzer Frères SA**

Rénovation

Hôtel-de-Ville 38, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 32 27, fax 039/28 01 41

132-770471



**Société Coopérative de Menuiserie La Chaux-de-Fonds**

Tél. 039/28 32 22

Fenêtres bois, bois-métal, rénovation et ferro-system fabriquées par nos soins

132-771559

## CONTI + CIE SA

Maîtrise fédérale

Entreprise de menuiserie et ébénisterie  
 Fenêtres bois et bois métal - Escaliers - Cuisines  
 La Claire 1, Le Locle, ☎ 039/31 41 35, fax 039/31 36 25

157-716125

## Rémi BOTTARI

Menuiserie - Agencement - Fenêtres bois + PVC  
 Rue Avocat-Bille 7-9 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/28 37 33 - Fax 039/28 58 95

132-770988

### DIVERS

**Cuisinière vitrocéramique.** Nous remplaçons votre appareil par une cuisinière avec la technique la plus moderne de vitrocéramique.

avant après

**C'est aussi possible chez vous sans problème!**  
 Toutes les grandes marques: Electrolux, V-Zug, Bosch, Miele.

Dans votre succursale la plus proche

**FUST**

05-212176/4x4

**NOIRAIGUE**  
 Salle de gymnastique  
 Samedi 3 juin à 20 heures  
**Match au loto**  
 Système fribourgeois  
 Organisation: ASL  
 28-21222

Lignes spéciales pour votre annonce  
 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10  
 Le Locle, tél. 039/31 14 42

**PUBLICITAS**

### IMMOBILIER

**EXCEPTIONNEL!**  
 HAUTERIVE - A louer.  
**Superbe attique**  
 d'une surface habitable de 250 m<sup>2</sup>, comprenant piscine intérieure, sauna, 4 pièces, cuisine agencée, bains, WC, dégagement et terrasse de 130 m<sup>2</sup>. Possibilité de louer conjointement

**1 appartement de 2 pièces**

dépendances, cuisinette et bains-WC.  
 Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire, Promenade-Noire 6, Neuchâtel, ☎ 038/24 67 41.

28-21596

A vendre de privé  
**Magnifique terrain aménagé**  
 à La Béroche (1370 m<sup>2</sup>). Vue imprenable sur le lac et les Alpes.  
 Fr. 400.- le m<sup>2</sup>.  
 Pour tous renseignements, écrire sous chiffre K 28-21228 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1

### DIVERS

**CROIX-ROUGE SUISSE SECTION LA CHAUX-DE-FONDS**  
**Assemblée générale ordinaire**  
 Lundi 19 juin à 18 h 30 à l'Ecole neuchâteloise de soins infirmiers (ENSI)  
 Rue de la Prévoyance 80 - La Chaux-de-Fonds

**ORDRE DU JOUR:**

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 juin 1994.
2. Rapport du président.
3. Approbation des comptes 1994 et du rapport des vérificateurs.
4. Décharge au comité.
5. Réélections statutaires.
6. Association cantonale, modifications des statuts.
7. Parole aux responsables des services.
8. Divers.

Les statuts modifiés sont à disposition des membres au secrétariat.

La partie administrative sera suivie d'un exposé donné par M. Maurice JACOT, conseiller d'Etat, sur le thème:

**Aides et soins à domicile: situation cantonale**

ENTRÉE LIBRE

132-771809

## LA VIEILLE VILLE



**PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE**  
 Avenue Léopold-Robert 7  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/23 06 87  
 Fax 039/23 06 88

**Au cœur de la vieille ville**  
 Livraisons gratuites à domicile  
 Places de parc à disposition

132-767632



**parking Grande-Fontaine**

70 places de parc à disposition du public, au centre ville  
 Avenue Léopold-Robert 11a  
 La Chaux-de-Fonds 132-764368



**Toulefer s.a.**  
 Place de l'Hôtel-de-Ville

**OFFRE AVANTAGEUSE**  
 Lave-linge 5 kg  
 220/380 V  
 500-1000 t./min.

**Fr. 1250.-**

**QUEROP SUISSE** 132-772101



**tyfelle coiffure**

Place de l'Hôtel-de-Ville 6  
 CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/28 75 55

132-756434

### CA BOUGE!

**Police-secours: 117**

**Feu: 118**

### DIVERS

Dès le 1er juin, profitez de plusieurs milliers  
**modèles d'exposition**  
 dans toutes les succursales Fust.  
 Il s'agit d'appareils neufs et non utilisés, de modèles les plus récents, avec dans certains cas, de légères éraflures.

**Lave-linge, congélateurs, réfrigérateurs, séchoirs, cuisinières, lave-vaisselle, congélateurs-bahuts, aspirateurs, repasseuses, micro-ondes, machines à coudre, machines à café. Petits appareils tels que: sèche-cheveux, rasoirs, fers à repasser...**

**PRIX BAS FUST**  
 malgré tout, avec nouvelle garantie, d'importants rabais à l'emporter, possibilité de location, achat contre facture, conseils d'économie d'énergie!

Toutes les grandes marques: AEG, Bauknecht, Bosch, Brother, Electrolux, Gehrig, Jura, Kenwood, Miele, Moulinex, Novamat, Nilfisk, Philips, Rotel, Sanyo, Schulthess, Solis, SIGG, Toshiba, Turmix, Volta, V-Zug usw.

**FUST** ELECTROMENAGER CUISINES/BAINS, LUMINAIRES TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/PC/CD

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, ☎ 039 26 11 50  
 La Chaux-de-Fonds, Jumbo, ☎ 039 26 68 65  
 Blenne, Hyper-Fust, route de Soleure 122, ☎ 032 52 16 00  
 Blenne, rue Centrale 36, ☎ 032 22 85 25

Neuchâtel, rue des Terreaux 7, ☎ 038 25 51 51  
 Armourins, Neuchâtel, ☎ 038 24 16 00  
 Marin, Marin-Centre, ☎ 038 33 48 48  
 Réparation rapide toutes marques, ☎ 155 91 11  
 Service de commande par téléphone, ☎ 155 56 66  
 05-21240444

**Jelmeli**  
 Neuchâtel, rue de Fausses-Braves 5, Tél. 038/25 76 45  
 et dans toutes les succursales

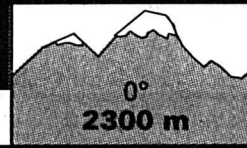
**INNOVATION • AUX ARMOURINS**

Solution du mot mystère  
**BAGUETTE**



Samedi 3 juin 1995

Fête à souhaiter: Kevin

Lever: 5 h 40 18°  
Coucher: 21 h 21Lever: 10 h 17 10°  
Coucher: 0 h 030°  
2300 mLac des Brenets  
751,98 m  
Lac de Neuchâtel  
429,84 m

Transferts de charges du canton vers les communes

# C'est ça ou le hachoir...

LA CHAUX-DE-FONDS  
LE LOCLE  
HAUT-DOUBS  
NEUCHÂTEL  
VAL-DE-RUZ  
VAL-DE-TRAVERS  
JURA BERNOIS  
JURA

Neuchâtel-Besançon

## Des sœurs de vingt ans

Neuchâtel et Besançon se sont jumelés il y a 20 ans. Les deux villes entendaient ainsi renforcer et développer des échanges déjà existants. Différentes manifestations seront organisées pour marquer l'événement.

Page 22

Val-de-Travers

## Image à améliorer

Le Val-de-Travers, dont les entreprises disparaissent sans que de nouvelles s'y implantent, est-il fini? Non, mais l'espoir demeure, la mauvaise période passera! C'est, en bref, la synthèse que l'on pourrait tirer du débat tenu jeudi soir à Fleurier sur le thème de la revitalisation du district.

Page 23

Bienne

## Cadavre au salon

Le propriétaire du salon de jeux biennois «Galaxy» a été retrouvé mort hier au petit matin dans son établissement. Agé de 49 ans, l'homme a été tué à l'arme blanche, selon la police cantonale. Il s'est probablement fait dévaliser. Pour l'heure, l'auteur et l'arme du crime n'ont pas été retrouvés.

Page 24

Afin d'améliorer la situation financière de l'Etat, le gouvernement proposera ce mois aux députés toute une série de mesures qui se traduiront, entre autres, par un transfert de charge de 16 millions de l'Etat aux communes à partir de 98. C'est ça ou alors il faudra tailler dans le vif et à vif, résume en substance le gouvernement venu hier en force devant la presse pour plaider sa cause.

A fin 1996, la plupart des mesures de crise adoptées par l'Etat pour améliorer sa situation arriveront à terme. Sans l'adoption d'un nouveau train de mesures, et malgré les drastiques efforts consentis par l'administration, l'Etat peut s'attendre à un déficit de plus de 90 millions dès l'an prochain. Une perspective inacceptable pour le grand argentier cantonal Francis Matthey comme pour ses deux collègues et conseillers d'Etat Pierre Dubois et Maurice Jacot, venus hier expliquer le plan d'action du gouvernement devant permettre de viser un déficit plus raisonnable de quelque 40 millions l'an prochain et de 35 en 1998. A la clef, des mesures divisées en cinq volets apportant des améliorations pour 54,7 millions en 1996 et pour 61 millions en 97 comme en 98.

### NOMBREUSES MESURES

L'Etat propose ainsi de prorroger pour deux ans la perception de la contribution de solidarité de 2% chez les contribuables et de ne compenser la progression à froid en 1998 que de moitié, de suspendre ou supprimer certaines de ses prestations, d'adopter diverses mesures structurelles et, pour la fonction publique, dont le prélèvement de 2,5% du salaire ne sera pas reconduit, de demander la poursuite de l'effort par l'introduction d'une indexation annuelle au lieu de semestrielle et par le remplacement de l'allocation de ménage par une allocation pour enfants.

«Last but not least», l'Etat demande le transfert d'une partie de ses charges vers les budgets communaux.



Les conseillers d'Etat Matthey, Dubois et Jacot  
«Transferts de charges ou déficits épouvantables.»

(Impar-Galley)

Initialement estimé à 25 millions dans la planification financière, ce transfert, grâce à une nouvelle répartition des charges hospitalières, d'AVS/AI et de prestations complémentaires, devrait finalement n'atteindre «que» 12,3 millions en '96, 12,2 millions en 1997 et 18,1 en 1998.

Compte tenu de l'ensemble des mesures d'allègement prises par l'Etat, dont certaines entraînent aussi des réductions de charges pour les communes, le transfert net vers les communes représentera en fait un montant total de 5,3 millions l'an prochain, 8,2 en 1997 et 14,6 en 1998.

A terme et de manière durable, l'effort annuel qui sera demandé aux communes se chiffrera à 16,3 millions par année.

### PAR 47 COMMUNES

Pour accompagner ce transfert, le Conseil d'Etat propose des mesures renforcées de péréquation financière intercommunale par une meilleure prise en

compte de l'effort et du revenu fiscal de chaque commune. Sur les 62 villes et villages du canton, la douloureuse résultant du transfert de 16 millions, sera en fait assumée par 47 communes, dont les plus ponctionnées seront les villes de Neuchâtel (4,8 millions dès 1998) et de La Chaux-de-Fonds (2,8 millions dès 1998). Les 15 autres communes verront en revanche leur sort s'améliorer d'un millier à quelques dizaines de milliers de francs par année.

### «UN CHOIX TRÈS SIMPLE»

Pour le grand argentier, la problématique est relativement simple: «Malgré les efforts consentis par l'Etat, nous sommes confrontés à un problème structurel très concret, nous n'arrivons tout simplement plus à assumer l'ensemble des prestations et tâches qui nous ont été confiées avec ce qu'on accepte de nous donner. Le choix est dès lors très simple. Soit on accepte nos propositions, soit on se résout à ratifier à l'avenir des déficits épouvantables qui hypothé-

queront le sort des générations futures ou alors on taille dans les prestations et les tâches assumées par l'Etat». Et les communes sont tout à fait aptes à supporter un tel transfert, estime Francis Matthey, chiffres à l'appui: entre 89 et 94, les déficits successifs accumulés par l'Etat ont représenté 230 millions de francs alors que pendant le même laps de temps, déduction faite des amortissements pratiqués durant cette période, les communes ont engrangé 36,3 millions de francs de recettes au total.

Quant à la levée de boucliers qu'a suscitée l'annonce de ces mesures, si le grand argentier peut comprendre les réactions de certains, il réfute en revanche l'argument de non-prise en compte du rôle d'agglomération que joue une commune telle que Neuchâtel dans la répartition envisagée par l'Etat: «A contrario, nous n'avons non plus pas tenu compte des revenus qu'un tel rôle apporte à la commune qui en est investie...». C. P.

### REGARD

## De l'art des rustines

«Qui ne pneu, ne pneu», disait il n'y a pas si longtemps cet humoriste moustachu. Aujourd'hui, l'Etat de Neuchâtel ne «pneu» tout simplement plus, son poumon financier étant percé d'une myriade de trous faute d'une juste répartition des effets des «plongées en apnée» que les turpitudes de la crise ont engendrées. Foin de rustines en papier, pour colmater ces fuites-là, c'est désormais du solide, du «structurel» qu'il faut envisager, clame le Conseil d'Etat, proposition de transferts de charges à l'appui.

Qu'on ne s'y trompe pas! Le constat comme les remèdes envisagés recouvrent un choix éminemment politique. Veut-on permettre à l'Etat de poursuivre sa mission première, qui consiste à redistribuer, tant que faire se peut et selon des principes de solidarité, les «maigres» richesses cantonales à travers promotion économique, subventions et autres investissements - 57% des dépenses de l'Etat de Neuchâtel sont en effet des dépenses de transfert alors que la moyenne suisse est de 36% - ou veut-on s'en remettre au hachoir à viande pour façonner notre avenir commun?

Par-delà la boutade, c'est à ce débat-là, fondamental s'il en est, que seront conviés les députés en cette prochaine session de juin. Avec la déchirante perspective pour nombre d'entre eux de devoir apprendre à faire le grand écart entre intérêt cantonal, régional et communal...  
Claudio PERSONENI

## A mardi

En raison de la Fête de Pentecôte, notre journal ne paraîtra pas lundi.

### MÉTÉO

Le temps qu'il fait	Le temps qu'il faisait hier à...					
	min.	max.	min.	max.		
Prévisions pour toute la Suisse: Temps assez ensoleillé malgré de nombreux nuages d'altitude l'après-midi.  Température en plaine, en fin de nuit 10 degrés, cet après-midi 18 degrés, voir 20 degrés en Valais.  Isotherme de 0 degré vers 2300 mètres.  Vents faibles du secteur ouest en montagne.	Amsterdam	7°	14°	Lisbonne	16°	29°
	Nuageux			Clair		
	Athènes	18°	32°	Londres	12°	18°
	Clair			Nuageux		
	Barcelone	15°	22°	Madrid	12°	28°
	Clair			Clair		
	Beyrouth	20°	27°	Mexico	13°	27°
	Clair			Nuageux		
	Berlin	12°	17°	Moscou	17°	29°
	Pluvieux			Nuageux		
	Bruxelles	10°	18°	Oslo	12°	16°
	Nuageux			Nuageux		
	Copenhague	10°	17°	Paris	12°	18°
	Pluvieux			Nuageux		
Francfort	9°	15°	Rome	12°	22°	
Clair			Clair			
Genève	11°	20°	Stockholm	13°	25°	
Nuageux			Nuageux			
Helsinki	15°	26°	Vienne	13°	20°	
Clair			Nuageux			
Jérusalem	15°	25°	Varsovie	16°	29°	
Clair			Clair			

## Le temps qu'il va faire...

Notre pays se trouve entre deux perturbations, et bénéficiera d'une courte période sèche, avant une nouvelle dégradation demain.

Evolution probable pour dimanche et lundi: au nord, souvent très nuageux avec quelques gouttes à partir de l'ouest.

Au sud, quelques éclaircies surtout en matinée, averses en soirée.

Lundi: variable et frais, par moments pluvieux.



**LA CHAUX-DE-FONDS**

<p><b>PENTECÔTE</b></p> <p><b>GRAND-TEMPLE.</b> Dimanche 9 h 45, culte de confirmation des catéchumènes du Grand-Temple, des Bulles et du Valanvron, Mme Guillod et M. Habegger, sainte cène. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.</p> <p><b>FAREL.</b> Dimanche 9 h 45, culte de fin de catéchisme, confirmations des catéchumènes de Farel et Saint-Jean, MM. Vanderlinden et Petitpierre, sainte cène, garderie d'enfants. Mercredi 18 h 45, culte de jeunesse. Jeudi 9 h, prière au Presbytère; 19 h 30, office du soir à la chapelle du presbytère. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.</p> <p><b>ABEILLE.</b> Dimanche 10 h, culte de fin de catéchisme aux Forges. Vendredi 18 h, culte de jeunesse (une fois par mois, renseignements au ☎ 23 87 27).</p> <p><b>LES FORGES.</b> Dimanche 10 h, culte de fin de catéchisme du groupement des paroisses de l'ouest. M. Carrasco, Mme Kohler et les moniteurs, sainte cène, garderie d'enfants. Vendredi 18 h, culte de jeunesse une fois par mois à l'Abbeille.</p> <p><b>SAINT-JEAN.</b> Dimanche 9 h 45, culte de confirmation à Farel. Vendredi 16 h 15, cultes de l'enfance et de jeunesse.</p> <p><b>LES ÉPLATURES.</b> Samedi 20 h, pas de culte. Dimanche 10 h, culte de confirmation aux Forges. Lundi 20 h, groupes de prières. Vendredi 16 h, culte de l'enfance à quinzaine à la cure; 18 h, culte de jeunesse une fois par mois à l'Abbeille.</p> <p><b>LES PLANCHETTES/BULLES/VALANVRON.</b> Dimanche 9 h 45, culte de confirmation au Grand-Temple.</p> <p><b>LA SAGNE.</b> Dimanche 10 h 15, culte de fin de catéchisme, M. Baker, sainte cène.</p> <p><b>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70).</b> Pflingsten 9.45 Uhr, Abendmahlsgottesdienst mit Frau Pfarrer E. Müller.</p>	<p><b>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</b></p>
<p><b>NOTRE DAME DE LA PAIX.</b> Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 18 h, célébration.</p> <p><b>MISSION ITALIENNE.</b> Samedi 18 h, messe en italien aux Forges.</p> <p><b>SACRÉ-CŒUR.</b> Samedi 14 h, messe en portugais; 18 h, messe des familles. Dimanche 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe.</p>	<p><b>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</b></p>
<p><b>ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 7).</b> Dimanche 9 h 45, messe.</p>	<p><b>ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE</b></p>
<p><b>ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90).</b> Dimanche 9 h 45, culte. Mercredi 14 h, club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Vendredi 18 h 30, groupe des adolescents (JAB).</p> <p><b>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126).</b> Dimanche 9 h 45, culte de Pentecôte, garderie, école du dimanche. Mardi 20 h, catéchisme; 20 h, les fondements de la foi (2). Jeudi 20 h, étude biblique: le Saint-Esprit.</p> <p><b>ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17).</b> Dimanche 10 h, culte de Pentecôte.</p> <p><b>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116).</b> Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche. Jeudi 20 h, réunion de prière. Vendredi 20 h, groupe de jeunes.</p> <p><b>ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU» (Manège 24).</b> Dimanche 9 h 30, culte, garderie, école du dimanche; 17 h, bénédiction «de Toronto». Mardi 17 h, catéchisme. Mercredi 20 h, louange et prière pour les malades, bénédiction «de Toronto». Vendredi 19 h 30, groupe de jeunes.</p> <p><b>ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25).</b> Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p><b>LA FRATERNITÉ (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7).</b> Dimanche 10 h, culte et école du dimanche. Mardi 20 h, prière. Jeudi 20 h, étude biblique: «Fin du livre de l'ancien prêtre Louis Vogel».</p> <p><b>ARMÉE DU SALUT (Numa-Droz 102).</b> Samedi 18 h, groupe d'ados aux Ponts (rallye à vélo). Dimanche 9 h 45, culte de Pentecôte. Mercredi 9 h, rencontre de prière. Jeudi 20 h, étude biblique.</p> <p><b>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46).</b> Dimanche 10 h, retransmission, pas de service divin le soir.</p> <p><b>EVANGELISCHE STADTMISSION (Musées 37).</b> Pflingsten 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Abendmahl. Dienstag 14.00 Uhr, Bazargruppe; 20.15 Uhr, Jugi. Donnerstag 20.00 Uhr, Gemeinde Gebetsabend.</p>	<p><b>COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES</b></p>
<p><b>COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63).</b> Solennités religieuses: vendredi 18 h, samedi 9 h 15.</p> <p><b>ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10).</b> Samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Mardi 20 h, cercle d'études.</p> <p><b>ÉGLISE DE DIEU (Paix 87).</b> Etude biblique: chaque vendredi à 19 h 30; service d'adoration: le dimanche à 9 h 30 ou 17 h 30 (en alternance). ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.</p> <p><b>ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DERNIERS JOURS (L.-Robert 105).</b> Dimanche 9 h, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.</p> <p><b>PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE (Crêtets 91).</b> Dimanche 9 h 45, culte et école du dimanche. Premier mercredi du mois, 19 h 30, réunion de témoignages.</p> <p><b>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Collège 97).</b> Lundi 19 h 15, école théocratique, réunion de service. Mardi 19 h 15, étude de livre. Samedi 18 h, discours public. Etude de la Tour de Garde.</p> <p><b>DOJO ZEN (Maison maître Dechimar, Bellevue 22, ☎ 28 75 79).</b> Horaire des zazen, mardi 6 h 45, 19 h 15. Mercredi 6 h, 20 h 30. Jeudi 6 h, 19 h 15. Vendredi 6 h. Samedi 11 h (initiation 10 h 30). Dimanche 10 h.</p>	<p><b>AUTRES COMMUNAUTÉS</b></p>

**MÉDITATION**

**MESSAGE DE L'EREN POUR PENTECÔTE**

Il y a cinquante ans, les peuples du monde émergeaient de la barbarie de la Deuxième guerre mondiale: les villes étaient en ruines, les campagnes transformées en désert, les communautés ravagées par la haine et l'ambition vaine. Derrière se profilaient les horreurs des marches de la mort, des camps d'extermination, de la dévastation atomique. Devant: la promesse de la paix, l'espoir de pouvoir reconstruire son foyer, de semer et de récolter la moisson.

Tout au long de l'année 1995, des hommes et des femmes se rendront dans les cimetières, sur les champs de bataille et les lieux de la honte, tragique évocation de ce conflit mondial, pour pleurer, s'affliger de l'absurdité de la guerre.

La commémoration du cinquantième nous ramène à la tradition biblique du jubilé, qui nous appelle à nous repentir, à nous tourner vers Dieu, à libérer ceux qui sont dans l'esclavage, à pardonner aux débiteurs, à rétablir de justes relations avec le prochain et avec Dieu, à créer des conditions favorables à la paix.

Le message d'une espérance nouvelle qui résonne à travers la proclamation du jubilé est lié,

dans les traditions juive et chrétienne, à l'événement de la Pentecôte, la fête célébrée par les enfants d'Israël sept semaines après la commémoration de leur Pâque, la sortie d'Égypte. C'est le jour de la Pentecôte que les disciples de Jésus, réunis tous ensemble à Jérusalem par la joyeuse célébration de sa résurrection, voient leurs espoirs se réaliser avec la venue de l'Esprit Saint qui descend sur eux.

En ce temps de Pentecôte de l'année 1995, cinquante ans après la fin de la Deuxième guerre mondiale, il incombe tout particulièrement aux chrétiens de faire revivre cette tradition du jubilé en confessant n'avoir pas su poser les fondements d'une paix juste, en se repentant du péché de désunion et en renouvelant leurs engagements à la paix. Dans un monde déchiré par la violence, arrêtons-nous un instant pour prier que le vent de l'Esprit souffle à nouveau, où que nous soyons, qu'il dissipe les nuages du doute et du désespoir, qu'il nous baptise de feu et nous fasse un dans le Christ ressuscité.

Eglise réformée neuchâteloise et Conseil œcuménique des Eglises

**LE LOCLE**

<p><b>TEMPLE.</b> Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène, M. E. Julsaint. Installation de nouveau conseil paroissial. Garderie d'enfants à la cure.</p> <p><b>CHAPELLE DU CORBUSIER.</b> Dimanche 8 h 30, culte supprimé.</p> <p><b>SERVICES DE JEUNESSE.</b> Monts: dimanche 10 h, école du dimanche.</p> <p><b>LES BRENETS.</b> Dimanche 10 h, culte de confirmation des catéchumènes, sainte cène, M. M. Braekman.</p> <p><b>LA BRÉVINE.</b> Dimanche 10 h 15, culte; 9 h 15, école du dimanche.</p> <p><b>LA CHAUX-DU-MILIEU.</b> Dimanche 10 h 15, culte.</p> <p><b>LES PONTS-DE-MARTEL.</b> Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène, garderie à la cure, école du dimanche à la salle de paroisse et au collège des Petits-Ponts. Mardi 20 h, réunion de prière à la salle de paroisse. Mercredi 16 h, culte au Martagon.</p> <p><b>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A. Calame 2).</b> Pflingsten 9.45 Uhr, Abendmahlsgottesdienst in La Chaux-de-Fonds, mit Frau Pfarrer E. Müller.</p>	<p><b>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</b></p>
<p><b>LE LOCLE.</b> Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.</p> <p><b>LES BRENETS.</b> Samedi 19 h, messe.</p> <p><b>LE CERNEUX-PÉQUIGNOT.</b> Dimanche 11 h, messe.</p>	<p><b>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</b></p>
<p><b>ACTION BIBLIQUE (Envers 25).</b> Dimanche 17 h 30, culte (garderie). Mardi 15 h 30, Aînés: goûter + vidéo. Mercredi 13 h 45, Club Toujours Joyeux (4 à 8 ans). Jeudi 20 h, cours biblique. Vendredi 12 h, Club Toujours Joyeux (8 à 12 ans); 18 h, Jablespérance ados; 20 h, Jablespérance jeunes à la MB.</p> <p><b>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournot).</b> Dimanche 8 h 45, prière; 9 h 30, culte avec offrande pour la mission, école du dimanche; 20 h, réunion de prière du 1er dimanche du mois. Mardi 14 h 30, réunion de prière des dames. Jeudi, pas d'étude biblique. Vendredi 20 h, réunion spéciale sur le Japon-Mlle Laschenko.</p> <p><b>ARMÉE DU SALUT (Marais 36).</b> Dimanche 9 h 15, prière; 9 h 45, culte.</p> <p><b>ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5).</b> Dimanche 9 h 30, culte. En semaine, rencontre dans les foyers, ☎ 039/31 46 48 ou 31 58 80.</p> <p><b>COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8).</b> Dimanche 10 h, culte.</p> <p><b>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a).</b> Dimanche 10 h, transmission.</p>	<p><b>COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES</b></p>
<p><b>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Envers 39).</b> Mardi 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Mercredi 17 h 15 et jeudi 19 h 15, étude biblique. Samedi 17 h 30, discours public; 18 h 30, étude de la Tour de Garde.</p>	<p><b>AUTRES COMMUNAUTÉS</b></p>
<b>JURA BERNOIS</b>	
<p><b>SAINT-IMIER.</b> Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p><b>COURTELARY/CORMORET.</b> Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène à Courtelary.</p> <p><b>LA FERRIÈRE.</b> Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p><b>RENAN.</b> Dimanche 9 h 45, culte au temple.</p> <p><b>SONVILIER.</b> Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p><b>TRAMELAN.</b> Dimanche 9 h 30, culte.</p> <p><b>VILLERET.</b> Dimanche 9 h 45, culte, pasteur Baranoff.</p>	<p><b>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</b></p>
<p><b>SAINT-IMIER.</b> Samedi 18 h 15, messe de communauté. Dimanche 9 h, pas de messe dans les villages; 10 h, fête de la Première communion.</p> <p><b>COURTELARY/CORGÉMONT.</b> Dimanche 9 h, messe dominicale à Courtelary; 10 h 15, messe à Corgémont.</p> <p><b>TRAMELAN.</b> Samedi 18 h, messe anticipée de la Pentecôte. Dimanche 9 h, messe de la Pentecôte.</p>	<p><b>PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE</b></p>
<b>JURA</b>	
<p><b>LES BOIS.</b> Dimanche 10 h, messe.</p> <p><b>LE NOIRMONT.</b> Samedi 18 h 30, messe. Dimanche 11 h, messe.</p> <p><b>LES CÔTES.</b> Dimanche 9 h, messe.</p> <p><b>LES BREULEUX.</b> Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p><b>MONTFAUCON.</b> Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p><b>SAINT-BRAIS.</b> Samedi 19 h 30, messe.</p> <p><b>LAJOUX.</b> Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p><b>LES GENEVEZ.</b> Dimanche 11 h, messe.</p> <p><b>SAULCY.</b> Samedi 19 h 30, messe.</p> <p><b>LES POMMERATS.</b> Dimanche 11 h, messe.</p> <p><b>SAIGNELÉGIÉ.</b> Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p><b>HÔPITAL DE DISTRICT.</b> Samedi 16 h 30, messe.</p>	<p><b>DOYENNE DES FRANCHES-MONTAGNES</b></p>
<p><b>SAIGNELÉGIÉ.</b> Dimanche 9 h 30, culte au temple. Sainte cène le premier dimanche de chaque mois.</p>	<p><b>PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE FRANCHES-MONTAGNES</b></p>

**OFFRES D'EMPLOI**



**Nous augmentons la production SWATCH!**

Pour satisfaire la forte demande en produits Swatch, nous augmentons la production et offrons une série de postes de travail intéressants dans différents domaines. Ces postes s'adressent à toutes les personnes (hommes ou femmes) décidées, qualifiées et motivées.

Et pour la production des pièces de montres:

- Chef d'atelier**
- Chef mécanicien**
- Faiseur d'étampes**
- Mouliste d'injection**
- Décolleteur CNC** (ev. travail en équipe)
- Régleur** (ev. travail en équipe)
- Chef de groupe Contrôle**
- Ingénieur ETS comme assistant du responsable de production**

Nous cherchons pour le montage Swatch:

- Agent d'exploitation pour l'AVOR**
- Agent d'ordonnancement**
- Planificateur de produits**
- Acheteur technique**
- Collaboratrice pour l'achat**
- Responsable de chaîne de montage**
- Horloger**
- Mécanicien**
- Assistants de machines** (travail en 2 ou 3 équipes)

Veillez envoyer votre dossier à Barbara Schürmann / Ulrich Fahrni ou les appeler au 065/51 71 71. ETA SA Fabriques d'Ebauches, 2540 Granges

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

145-721246/44



**Vous, OK, et personne d'autre**

Pour une manufacture d'horlogerie de première force, nous recherchons pour un poste FIXE:

**dessinateur/constructeur de boîtes et bracelets sur AUTOCAD**

Une bonne expérience dans ce secteur est indispensable.

Pour tous renseignements Gérard FORINO attend votre appel.

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK # 132-772137

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

**OFFRES D'EMPLOI**

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

**chauffeur-livreux**

à temps partiel, connaissant bien la ville.

Se présenter au magasin de fleurs MOTTIER  
Avenue Léopold-Robert 83  
2300 La Chaux-de-Fonds 132-772143

**L'annonce, reflet vivant du marché**

## Evénement mondial à Bikini Test Young Gods: le paradis!

Si d'aucuns l'avaient su, la ville aurait été assaillie: depuis trois semaines, les Young Gods avaient pris leurs quartiers à la Joux-Perret 3, où ils peaufinaient le show qu'ils promèneront désormais de par le monde (lire «L'Impartial» du 31 mai). Mais c'est à Bikini Test que le groupe suisse le plus respecté de l'univers a réservé, jeudi 1er juin, la première de son nouveau spectacle. Aubaine saisie par près de 500 fans, venus de par-tout. On a craqué...

Plantons le décor: des mini-projecteurs jumeaux surpuissants balaient méticuleusement la masse humaine en liquéfaction. Leurs faisceaux, véritables scalpels de lumière, tranchent l'obscurité avec une économie d'ascète. Les samples d'Al Comet font souffler un vent radioactif sur lequel Franz Treichler surfe avec des grâces de shaman sibérien. C'est jeudi soir et les Young Gods règnent sur Bikini Test.

Rapide tour d'horizon des plaques minéralogiques des voitures parquées alentour: ils sont venus de partout pour ces retrouvailles soniques. En moins d'une demi-heure, Bikini Test



Young Gods à Bikini Test

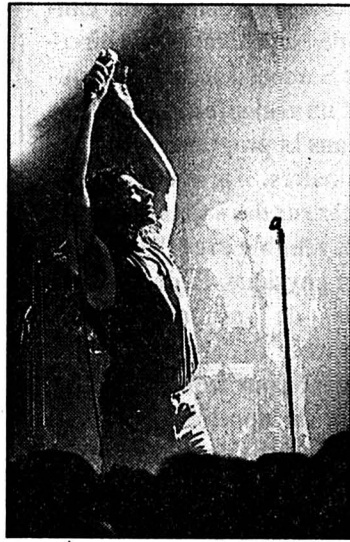
Un être élémentaire resurgit en nous...

est irrémédiablement complet. A l'intérieur, le taux de journalistes au mètre carré se révèle considérable. Rien que de très normal: les immenses Young Gods sont de retour après un trop long silence radio. Tout le monde est là.

Comme le nouvel album ne sortira que le 12 juin, les fans navigent en plein mystère. Ils découvriront avec bonheur la matière nouvelle de l'aventure Young Gods. Le champ de manœuvre du divin trio est comme une immense steppe sur laquelle il régnerait sans partage: c'est un

territoire à la fois très homogène, mais qu'il est loisible de traverser dans tous les sens. Liberté de mouvement totale pour les trois explorateurs, qui vous emmènent d'autorité dans une virée tenant plus de l'expérience cathartique que du simple concert.

Le fait est là: les Young Gods réactivent une très vieille mémoire. Minérale? Animale? On remonte à une source primitive, sans trop savoir comment. Un être élémentaire resurgit en nous. Cet effet-là est sans équi-



(P. Pfiffner)

valent dans le monde de la musique. Les Young Gods donnent l'impression de pouvoir piocher des matériaux dans les quatre éléments. Des matériaux dont d'autres ne sauraient que faire.

Il n'y a pas de point faible dans la machine Young Gods. Tout s'affirme avec une puissance lumineuse, une évidence «allant de soi». Pour maîtriser aussi parfaitement un format, il faut l'avoir inventé soi-même. C'est là l'une des gloires de ce groupe inimitable. Désormais, Bikini Test est hanté. MAM

Au tribunal de police

## La drague fautive

Et si ce n'était qu'une petite drague du samedi soir, entre deux paumés? Le président du tribunal n'en a pas jugé ainsi. Prévenu d'acte d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance, un jeune homme a été condamné à 60 jours d'emprisonnement, assortis d'un sursis de 5 ans.

Après expertise et contre-expertise, l'affaire a bien duré deux ans. Tout avait commencé un soir de fin de semaine. Dans un bar de la ville, un jeune homme s'attable avec une équipe. L'une des filles le met en garde. «Tu ne touches pas à Maria (nom fictif) sinon je te casse la g... Ce n'est pas une fille comme les autres, elle est dans un centre». Paul (également nom fictif), ne prête pas trop attention à ces menaces. «J'en avais l'habitude».

Mais encore, lui qui a passé sa vie dans des «centres» n'a pas compris que Maria, 21 ans, pouvait être handicapée. Les deux jeunes gens échangent quelques propos puis décident de sortir du bar; l'un après l'autre, pour ne pas éveiller la mauvaise humeur de l'amie accompagnante. Une fois dehors, le couple se dirige vers les WC publics proches, entrent dans la même toilette et se prêtent à des jeux certainement de leur âge, même si l'endroit n'est pas des plus appropriés, cela sans aller jusqu'à consommer l'acte sexuel. Lorsque les amis s'aperçoivent de l'absence de Maria, ils se mettent à sa recherche, la découvre et crient «au salaud», non sans ensuite casser la g... à Paul.

Les parents de la jeune fille ont porté plainte, convaincus que Paul a profité de leur fille parce qu'elle est handicapée psychologiquement, étant incapable de se défendre et de refuser de telles avances. Leur avocate a basé toute sa défense sur ce point de vue. Le prévenu a bien tenté de dire et redire que Maria était pour lui une jeune fille normale, gentille même parce que discutant amicalement et semblant consentante aux caresses prodiguées. Lui aussi est quelque peu handicapé, doté d'une intelligence moindre. «Il n'a pas eu une vie normale dans de nombreux domaines, a avancé son avocat. Rien n'établit qu'il ait vraiment eu l'intention de profiter de la jeune fille. Cette dernière n'est de loin pas débile, sa scolarité l'atteste. Manifestement, ce couple s'est mutuellement trouvé sympathique. Les jeunes gens de leur âge font ce genre de choses». «Maria ne ferait pas cela dans des WC publics» s'est offusquée l'avocate de la partie plaignante. Et son collègue de rétorquer: «Le comportement sexuel reste secret et les relations ne se déroulent pas toujours dans des draps de satin; furtives, elles ont aussi leur charme...».

Quittant ce terrain délicat, l'avocat du prévenu a rappelé qu'il a fallu une expertise et une contre-expertise pour déterminer que le handicap de Maria était perceptible. «Comment voulez-vous que mon client, doué d'une intelligence faible, ait pu le déceler? Ce n'est pas un hasard si deux êtres tels que Maria et Paul se rencontrent».

Le président du tribunal Yves Fiorellino ne l'a pas suivi dans ce dédale sentimental. Tout en attendant la peine de 90 jours requise par le ministère public, il a condamné le prévenu à 60 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant 5 ans. (ib)

### PUBLICITÉ

**Croissant Show**  
PÂTISSERIE-CONFISERIE  
M. et G. Vogel  
**OUVERT LE DIMANCHE**  
Nos fameux  
mégacroissants  
Versoix 4, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 76 34  
132-766244

Rédaction  
LOCALE  
Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
P.-François BESSON  
Christiane MERONI  
Alain MEYRAT

### BRÈVES

**Impar... donnable!**  
**Examens cyclistes**

Rien à redire: le vélo, c'est le pied! Toutefois, deux petites erreurs se sont glissées sous les pneus du journaliste. Le 7 juin, les écoliers seront bien épaulés par le caporal Blaise Matthey et l'agente Dominique Christen. Qui ne sont cependant pas responsables de la brigade de la circulation, mais de l'éducation routière. En outre, le premier prix des catégories filles et garçons consistera en un séjour à Euro Disney dont la durée n'est pas précisée.

(Imp)

**Ordures ménagères**  
**Modifications**

Le caractère férié du lundi de Pentecôte, ce 5 juin entraînera deux modifications du planning de la prise en charge des ordures ménagères. D'une part, le service d'enlèvement sera supprimé lundi, pour être reporté au lendemain mardi 6 juin. La tournée régulière prévue ce jour-là est elle déplacée au mercredi 7 juin. La direction des Travaux publics rappelle en outre que les ordures ménagères doivent être déposées en bordure des voies publiques le jour même du ramassage. (Imp)

### AGENDA

**Au Cesar's**  
**Discothèque**  
**Soirée SIDA**

«Condom Excess», ou le SIDA en ligne de mire! Le Cesar's Discothèque organise samedi 3 juin une soirée SIDA dont une partie des recettes sera attribuée au Groupe SIDA Neuchâtel. Pour l'ambiance, les Dj's J. M. Mofa et Chris Clay y mettront de leur. On ne le répètera pas! (Imp)

**Pentecôte**

**Horaires du MHM**

Durant le week-end de la Pentecôte, le Musée d'histoire et médailles (MHM) sera ouvert samedi 3 juin de 14 à 18 h, dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h et, exceptionnellement lundi 5 juin, de 10 à 12 h et de 14 à 18 heures. (sg)

## Aménagement de la place de la Gare Passages jaunes repeints



Passages de la place de la Gare

Ils ont été habillés d'un jaune pimpant. (Impar-Gerber)

L'aménagement de la place de la Gare, en raison de la nouvelle liaison interurbaine Le Locle - La Chaux-de-Fonds, a eu quelques incidences sur la configuration des trottoirs et des îlots. Certains habitués des lieux ont cru (à tort) que l'on avait défiguré leur place, passant à la trappe quelques passages pour piétons.

Que les usagers soient rassurés, il n'en est rien. En fait, le grand perturbateur du bon déroulement des opérations n'est autre que le mauvais temps dont nous avons été gratifiés durant ce mois de mai, comme nous l'a déclaré l'adjudant Fivaz, officier de circulation et responsable du marquage des artères de la ville. Il n'avait pas été possible de repeindre les lignes jaunes de la place de la Gare en raison des pluies diluviennes de ces derniers jours, si bien qu'un retard sensible a été enregistré sur le calendrier.

Toutefois, l'équipe de balisage a mis à profit l'accalmie de la journée de vendredi en repeignant les deux passages protégés partant de l'îlot de la gare des TC, ainsi que les zébrures de stationnement des bus et la ligne

médiane de la chaussée. Seul petit changement à signaler, le passage reliant l'îlot central au trottoir de la gare a été déplacé de quelques mètres en direction ouest. C'est que l'îlot lui-même a été prolongé pour faciliter le passage des bus pour Le Locle.

**UN + UN BUS**

Par ailleurs, l'enflure marquée de l'îlot en son centre n'est nullement une chicane créée à l'intention des automobilistes, mais permet simplement à deux bus de se parquer parallèlement au trottoir. Quant au deuxième passage pour l'îlot du «Provençal», il a été maintenu à son emplacement initial. Enfin, le passage en face de l'Hôtel de France subsistera, bien qu'il n'ait pas encore été repeint.

**LES CARS PRIVÉS**

Un détail reste à régler, le parcage des autocars privés qui ont été «chassés» par le quai réservé au car des Planchettes. Il serait sans doute possible de leur réserver une case le matin aux heures habituelles de leurs départs. Souhaitons que l'on puisse parvenir également à un accord dans ce sens. Bl.N.

## La S.I. Petit Paris expédie son AG L'avenir à imaginer

Actionnaires enchantés et perspectives à définir. Lors de son assemblée générale de mardi dernier, la S.I. Petit Paris a décidé l'attribution de dividendes, et évoqué quelques pistes pour l'avenir. Côté ambiance, juillet sera chaud et artistique sur la terrasse, et la fête décoiffante le 26 août.

La S.I. Petit Paris se porte comme un charme, et s'interroge. Dix ans après l'achat du bâtiment de caractère de la rue du Progrès 4, huit ans après le début des travaux de rénovation, la société tenait mardi dernier son assemblée générale dans la cave voûtée du lieu.

Nonante-quatre fut un cru joyeux, dont la fête organisée pour l'inauguration des vitraux restera l'un des moments pétillants. L'expérience sera du reste renouvelée cette année en date du 26 août. Toutefois, son thème n'est pas encore défini. Des animations auront en outre lieu sur la terrasse pendant tout le mois de juillet: du 3 au 29, tous les jours sauf le dimanche, entre 18 et 21 heures.

La possibilité est offerte aux artistes de tous genres - musiciens, baladins, jongleurs, clowns, comédiens de rue, etc - de se produire en apéro-concert. Toute prestation non sonorisée sera prise en considération\*. La quête viendra rémunérer les artistes, qui se verront néanmoins offrir repas et boisson. Le Groupe bistrot de la S.I. Petit Paris assumera l'impression des affiches, et d'éventuels frais de transport et d'hébergement.

**PERSPECTIVES**

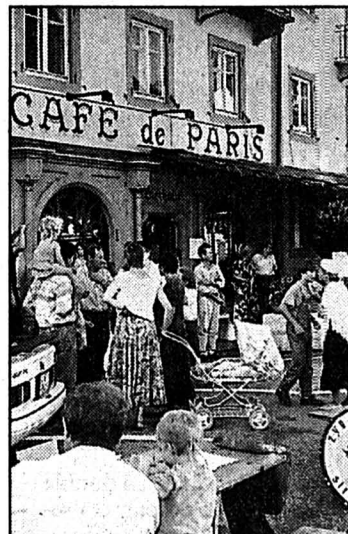
Côté finances, la Société immobilière du Petit Paris est une nouvelle fois bénéficiaire (20.000 fr). Comme l'an dernier, les actionnaires - 160 au total, pour un capital de 300.000 fr - recevront un dividende de 4 %, selon le souhait de l'assemblée. Une décision prise en un temps record: deux minutes à peine!

Quant au Conseil d'administration, il est réélu en bloc pour trois nouvelles années. Un seul transfert d'actions est à signaler

pour 94: une grande banque de la place cède gratuitement les siennes (2 x 1000 fr) au Centre culturel de l'ABC. A noter que d'autres actionnaires cherchent à vendre les leurs.

Quelles perspectives pour la société? Divers travaux d'entretien et la restauration de la cuisine sont prévus, la rénovation de la cage d'escalier restant un projet plus lointain. Le mandat inscrit dans les statuts étant sur le point d'être réalisé, le président du Conseil d'administration Jean-Fred Boillat évoque d'autres opérations immobilières. Les objectifs de la société y font du reste référence. Pour le président: «Il y a possibilité de se concentrer sur l'immeuble du Petit Paris, d'envisager l'achat d'un autre bâtiment, ou de faire autre chose encore!». Mardi, on a évoqué les immeubles de l'ABC et de Parc 1. Ce sont là des pistes et rien de plus, mais la réflexion est lancée. Du reste, Jean-Fred Boillat ne cache pas sa gourmandise: «Nous pouvons assumer une croissance prudente». (pfb)

\* Pour réserver des dates ou se renseigner: Philippe Cattin, Fritz-Courvoisier 29, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél + fax: 039/28 69 03



La fête en 1994

Elle sera reconduite le 26 août. (Impar-Gerber-a)

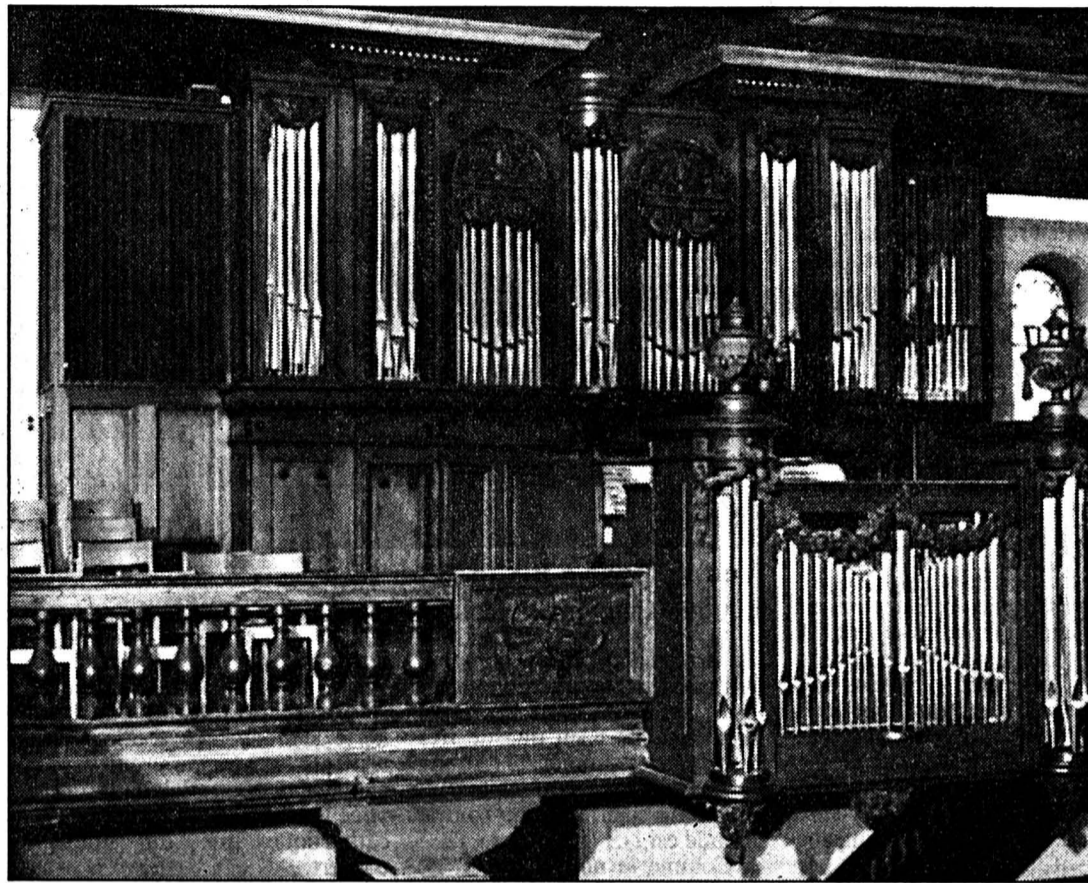
## L'orgue à l'Ecole d'ingénieurs (EICN)

## L'art et la technique

L'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel et son directeur Samuel Jaccard poursuivent un réel effort d'originalité dans la programmation des séminaires. Après cinq conférences sur des sujets en immédiate relation avec l'ingénierie et la physique, la dernière du cycle de printemps était consacrée à l'orgue. Un instrument pour lequel l'électronique est appelée à jouer un rôle essentiel dans le futur.

Mardi dernier au Locle, l'orateur Johannes Roehrig, facteur à la Manufacture d'orgues de Saint-Martin bien à la hauteur du sujet, rappela quelques jalons historiques. Après avoir été pendant des siècles un instrument de cour et de plein air, discrètement, vers le XIIe siècle, l'orgue fit son entrée à l'Eglise chrétienne. Des textes de cette époque l'affirment. Au XIIIe siècle, toutes les grandes églises d'Europe rivalisent en la matière.

Jusqu'à la fin du Moyen-Age, on a construit, dans tous les pays, des instruments de même style, adaptés à la pureté de l'architecture romane. A l'époque de la Renaissance, les écoles nationales commencèrent à se différencier. Plus un pays était éloigné, du point de vue géographique, plus les différences de facture étaient prononcées. Si



Le grand orgue du Temple français au Locle  
L'instrument a été restauré en 1967

(Photo-archives)

conséquences importantes sur le développement de l'orgue qui devait résonner davantage.

Epoque après époque, Johannes Roehrig jalonne son exposé d'exemples sonores fort

ries d'anches en chamade» c'est-à-dire des tuyaux horizontaux, formant un éventail au-dessus de l'organiste. La naissance de l'architecture gothique, l'amplitude des voûtes eurent des

l'orgue espagnol ressemblait à ses débuts à son homologue italien, l'école ibérique développa des jeux solistes. La caractéristique de l'instrument espagnol sera représentée par les «batte-

édifiants. Il fait entendre des «fonds flous» desquels émergent des sonorités solistes, caractéristiques des instruments romantiques.

Face à un auditoire de futurs ingénieurs et de professeurs, Johannes Roehrig décrit les organes principaux, les différentes sortes de tuyaux, «à bouche», «à anche»; 16 pieds, 8 pieds, 2 pieds. Un tuyau deux fois moins long aura le double de vibrations et donnera la note à l'octave supérieure. Les tuyaux bouchés produiront des sons inférieurs d'une octave à ceux des tuyaux ouverts de même longueur.

Harmoniques, «mixtures» avant et autour de Jean-S. Bach: un jargon bien spécifique qui devenait clair comme eau de roche grâce aux explications, et aux diaps, de l'orateur. Comme s'éclaira encore le mystère de la transmission «pneumatique» qui, propulsée par l'électricité, permet d'accoupler les claviers. Traction mécanique, électronique: on n'arrête pas le progrès.

Au cours des siècles, l'architecture, les compositeurs, les interprètes ont été à la base du développement de l'orgue. Jean-S. Bach au XVIIIe siècle, César Franck au XIXe, ont contribué énormément à son amélioration. «Aujourd'hui, dit en conclusion Johannes Roehrig, nous avons besoin d'ingénieurs pour maîtriser toute la partie électronique de l'instrument et la développer...»

A bon entendre... D. de C.

## Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Caire-Lise DROZ

## BRÈVES

Des résultats «bronzés»  
Nageuses véloces

Lors du traditionnel meeting de jeunesse de Renens, les 27 et 28 mai dernier, les jeunes sportifs du club Le Locle Natation se sont de nouveau distingués. Ainsi, le samedi, s'il n'y a pas eu de médaille, certains ont accompli des records personnels. Et le dimanche, Audrey Vuille a remporté trois troisièmes places, sur le 100 m libre, le 100 m dos et le 100 m dauphin. Des troisièmes places ont également été remportées par Maude Challandes en 100 m dauphin, Magali Giordano en 100 m dauphin et Cindy Vuille en 100 m brasse. Cette dernière a d'ailleurs raté une deuxième médaille de bronze sur 100 m libre pour un centième! D'autre part, lors du meeting de Martigny, le 21 mai, on peut encore relever parmi les médaillées Maude Challandes, Audrey Vuille et Sarah Huguenin qui a accompli encore deux performances personnelles. (Imp)

Recherche de fuites d'eau  
Campagne des SI

Les Services industriels du Locle mènent traditionnellement des campagnes de recherche de fuites d'eau. La première a commencé le 29 mai et se prolongera jusqu'au 8 juillet, tandis que la seconde aura lieu du 14 au 25 août. Cette campagne a lieu pendant la nuit. Pendant la journée, le personnel se rend vers les compteurs accessibles sans clé dans les locaux. D'autre part, les SI demandent à leurs abonnés de faire réparer les WC, robinets, soupapes de sûreté ou vannes automatiques sur les compresseurs de refroidissement à eau qui coulent, ainsi que de leur signaler tous les bruits de fuites. (Imp)

## BRAVO À

Mme Zinder-Vuagneux...  
... domiciliée Bournot 33, qui vient de célébrer son nonantième anniversaire. A cette occasion elle a reçu la visite de Jean-Paul Wettstein, conseiller communal. Celui-ci lui a exprimé les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises. Il lui a aussi remis le traditionnel cadeau. (Imp)

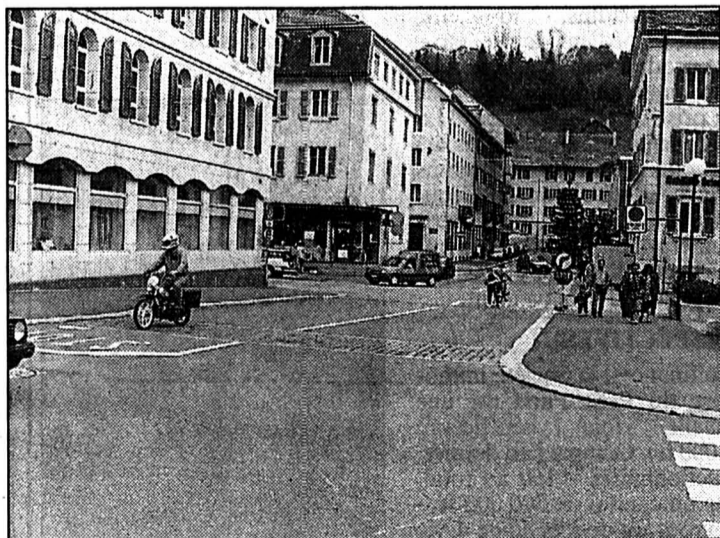
Places de parc à la rue du Temple  
Interdiction levée

Les dix places de stationnement pour voitures qui avaient été supprimées au sud de la rue du Temple (voir notre édition d'hier) ont été rétablies. Les commerçants avaient écrit jeudi une lettre au Conseil communal pour demander une entrevue, indique Bernard Vaucher, ce qui a effectivement eu lieu hier matin avec le conseiller communal Paul Jambé, directeur de la police locale. «Nous avons décidé de supprimer cette interdiction, tout en sachant que cela provoquera des perturbations», explique le commandant de la police locale Gilbert Miche, «mais après analyse de la situation, nous avons estimé préférable de

maintenir ces places de parc. Nous devons dialoguer avec les taxis et les transports en commun».

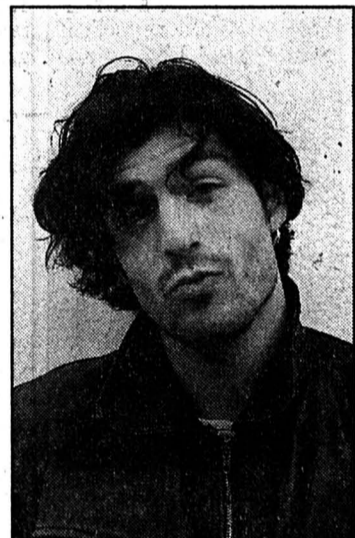
Cette décision soulage grandement les commerçants. «Je suis très satisfait que la réaction ait été si rapide» se félicite B. Vaucher «mais nous sommes bien conscients que c'est provisoire et que l'épée de Damoclès est toujours suspendue au-dessus de nos têtes!»

«Un terrain d'entente a été trouvé», conclut Gilbert Miche, «mais ce n'est pas la solution définitive, qui devra faire l'objet d'une étude plus approfondie». (cld/photo Favre)

Faciliter le passage des bus  
Rue de la Banque:  
à double sens

La rue de la Banque est à double sens depuis hier et par conséquent la signalisation a été légèrement transformée. Une décision prise dans le cadre de l'introduction des nouveaux trans-

ports en commun, notamment pour faciliter le passage des bus qui viennent de la gare, indique le commandant de la police locale Gilbert Miche. (cld/photo Favre)

Sans Mimi mais avec musiciens  
Cavalli fait cavalier seul

## Claude Cavalli à la Grange.

Un pianiste et chanteur «classieux». (sp)

Claude Cavalli, grosse affiche et belle tête (et non le contraire) précise le programme de la Grange, fait lui aussi partie de la famille. Ce jeune facteur de piano chaux-de-fonnier, que l'on avait déjà vu aux côtés de Mimi, de Bob Jambé, de groupes rock ou dans la Revue de Cuche et Barbezat, présente cette fois son propre spectacle à partir de jeudi 8 juin à la Grange.

Le piano, Claude Cavalli est pratiquement né avec: il commence à en jouer au Conservatoire à l'âge de dix ans. Par la suite, il bifurque vers des tendances moins classiques. En 1988, il fait partie du groupe «Sans mobile apparent», et en 1990, d'un groupe de jazz sans nom! On l'a vu dans le cabaret «Mimi et Clode», au théâtre des Faux-Nez à Lausanne, au Point Virgule à Paris... Il est lauréat du prix espoir de la Médaille d'or à Saignelégier, deuxième de la Truffe de platine 1994.

Dès 1993, il fait partie du groupe «Crawling Kingsnake blues Band», avec une trentaine de concerts en Suisse et en

France. Il est aussi membre du groupe «Jambé, Cavalli et Cie», il donne concert en première partie de Dominique Dimey, en août 94 à La Chaux-de-Fonds.

Il participe à la Revue de Cuche et Barbezat. Il sort un disque avec Mimi. Et enfin, il crée son propre spectacle, avec des chansons entièrement «home made» - Yves Robert a participé aux textes - et avec trois musiciens: les Loclois Serge Rubi à la batterie et Fabian Schild à la gui-

tare, et le Chaux-de-Fonnier Didier Favre à la basse.

Ce qu'il y a de bien, c'est que si Claude Cavalli a l'air de Delon jeune, il n'en a pas la chanson: c'est un garçon éminemment sympathique. (cld)

● Claude Cavalli, jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 juin à 20 h 30 à la Grange. Réservations: Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises (OTMN) au Locle, tél. 039/31.43.30.

## Places gratuites

Pour participer au concours donnant droit à 10 places gratuites, veuillez répondre à la question suivante: combien de touches comporte un piano?

Les réponses sont à envoyer jusqu'à mardi 6 juin à minuit à «L'Impartial», Service de promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avertis personnellement.

## PUBLI-REPORTAGE

## GARAGE PANDOLFO &amp; CIE

Girardet 37 - 2400 LE LOCLE - ☎ 039/31 50 00



Lors de notre exposition d'avril, vous avez pu découvrir l'attractivité de la gamme VW et Audi, de l'originale Polo à la performante Audi A6, en passant par le somptueux break Audi Avant A6. Nous remercions chaleureusement tous les visiteurs qui ont répondu nombreux à cet événement et profitons de leur transmettre les résultats de notre concours: 1. ROTA Ivano, La Chaux-de-Fonds. 2. CIDA Gianni, Neuchâtel. 3. AMEZ-DROZ Joëlle, La Chaux-de-Fonds. 4. VAZQUEZ Teresa, Le Locle. 5. WENGER Maurice, Le Col-des-Roches. 6. BARGETZI Daniel, Le Locle. 7. MATTHEY-DORET Jean, Les Planchettes. 8. BARACCHI Paolo, Le Locle. 9. BOILLAT Claude, La Chaux-de-Fonds. 10. SCHULTESS Julien, Le Locle. Les prix sont à retirer au garage.

Au fil de l'histoire tourmentée du val de Morteau (XIV)

# Le «règne» des Neuchâtel

Si les gardiens de Morteau furent d'abord les Vennes, depuis les années 1150 environ jusque vers 1190, auxquels succédèrent les Montfaucon, de 1192 à 1325 – ainsi que nous l'indiquons dans notre dernière publication – vinrent ensuite les Neuchâtel pour une période de presque deux siècles (1325 à 1513). Et ceci à la faveur d'un mariage.

Après l'arbitrage de l'archevêque, Jeanne de Montfaucon, descendante et héritière des précédents, apporte en 1325 l'avouerie de Morteau, une partie de la seigneurie de Vennes, et bien d'autres possessions de Franche-Comté, à son mari Louis de Neuchâtel. Ceci n'est pas du goût d'Henri de Montbéliard, son oncle, qui avait hérité des villages qui formeront ensuite la seigneurie de Réaumont, et qui cherche à récupérer le gardiennage de Morteau par tous les moyens. Il s'empresse de construire une forteresse au Béliu, sur un promontoire que venait naïvement de lui céder le prieur. Il s'ensuivra une guerre entre Neuchâtel et Montbéliard, dite «guerre de Réaumont», qui durera, sous diverses péripéties, arbitrages, trêves et reprises, plus de 30 ans, de 1325 à 1356. Elle verra se préciser en 1348 les frontières du Prieuré avec la seigneurie de Réaumont, au lieu dit le-Bas-de-la-Chaux. Le comte de Neuchâtel, qui s'était emparé en 1303 de pâturages et bois au Montcurnil (entre le Chauffaud et le Haut du Cérneux), s'engage en 1333 à les restituer, ce qu'il ne fera qu'en 1373. Cependant, l'héritier des Montbéliard revendique encore

l'avouerie de Morteau vers 1395, mais cette fois-ci par voie de procédure, qu'il perdra.

## EPOQUE TROUBLÉE

Le mariage de Louis de Neuchâtel avec Jeanne de Montfaucon aurait pu permettre la création d'un état transjurassien neuchâtois, si les oncles de Jeanne, barons comtois, n'avaient pas tout fait pour l'empêcher, d'une part, en morcelant la part de Jeanne autant que possible, d'autre part en essayant de récupérer Morteau, le seul territoire touchant Neuchâtel, et risquant le plus de ce fait d'y être un jour annexé, allant sans succès jusqu'à recourir à la guerre.

Cette époque troublée pour le Val, fut l'occasion de délimiter bien des frontières. Certaines sont depuis devenues de simples limites communales, d'autres des frontières d'Etat. Or rien ne permettait au départ de prévoir une telle différence dans l'évolution. Il s'agissait au XIIIe ou XIVe siècle et dans tous les cas, de limites semblables de seigneuries, à peine défendues et discutées par une chevalerie prompte à dégainer l'épée. La frontière chaude, on l'a vu, est celle du Bas-de-la-Chaux; la frontière qui s'estompée est celle entre Neuchâtel et Morteau, puisque le maître est le même.

## VALANGIN ET L'INVASION DES BRENETS

Comme pour contrebalancer le pouvoir de Neuchâtel sur Morteau, les habitants du prieuré se placent en 1388 sous la protection du duc de Bourgogne. Ils utilisent ainsi la technique bien connue au Moyen Age d'opposer deux pouvoirs, afin d'accroître sa propre autonomie vis-à-vis d'eux, tandis qu'ils s'affrontent. Les habitants rappellent aussi par ce geste leur double

appartenance : leur seigneur est le prieur, coiffé par le comte de Neuchâtel ; leur comté demeure celui de Bourgogne.

Pendant que le comte de Neuchâtel jouit pleinement de l'avouerie de Morteau, après avoir fixé la limite de l'influence des Montfaucon-Montbéliard au Béliu, une autre seigneurie située entre Neuchâtel et le Val viendra compliquer le jeu. Il s'agit de la seigneurie de Valangin.

Cette seigneurie, citée dès le XIIe siècle, aurait été fondée, selon certain historien, sur des terres relevant de Neuchâtel, au profit d'un fils cadet du comte. Cette thèse n'étant pas prouvée par les documents, il n'est pas impossible que cette seigneurie existe de plus haute origine, et sans lien avec Neuchâtel. Au début, le sire de Valangin semble reconnaître l'autorité comtale de Neuchâtel. Mais le jeu des seigneurs de Valangin consista à prendre le maximum de distance par rapport à Neuchâtel afin d'accroître leur autonomie par rapport à ce puissant voisin. C'est pourquoi le sire de Valangin cherchera d'autres vassalités pour ses possessions du Val-de-Ruz, soit vers l'évêque de Bâle, soit vers le comte de Montbéliard. Il s'allia à Berne par un traité de combourgeoisie en 1401. Le dernier sire de Valangin refuse toujours de prêter hommage au comte de Neuchâtel en 1529. Comme il était fort endetté auprès des bernois, ceux-ci occupent la seigneurie comme gage de créance en 1579. Berne cède ensuite Valangin à son protégé Neuchâtel. Les héritiers du dernier seigneur ayant cédé leur droit à Montbéliard, il fallut pour en terminer, indemniser grassement cette maison en 1592. Cette date marque donc le rattachement définitif de Valangin au comté.

Le territoire de Valangin s'étend jusqu'à la vallée du Locle, donnée en 1150 aux moines de Fontaine-André (prieuré situé vers Neuchâtel). Mais les moines n'apparaissent plus ensuite dans la vallée. Celle-ci se peuple donc peu à peu, sous l'autorité directe des seigneurs de Valangin. Valangin touche Morteau depuis la Roche Fendue (Col-des-Roches) jusqu'à Pouillerel et le Doubs.

## LES BRENASSIERS BOURGUIGNONS

En 1373 déjà, le seigneur de Valangin se considérait comme propriétaire des Brenets. Un accord est passé en 1408, qui fixe les limites de Valangin: Montmollin, Grande Sagneule, Haut de Martel, Roche Fendue (Col-des-Roches), Goudebas, le Doubs. Les Brenets sont ainsi séparés de Morteau à l'insu du prieur et des habitants, qui continueront d'ailleurs de payer leurs impôts à Morteau jusqu'en 1490. En 1451, les Brenassiers se placent sous la protection du duc de Bourgogne et se reconnaissent donc comme étant toujours bourguignons.

## COUP DE FORCE

Devant ces réticences, Jean d'Arberg décide de frapper un grand coup. Le 1er septembre 1451, à la tête de 100 hommes armés poussant devant eux 200 têtes de bétail, il passe par le Chauffaud et va dévaster les terres ensemencées des Brenets. Les habitants se réfugient dans le Val. Le prieur porte plainte auprès du duc de Bourgogne et le seigneur est condamné par contumace. Puis on juge le fond du litige. La sentence du Parlement de 1455 arrête la frontière suivante: Goudebas, Rançonnière, le fond de la Combe Monterban, Vieille Morte, Beauregard, Pouillerel, Sombaille, et le

Doubs. Les bornes sont mises en place en juin 1455. Les Brenets restent donc à Morteau pour quelque temps encore.

## LES SUISSES REVENDIQUENT MORTEAU

Après les guerres de Bourgogne, tandis que le pouvoir comtal est exercé par Maximilien d'Autriche au nom de sa fille Marguerite, Neuchâtel est puni de sa neutralité pendant le conflit par la mise sous séquestre de ses possessions en Franche-Comté.

Profitant de la situation, c'est à dire de la suspension de l'autorité de Neuchâtel sur Morteau, le seigneur de Valangin qui contrairement aux enfants Hochberg, était resté fidèle à la Bourgogne, et avait par sa femme, sœur du maréchal, un puissant appui en Bourgogne, prélève en 1507 les dîmes des Brenets, qu'il cherche de nouveau à annexer, et s'empare des blés semés. Le prieur se plaint de cette nouvelle agression. Les juridictions, par opportunisme, vu le rapport des forces politiques, et au mépris du droit, n'osent se prononcer. Seul le Pape se déclare en vain en faveur de Morteau. Le maréchal de Bourgogne cherche à se débarrasser de ce prieur coriace, mais celui-ci obtient la levée du séquestre impérial. Mais Neuchâtel ne reprend pas possession de Morteau pour longtemps, car il vient lui-même d'être occupé par les Suisses qui revendiquent de ce fait Morteau en 1512.

Joseph MOYSE

Prochain article:  
Vennes et Morteau  
confisqués, puis rachetés

● Lire également les éditions de «L'Impartial» du 18 février, 2, 10, 15, 25, 31 mars, 5, 12, 22, 29 avril, 6, 19, et 26 mai.

## Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80  
Fax 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## BRÈVE

### Remonot

#### Voiture en feu

Une violente collision frontale entre deux véhicules survenue hier à 17 h, en amont de Remonot, s'est soldée par l'incendie spontané de l'un des deux véhicules, sans dommages heureusement pour son conducteur. L'accident a été provoqué par un Zurichois amorçant une manœuvre de dépassement au moment où se présentait en sens inverse une Fiat Panda conduite par un habitant de Sombacour. Le choc fut extrêmement rude, la Toyota du citoyen helvétique se retournant sur le toit tandis que la Fiat s'embrasait juste après que son conducteur en fut sorti indemne. Les pompiers et les gendarmes de Morteau rendus sur place ont découvert deux véhicules hors d'usage et deux conducteurs en pleine forme. (pr.a)

## AGENDA

### Morteau

#### Musiciens à Paris

Dans le cadre du Concours Musi'Ados organisé par les Jeunesses musicales de France, un groupe de jeunes musiciens du Haut-Doubs a été sélectionné pour participer à la finale qui se déroulera les 3 et 4 juin au Cirque d'hiver à Paris. Elèves des Lycées Edgar Faure de Morteau et Xavier Marmier de Pontarlier, Stéphane Bourney, Alexandre Sire, Isabelle Rognon, Alice Binetruy, Xavier Rognon et Annabelle Houser ont en effet franchi avec succès l'épreuve de sélection régionale. (dry)

## Week-end de Pentecôte commémoratif

### Pasteur revient à Dole

A l'initiative de son comité des fêtes et sur une scénographie imaginée par l'écrivain jurassien André Besson, la ville de Dole va revivre ce week-end de Pentecôte à l'époque de son illustre fils, le savant Louis Pasteur.

Les manifestations commenceront cet après-midi, à 17 h, par l'arrivée en gare de Dole de Monsieur Pasteur et de sa suite.

#### 2000 PIGEONS VOYAGEURS

Il s'agira d'une reconstitution de la visite que le savant effectua dans sa ville natale en 1883. En début de soirée, un défilé

aux flambeaux avec quelque 1800 participants en costumes d'époque clôturera cette première journée.

Le dimanche 4 juin, au terme de la messe de Pentecôte, un défilé militaire à l'ancienne de 120 officiers en uniforme du XIXe siècle se déroulera sur la place nationale avec simultanément le lâcher de 2000 pigeons voyageurs.

#### «MENU PASTEUR» À DÉGUSTER

L'après-midi, quinze formations musicales et chorales, soit 800 exécutants, se produiront sur toutes les places de la vieille cité

historique de Dole, ancienne capitale de la Franche-Comté.

Le public pourra également applaudir 500 comédiens qui se produiront sur une dizaine de podiums dans des scènes retraçant la vie urbaine et rurale du siècle dernier, écrites spécialement par André Besson. En outre, des lutteurs, des saltimbanques, des dresseurs d'animaux, des chanteurs de rue, des conteurs, des gymnastes animeront en permanence le cœur de la ville de Dole.

Les visiteurs auront aussi la possibilité de déguster sur place un «menu Pasteur».

(pr.a.)

## Club des Sapins de Villers-le-Lac

### Installation à Morteau

Le club «Orgue et accordéon des Sapins», fondé en 89 par un comité de parents d'élèves musiciens, ouvre un nouvel espace pour son école à Morteau.

Mme Béatrice Pugin, professeur depuis 86, a eu l'initiative de cette installation, les membres du club l'ont soutenue et c'est au 4 rue de la Chaussée que se dérouleront dorénavant les leçons de musique.

Plusieurs élèves issus du Club des Sapins ont remporté de nombreux prix à l'orgue ou à l'accordéon lors de finales nationales. L'ambition du club pour 95 est de préparer et d'intégrer la sélection française pour la coupe du monde en catégorie

musique d'accordéon. Marielle Roy, 15 ans, et son professeur B. Pugin, se rendront à Vincennes (région parisienne) le 6 juin pour tenter de décrocher une place pour le mondial de Stockholm en octobre. Cette volonté est soutenue par l'organisation de concerts qui ont pour but de faire jouer les élèves devant un public. Dès 7 ans et jusqu'à l'âge adulte, les apprentis musiciens écoutent et suivent les conseils de leur professeur.

Elèves, parents, instruments entoureront Béatrice Pugin aux portes ouvertes aujourd'hui de 10 h 30 à 16 h, 4 rue de la Chaussée à Morteau (verre de l'amitié offert).  
D. I.

## IMMOBILIER

A vendre  
val Entremont  
(20 km de Martigny)  
**3 pièces**  
au rez d'un chalet  
pelouse et  
cheminée de jardin.  
Fr. 145.000.-  
Tél. 026 46 25 96.

036-263412

## DIVERS

**LE CLUB PUB**  
**SALON DE JEUX DISCOTHÈQUE**  
de 23 à 4 heures  
du jeudi au samedi  
Henry-Grandjean 1, Le Locle  
157-716072

## IMMOBILIER

Je vends mon salon de

### cosmétique et parfumerie

situé au centre-ville de Bienne; standing élevé; dépôt exclusif de grandes marques; équipement au top niveau.

Adressez vos offres sous chiffre 06-77346, à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

4x4

1000

<p>Veillez me verser Fr. _____ Profession _____</p> <p>Je rembourserai par mois env. Fr. _____ Employeur _____ (aucune demande de renseignements)</p> <p>Nom _____ Depuis quand _____</p> <p>Prénom _____ Salaire mensuel Fr. _____</p> <p>Date de naissance _____ Etat civil _____ 13<sup>ème</sup> salaire (gratification) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Lieu d'origine _____ Nationalité _____ Revenus accessoires par mois Fr. _____ (par ex. épouse)</p> <p>Rue _____ No _____ NPA/Domicile _____ depuis _____ Autres engagements de crédit _____</p> <p>No de tél. _____ Date _____</p> <p>Adresse précédente _____ Signature _____</p> <p><small>J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.</small></p>	<p>Addresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">039-23 16 12</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.5em;">BANQUE Xprocrédit</p> <p><small>Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)</small></p>
---	--

## Fêtes de jumelage Neuchâtel-Besançon

## Des sœurs de vingt ans

Deux cités, séparées par une frontière mais géographiquement, historiquement et économiquement très proches, se sont jumelées il y a vingt ans. Neuchâtel et Besançon entendaient ainsi renforcer et développer des échanges déjà existants. Différentes manifestations seront organisées pour marquer l'événement à Neuchâtel et à Besançon. La population est conviée à s'y associer.

Les Neuchâtelois se sont taillés une réputation de gens réservés, sérieux jusque dans l'amusement, puisqu'il est dit qu'ils s'amuse avec application», a relevé le conseiller communal André Buhler qui présidait hier la conférence de presse relative aux 20 ans du jumelage Neuchâtel-Besançon. Deux villes déjà très proches dans le passé, et il fallait peut-être cette proximité pour que les Bisontins fassent fi d'une réputation, sachant déjà que les Neuchâtelois ne sont pas économes en matière d'amitié. Ils l'expriment, peut-être, différemment.

L'amitié qui s'est consolidée il y a vingt ans était motivée par une volonté de resserrer les contacts entre la population des deux villes, a déclaré André Buhler. Cet acte fraternel avait aussi pour objectif de développer les échanges culturels et de formation professionnelle. D'un côté comme de l'autre, on y a prêté une attention fluctuante, en relation avec les personnalités en poste au sein des autorités, mais les collaborations, les contacts se sont concrétisés dans

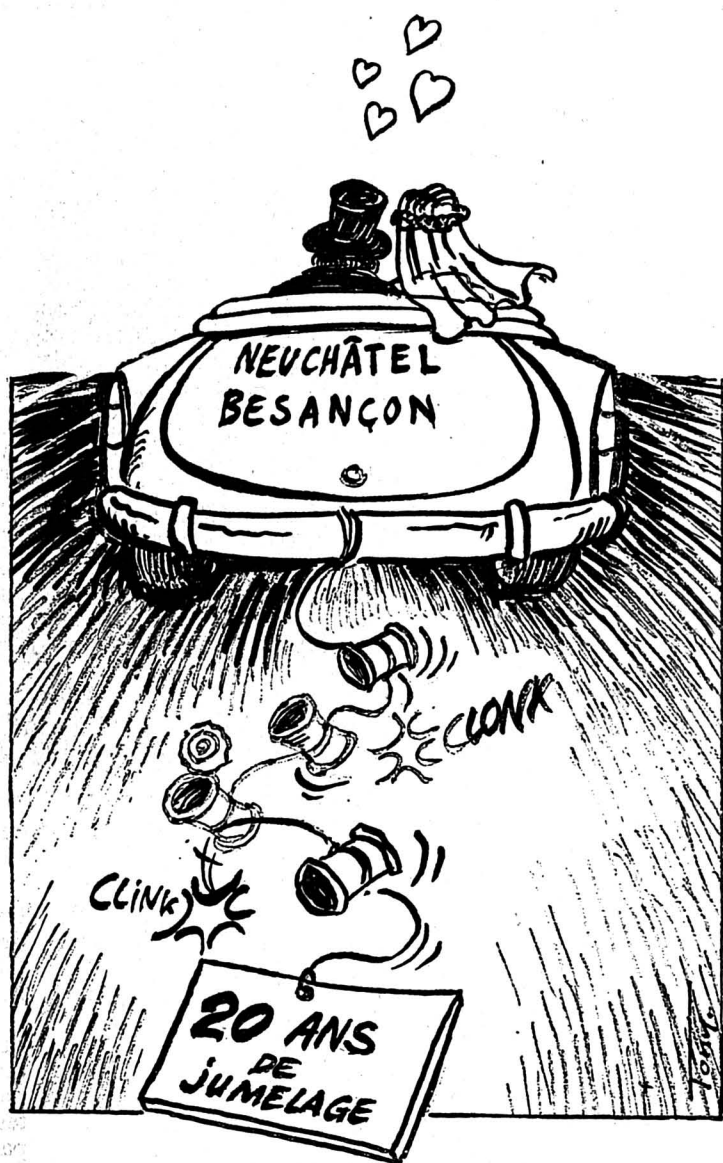
divers domaines. Hier, le propos n'était pas d'en faire un bilan, mais de présenter, en présence d'une délégation de la Municipalité de Besançon, les manifestations qui marqueront les vingt ans du jumelage.

## DOUZE VISITES GUIDÉES

L'accueil des Bisontins en terre neuchâteloise se fera le 2 septembre prochain. La Société des Français de Neuchâtel leur servira le café-croissant dans le préau du collège de la Promenade, à proximité de la place du Port où les cars et les voitures auront un parcage réservé. Puis, chacun choisira entre douze visites guidées qui se termineront sur l'esplanade de la Collégiale. Un vin d'honneur y sera servi par la Chanson neuchâteloise, instant de fraternité auquel la population du lieu est également invitée.

A midi, une assiette «jumelage» sera servie dans les restaurants de la ville, avec boisson et dessert, pour un prix spécial (20 FS ou 80 FF), puis tous les Bisontins seront invités à une promenade en bateau (à 15h30). Le showband Les Armourins animera la matinée et la Musique militaire l'après-midi. Trois spectacles d'une demi-heure seront donnés par la compagnie de théâtre Tumulte à la rue du Concert (à 11h et 17h pour les Neuchâtelois, à 14h30 pour les Bisontins).

Le 30 septembre (une semaine après la Fête des vendanges, à laquelle les deux villes participeront concrètement en réalisant en commun un char fleuri), Neuchâtel et sa population seront attendus à Besançon qui fêtera aussi ce jour-là quarante ans de jumelage avec la ville anglaise de Huddersfield-Kirkstall. Au programme: manifestation à la Citadelle en matinée et spec-



tacles anglais et suisse en fin de journée. Pour voyager en car, le rendez-vous est donné à 7h30 dans le préau du collège de La Promenade (25 FS par adulte, gratuit pour les enfants accompagnés jusqu'à 18 ans).

Des cadeaux seront aussi

échangés: les Neuchâtelois offriront de la vigne (un seul cep sera planté symboliquement en attendant la bonne saison); un arbre et une statue en bronze (une verreuse d'eau réalisée par un artiste du Burkina-Faso) seront les présents de Besançon. (at)

Correctionnel de Boudry

## Quatre ans et il nie

Qu'y a-t-il de plus délicat que ces affaires de couples qui partent à la dérive, se séparent tant bien que mal, quand, soudain, madame accuse son mari d'abus sexuels sur les enfants? Les fillettes disent-elles vrai? Papa a-t-il vraiment «grillé le zizi»? Ont-elles été influencées, manipulées?

Hier, placé devant un tel scénario, le Tribunal correctionnel de Boudry a tranché: bien que le père ait toujours nié, il a écopé de quatre ans de réclusion ferme, soit la peine requise par le procureur. La défense, elle, a plaidé l'acquiescement.

Le tribunal s'est dit impressionné par la précision et les détails des déclarations des fillettes, 4 et 5 ans. Selon une assistante sociale, à cet âge-là, les enfants n'inventent pas. Ils ne parlent que ce qu'ils ont vécu. Seulement, de preuves irréfutables, il n'y en a pas, comme souvent dans ce genre d'affaires. Plus gênant encore, le père n'a pas le profil d'un abuseur: il n'est pas violent, il est cultivé, intelligent et s'exprime calmement. Mais justement: «il se détermine presque comme s'il était étranger à sa propre cause». Le procureur n'a aucun doute sur sa culpabilité. Il voit en lui le type même du prévenu qui ne peut admettre ce qu'il a fait sans détruire sa propre moralité. Il niera toujours. Dans sa psychologie, il y a un clivage moralisateur/déviant sexuel, clivage d'ailleurs répertorié dans la littérature sur le sujet.

La partie plaignante appuie son réquisitoire. Et plus d'une heure durant, point par point, la défense relèvera les lacunes du dossier, les contradictions. Le juge d'instruction n'a pas assez instruit l'affaire; la mère est dépressive. Et l'avocat s'insurge qu'on lui ait refusé une expertise pédopsychiatrique, d'autant que le seul psychiatre qui ait entendu le prévenu «a peine à croire qu'il est coupable». En vain: hier, après déjà six mois de détention préventive, le père est reparti menottes aux mains. (se)

Bateaux solaires

## Championnat européen

Sixième du nom, la course de bateaux solaires des trois lacs jurassiens innove. Le comité d'organisation rattaché à la Société suisse pour l'Energie solaire s'est mis d'accord avec deux organisations sœurs en France et en Allemagne pour mettre sur pied un championnat européen.

Ainsi, ce week-end, les bateaux solaires s'affronteront sur les lacs de la Dahme à Berlin. La deuxième course aura lieu en mer, à La Rochelle. Les bateaux défilent le 14 juillet devant le public attiré par les Francofolies.

La clôture du championnat européen se fera à Neuchâtel, au terme d'une course en trois étapes (Morat et port de Neuchâtel le samedi 19 août; la Neuchâtel le 20 août). Ce sera l'occasion pour les concurrents internationaux de donner le meilleur d'eux-mêmes: le premier départ aura lieu samedi 19 août à 10 h à la place du 12-Septembre, à Neuchâtel. (comm - se)

## AVIS URGENT

## URGENT

Pour des missions temporaires nous cherchons des jeunes

## ÉLECTRONICIENS CFC

Appelez de suite Roger Maffioli.

MAFFIOLI EMPLOIS,

Grand-Rue 6, Neuchâtel

Tél. 038/244 520

28-21767

## Neuchâtel: réaménagement des caves

## Un peu de vie à la rue du Château



## Neuchâtel

La ville a entrepris d'aménager «ses» caves de la rue du Château qui devrait ainsi reprendre un peu de poil de la bête au niveau de l'animation. (Impar-Galley)

La rue du Château à Neuchâtel? C'est sans conteste l'une des plus charmantes rues de la vieille ville. Mais la moins animée, aussi. Changement en vue: la ville invite artistes et artisans à s'y installer.

Etat des lieux: «quand il s'est agi de relouer ce local, j'ai fait la tournée et visité les autres caves». Plutôt que de les laisser portes closes, Blaise Dupont, directeur de l'Urbanisme de la ville de Neuchâtel, a préféré «élaborer un concept: redonner vie à la rue du Château». Concept modeste: aménagement simple des caves «car il

faut que ce soit bon marché». Situés sur le flanc nord de la rue, les locaux - certains sont taillés à même dans le rocher - seront réservés à des artistes ou à des artisans. La ville a déjà reçu plusieurs demandes. Les travaux d'aménagement ont débuté il y a quelques jours. Ils se termineront dans un mois.

Au pied de quatre immeubles, propriété de la ville, artistes et artisans auront ainsi pignon sur rue. Du même coup, leurs ateliers et leurs échoppes animeront un peu cette charmante chaussée pavée qui mène à la Collégiale. A la hauteur de la

fontaine, on pourrait même imaginer une petite buvette. Pourquoi pas? En été, elle comblerait les centaines de touristes qui passent par là.

L'idée de redonner un peu de vie à cette belle rue du Château entre parfaitement dans le projet d'aménagement de la Tour de Diesse. Y sont déjà installés l'antenne d'été de l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs et l'Office des vins de Neuchâtel. Et, actuellement, des travaux sont en cours pour aménager le deuxième étage où viendra se loger une exposition de gravures du vieux Neuchâtel. (se)

## Musée d'ethnographie

## Première mondiale

La nouvelle exposition du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN), intitulée «La différence», constitue une première mondiale. Pour la première fois, trois musées se sont associés pour réaliser une exposition commune. Elle ouvre ses portes aujourd'hui et les fermera le 7 janvier prochain.

Le MEN, le Musée de la civilisation de Québec et le Musée dauphinois de Grenoble ont décidé en février 1993 d'organiser une exposition commune sur le thème de la différence. Originalité: les trois partenaires ont travaillé chacun de son côté sans communiquer leurs intentions. Aucune information n'a filtré pendant la période de préparation. Les responsables des musées ont découvert le travail de leurs partenaires lors du montage ces derniers jours à Neuchâtel.

Chaque musée dispose d'une surface d'exposition de 200 m<sup>2</sup>. Les trois partenaires ont abordé le sujet de manière très différente. Selon le conservateur du MEN Jacques Hainard, il est cependant possible de retrouver la personnalité de chaque musée. «Chacun a conservé ses spécificités», explique-t-il. Après Neuchâtel, l'exposition sera présentée en 1996 à Grenoble. En 1997, elle traversera l'Atlantique pour rejoindre le Québec.

«Personne n'a osé mettre au point un tel projet avant nous», commente M. Hainard. Selon lui, l'exposition propose des «chocs étonnants». Les responsables des trois musées espèrent ainsi interpeller les visiteurs. (ats)

## Rédactions

## CANTON

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

## NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

## BRÈVES

## Neuchâtel

## Fuite d'hydrocarbure

Le SIS est intervenu pour une fuite d'hydrocarbure au port du Nid-du-Crô, jeudi à 15 h 30. Le produit s'échappait devant les bateaux des pontons couverts. Le SIS a mis en place un barrage à l'ouest du port et a répandu du produit absorbant. Aucune pollution n'a été constatée.

## Wavre

## Motard blessé

Une moto conduite par M. A. H., de Valkenburg/Hollande circulait, hier à 10 h 40, route de Wavre, en direction est. A l'intersection avec le chemin de l'Entre-Deux, il a perdu la maîtrise de sa machine qui glissa sur la chaussée et heurta l'avant de l'auto de M. J. G., de Runcorn/Angleterre, qui circulait chemin de l'Entre-Deux en direction de la route de Wavre. Blessé, M. A. H. a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles. (comm)

## AGENDA

## Marin

## En faveur du Papillorama

Cinq amis réunis en petit comité ont décidé d'organiser un loto dont les bénéfices seront versés au Papillorama, en pleine reconstruction à Marin. Ce loto aura lieu à l'Espace Perrier, à Marin, du samedi 3 juin à 16 h au dimanche 4, à 4 heures du matin. (comm)

## Neuchâtel

## Nouvel administrateur

A la suite d'une série de nominations, la direction d'arrondissement postal de Neuchâtel signale que M. Gabriel Juriens entrera en fonction le 1er août 1995 comme administrateur de l'office postal de Neuchâtel 1. Né en 1938 et engagé à la Poste à l'âge de 17 ans, M. Juriens a suivi sa formation à Genève. Il a travaillé à Zurich, puis à Neuchâtel avant d'être nommé à Colombier en qualité de suppléant de l'administrateur. Il s'est ensuite occupé de l'instruction des futurs cadres de l'entreprise et, depuis 1987, il dirige l'office de chèques postaux de Neuchâtel. (comm-se)

## Débat sur la revitalisation du Val-de-Travers

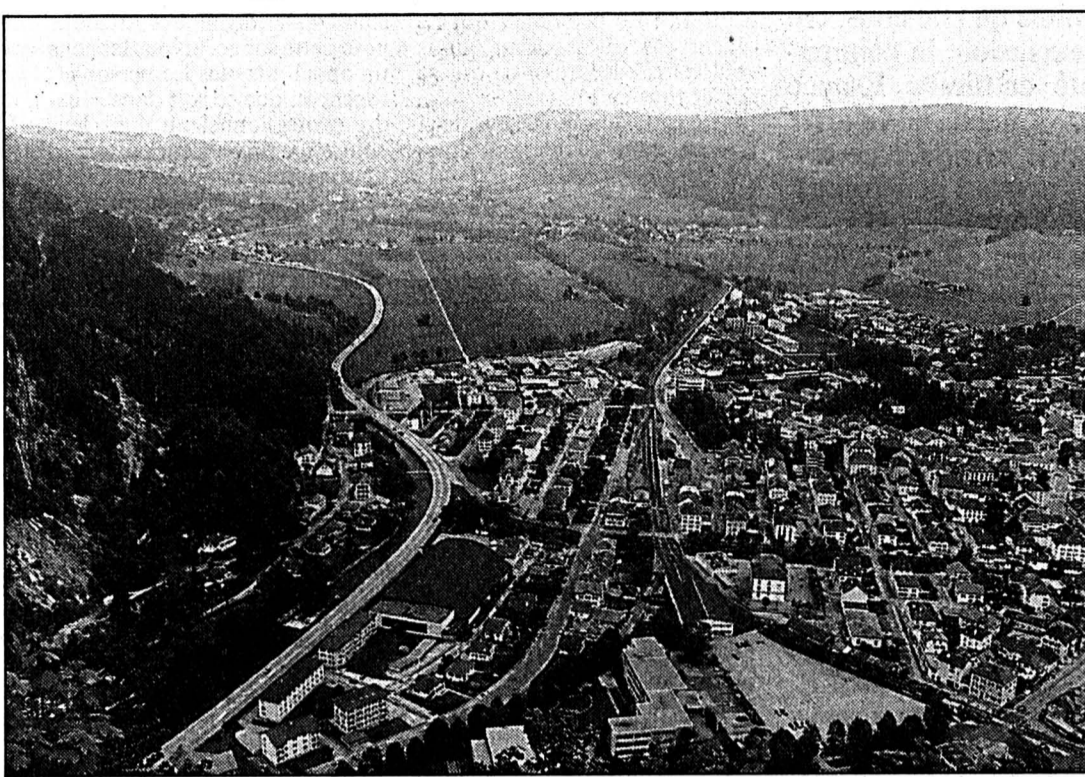
## Image à améliorer

Le Val-de-Travers, dont les entreprises disparaissent sans que de nouvelles s'y implantent, est-il condamné? Non, l'espoir demeure, la mauvaise période passera! C'est, en bref, la conclusion que l'on pourrait tirer du débat tenu jeudi soir à Fleurier sur le thème de la revitalisation du district. Pour un avenir meilleur, la région doit améliorer son image, continuer à se battre, regrouper ses forces dans une commune unique...

Les organisateurs s'inquiétaient. Le débat passionnerait-il les foules? Si la montagne a accouché d'une souris, très peu d'éléments débattus étant finalement nouveaux, le public a répondu présent. Quelque 250 personnes avaient fait le déplacement. Une assistance pas uniquement composée de politiciens actifs, mais avec toutefois relativement peu de participants en provenance des petites communes.

Rappelons que le débat, animé par Jean-Jacques Charrère et Ludovic Rocchi, journalistes respectivement à RTN et au «Nouveau Quotidien», faisait intervenir Pierre Dubois, Conseiller d'Etat, Francis Sermet, de la promotion économique, Jacques Pilet, rédacteur en chef du Nouveau Quotidien, Rémy Cosandey, conseiller communal loclois, et Pierre-Alain Rumley, conseiller communal à Couvet et aménageur cantonal.

Fini, le Vallon? Pour quelques avis pessimistes exprimés que de propos réchauffant le cœur! Le district vit une mauvaise passe, d'accord, mais il s'en sortira. A force de volonté et de persévérance. Sans oublier



Le Vallon vu depuis le Chapeau de Napoléon

Le district doit apprendre à se vendre, doit continuer à se battre, sans oublier de regrouper ses forces.

un nécessaire coup de pouce de l'Etat, que ce soit pour les voies de communication ou pour obtenir une répartition spatiale plus équitable des activités. Les Vallonniers ne comprenant guère pourquoi la buanderie centralisée ne pourrait pas être implantée dans le district (lire encadré).

## ATOUS VALLONNIERS

Pour beaucoup, le Vallon conserve des atouts. Entre autres, un tissu social «vigousses» des savoir-faire, une qualité de vie enviable qui sera indispensable pour accroître le rôle résidentiel de la vallée. Le développement du tourisme a également

été évoqué, comme la nécessité de voir changer mentalités et habitudes afin de tendre vers l'objectif de la revitalisation.

La voie du salut par le tourisme n'a pas convaincu tout le monde. D'autant que les emplois que pourrait créer ce secteur d'activités ne compenserait pas ceux perdus dans l'industrie. Un avis contrebalancé par un participant rappelant, qu'en France, on parle d'industrie touristique!

Toujours concernant le tourisme, la nouvelle organisation cantonale a été critiquée, le poids des villes étant trop important. Et l'intervenant de ré-

clamer un office spécifique au Val-de-Travers. Pas d'accord, a-t-on entendu. Il faudrait d'abord songer à améliorer les capacités d'accueil, les hôtels n'étant pas légion. Sans parler de la quasi impossibilité de prendre un bon repas le dimanche dans de nombreuses communes, et pas des moindres.

## JEUNES FUSTIGÉS

Les jeunes ont en pris pour leur grade. Pour certains, ils s'intéressent plus au sport qu'à l'économie et, pour d'autres, ils ne songent pas aux débouchés au moment de choisir un métier. Des critiques valables pas uniquement pour les Vallonniers.

Le canton a, en effet, plus de 40% des emplois dans le secteur industriel alors que 80% des jeunes embrassent des professions du tertiaire.

Le regroupement des forces, via une commune unique, n'a pas été absent du débat. L'occasion de constater que les divergences existent. Les socialistes fleurisants devaient avoir les oreilles qui sifflaient. MDC

## Buanderie politique

L'implantation d'une buanderie centralisée pour le canton de Neuchâtel a bien évidemment refait surface jeudi soir. Rappelons que le Val-de-Travers avait, il y a quelques années déjà, présenté un projet dans ce sens. Un projet non retenu, officiellement pour des raisons liées aux transports trop coûteux.

La ville de La Chaux-de-Fonds devrait accueillir la buanderie et ses probables cinquante emplois. Aussi, puisque les entreprises privées «apportées» par la promotion économique ne veulent guère s'établir dans leur district, les Vallonniers apprécierait un geste du canton. Bref, une décision politique en leur faveur, le principal client de la future buanderie étant l'Etat. «Non, s'est exclamé Pierre Dubois, les clients sont les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds».

Bien. Mais les Vallonniers estiment que cela ne change pas grand-chose au problème. D'autant que toutes les communes du canton participent au financement du déficit des hôpitaux de la République. (mdc)

## BRÈVE

## Noiraigue

## Nouvel élu

Lors de sa séance du 22 mai dernier, le Conseil communal de Noiraigue a proclamé élu conseiller général M. Thierry Charles, proposé par le parti radical. M. Charles remplacera M. Vincent Bernaschina, démissionnaire. (mdc)

## AGENDA

## Val-de-Travers

## «Promenade-nature», première

A l'initiative de deux retraités, des «promenades-nature» guidées, et gratuites, sont proposées par l'Office du tourisme du Val-de-Travers. La première aura lieu dimanche 4 juin avec pour but Les Roches Blanches. En une demi-journée, les marcheurs, même peu entraînés, pourront découvrir la géologie, la faune et la flore de la région visitée. Explications à l'appui. Inscriptions au téléphone (038)61 31 21 ou au fax (038)61 33 72. (mdc)

## Savagnier-Fenin

## Deux cultes importants

«La paroisse réformée de Savagnier-La Côte-Engollon est à la veille de deux cultes spéciaux. Tout d'abord, demain, dès 10 h au temple de Savagnier, la célébration accueillera huit catéchumènes qui ont été suivis par le pasteur Pierre Marthaler. Une semaine plus tard, soit dimanche 11 juin, le temple de Fenin verra l'installation des onze conseillers de paroisse élus le 14 mai dernier. (mw)

## Dombresson

## Tous avec Didier Cuhe

Les 120 membres du fan-club de Didier Cuhe, le skieur des Bugnenets qui fait partie du cadre B de l'équipe nationale de ski alpin, se démènent sans compter pour soutenir leur champion. Une nouvelle occasion de rencontrer ce dernier sera offerte à chacun, ce soir dès 21 h, à la salle de gymnastique de Dombresson. Disco Vibration y présentera une animation musicale des années quatre-vingt. (mh)

Référendum des socialistes de Fleurier  
Déposé en catimini

Le référendum du Parti socialiste de Fleurier contre l'adhésion de la commune au Syndicat du Centre sportif régional a abouti. Les listes de signatures ont été déposées jeudi, alors que le délai arrivera à échéance mardi prochain.

Les socialistes ont récolté

quelque 640 paraphes; ils en avaient besoin de 417. A signaler que le dépôt s'est fait dans le plus grand secret, un peu comme si les socialistes n'avaient rien d'intéressant à dire pour défendre leurs idées! Un prochain communiqué devrait nous en apprendre plus... (mdc)

## Centre sportif des Verrières

## «Oui» du bout des lèvres

L'adhésion au Syndicat intercommunal du Centre sportif du Val-de-Travers n'a pas passé comme une lettre à la poste aux Verrières. Peu avant le vote, il était difficile de savoir de quel côté allait pencher la balance. Après une discussion très animée, la décision est tombée. Dans sa séance de jeudi soir, le Conseil général a accepté l'arrêté par huit «oui», contre cinq «non» et une abstention.

L'opposition la plus farouche est venue de Jean-Louis Jornod (groupe verrisan): «Aujourd'hui, il est à la mode de parler de régionalisation, de syndicat et de péréquation. Mais, ce n'est pas à coup de millions pour le sport que nous allons régler nos problèmes. Dans la répartition des diverses infrastructures, les Vallonniers ont toujours été les parents pauvres. De plus, la région ne dispose pas de voies de communication convenables. De temps à autre, on nous fait des cadeaux pour calmer les inquiétudes. Il nous faut avant tout investir en faveur de la commune, notam-

ment dans la restauration du collège, la modernisation de la salle de gymnastique et la création d'une déchetterie».

Les préoccupations de Bernard Muller (lib-ppn) ont touché un tout autre domaine: «Avant d'adhérer au syndicat, il est nécessaire de revoir la répartition financière, non pas concernant les coûts d'investissement (réd: 190.834 francs à la charge de la commune), mais le coût d'exploitation annuel de 29 francs par habitant. Notre localité est passablement éloignée de Couvet et nous n'avons pas les mêmes facilités que les communes du Bas-Vallon pour nous y rendre. Etant donné que nous sommes minoritaires, c'est la seule solution pour s'imposer et se faire respecter». Pour Alexis Garrin (lib-ppn) et Alain Rey (rad), «Il ne faut pas être égoïstes mais penser d'abord à la jeunesse. Atout supplémentaire, le Val-de-Travers doit être doté d'un Centre sportif, dont la situation ne peut se trouver que dans un endroit stratégique.» Leurs voix ont été entendues. (paf)

Pro Juventute: la commission du district sans président nommé  
Au service des enfants

André Monnier, président depuis six ans de la commission du Val-de-Ruz du Pro Juventute, a fait part jeudi dernier de sa démission pour des raisons professionnelles. L'assemblée n'ayant pu lui trouver de successeur, c'est Claude Vaucher qui assurera l'intérim. Le démissionnaire reste toutefois membre du comité, et ce dernier devra encore se passer de Willy Debély.

Les événements n'entament pas l'optimisme de cette commission, qui peut s'enorgueillir d'un bilan réjouissant. La gérante Monique Coppotelli a annoncé que les recettes brutes de la vente de décembre 1994 ont encore augmenté par rapport à celles de l'année passée. Soit, pour un montant de 48.910 francs, une hausse de plus d'un millier de francs. A l'avenir, le

comité a décidé de renoncer à l'exposition-vente qui a lieu fin novembre ou début décembre, l'objectif de mieux se faire connaître n'étant pas atteint par cette manifestation.

Lors du dernier exercice, Pro Juventute Val-de-Ruz a participé pour un montant de près de 11.000 fr aux frais de ski de trois enfants et aux frais dentaires d'un enfant, ainsi qu'à l'achat du matériel scolaire pour un apprenti; la commission a également aidé le centre de puériculture, une garderie, le service de consultations pour nourrissons, le Passeport-vacances, ainsi que divers camps et colonies pour sept autres enfants. Avec un total de recettes de 17.292 francs, le bénéfice se monte à 2364 francs.

Claude Vaucher a insisté sur la nécessité du service de puéri-

culture dans le district. Cela fonctionne bien tant aux Geneveys-sur-Coffrane qu'à Cernier. Le service de mieux se faire connaître n'étant pas atteint par cette manifestation. Lors du dernier exercice, Pro Juventute Val-de-Ruz a participé pour un montant de près de 11.000 fr aux frais de ski de trois enfants et aux frais dentaires d'un enfant, ainsi qu'à l'achat du matériel scolaire pour un apprenti; la commission a également aidé le centre de puériculture, une garderie, le service de consultations pour nourrissons, le Passeport-vacances, ainsi que divers camps et colonies pour sept autres enfants. Avec un total de recettes de 17.292 francs, le bénéfice se monte à 2364 francs. Claude Vaucher a insisté sur la nécessité du service de puéri-

## Tireurs du Val-de-Ruz

## Des guidons vraiment très fins

Lors des finales cantonales de sélection pour les tirs principaux 1995 du championnat de groupe de la Société suisse des carabinières (SSC), samedi dernier à Neuchâtel, les fins guidons du Val-de-Ruz ont prouvé leur valeur. En effet, sur neuf sociétés qualifiées pour le canton, cinq viennent du district. Les «Vaux-de-Reux» ont quelques fines gâchettes qui leur font honneur. Ils ont davantage de mérite à s'être qualifiés car les finales ont été aussi courtoises qu'indécises jus-

qu'aux dernières cartouches tirées.

Au programme A (toutes armes), La Patrie de Dombresson-Villiers s'est qualifiée avec 1358 points, obtenant le deuxième rang après Les Mousquetaires de Neuchâtel. Au programme B (fusil d'assaut 57), Les Armes sportives de Chézard-Saint-Martin ont pris la première place avec 1025 points, suivies par La Patrie avec 1021 points. Enfin, au programme C (fusil assaut 90-57), Les Armes

réunies de La Côte-Engollon ont remporté la première place avec 1045 points alors que les Patriotes du Pâquier sont également qualifiés avec 1033 points. Deux tireurs de La Côte-Engollon, Salvatore Picci et Ludovic Jaspers, ont également réussi les meilleurs résultats au plan individuel.

Les sociétés qualifiées se retrouveront au plan national pour décrocher une qualification pour la grande finale d'Oltten. (mh)

Saint-Imier: pour le mois de l'exclusion à Espace Noir

# Le fatalisme n'a pas cours ici

**Le mois qu'elle consacre à l'exclusion, la communauté culturelle Espace Noir entend le nourrir d'esprit critique, certes, mais surtout constructif. Elle s'adresse donc à tous ceux qui ne cèdent pas au fatalisme et compte sur leur rencontre pour éclairer les meilleurs chemins et les meilleurs moyens de lutter contre l'exclusion. Demandez le programme!**

«Le problème de l'exclusion prend des proportions toujours plus grandes, c'est donc le moment d'en parler, d'y réfléchir, de cerner ses diverses facettes. Tout cela dans un esprit certes critique, mais également positif. En proposant des rencontres en-

tre toutes les personnes qui ne cèdent pas au fatalisme, nous voulons révéler aussi ce qui se fait et tout ce qui peut se faire contre ce fléau», précise Michel Némitz, l'un des responsables d'Espace Noir.

L'exclusion, cela prend des formes multiples. Et actuellement, l'une des plus visibles est sans doute celle qui est liée à la toxicomanie.

Au chapitre des conférences dès lors, le premier point fort de ce mois particulier est fixé à jeudi prochain 8 juin, où aura lieu un débat public consacré à la politique de la drogue dans le Vallon. «La drogue, on en parle beaucoup de manière générale, mais trop peu dans une optique locale. Or localement, justement, il semble que le problème prenne de l'ampleur et demande donc une action concrète.»

Les initiateurs du débat espèrent bien qu'il pourra déboucher sur du concret, par les échanges d'idées, d'expériences, de be-

soins et de demandes attendus pour cette soirée. «Nous lançons un appel à toutes les personnes touchées, que ce soit dans le cadre professionnel ou dans leur entourage privé. Leur participation est très importante», souligne Michel Némitz en insistant sur la nécessité de connaître la réalité de ce problème et de ceux qu'il touche pour pouvoir agir.

Ce débat, qui sera animé par Nicolas Chiesa (L'Impartial), verra s'exprimer Mary-Louise Aeschlimann, conseillère municipale responsable des œuvres sociales, Rémy Aellig, directeur du service social imérien, Tamara Jeangros, du Centre «Contact» de Tavannes, et enfin Fernand Poupon, directeur de la Ligue jurassienne contre les toxicomanies, auparavant engagé dans le Drop'In de La Chaux-de-Fonds, et qui possède donc une solide expérience dans ce domaine.

Parce qu'elle s'y intègre parfaitement, Espace Noir men-

tionne par ailleurs la conférence-débat organisée à La Chaux-de-Fonds par les habitants de l'immeuble Place du Marché 6, qui résistent depuis plusieurs années à leur expulsion.

## EN PHOTOGRAPHIES

Dès mardi 5 juin par ailleurs, tout ce mois de l'exclusion s'exprimera photographiquement aussi. A la Galerie, le Prévôtois Pierre Montavon expose en effet «Cliniques», une série de clichés reflétant les temps forts du travail qu'il a réalisé sur les hôpitaux psychiatriques à travers le monde. Un travail qui a fait l'objet d'un ouvrage, d'ailleurs en vente à la librairie.

Autre exposition, plus petite, celle des «Portraits en psychiatrie» du photographe José Crespo, accrochés à la taverne.

Nous nous arrêterons sur la suite du programme dans une prochaine édition. Mais signalons cependant d'ores et déjà un

rendez-vous à retenir: le samedi 10 juin, de 10 à 17 h, la coopérative Partage, qui a été créée par l'Association pour la défense des chômeurs de La Chaux-de-Fonds, proposera une vente-exposition mariant restauration diverse, vêtements et objets textiles. (de)

● **Jeudi 8 juin, 20 h 30, débat intitulé «Politique de la drogue dans le vallon». Entrée libre, bien entendu. - Vendredi 9 juin, 20 h, La Chaux-de-Fonds, place du Marché 6, conférence-débat intitulée «Droit au logement et exclusion». - Jusqu'au 2 juillet, Taverne, expositions du photographe José Crespo, «portraits en psychiatrie». - Du 6 juin au 15 juillet, Galerie, exposition des photographes de Pierre Montavon, «Cliniques». - Du 6 au 16 juin, hall, exposition-présentation de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO).**

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07  
Dominique EGGLEL  
ou  
Tél/fax: 039/41 22 22

## AGENDA

### Bienne

#### Deux concerts

Deux concerts sont inscrits, le mardi 6 juin prochain, au programme du Conservatoire de Bienne. A 12 h 15, quelques étudiants des classes de concert se produiront en la grande salle de la Maison du Peuple. A 20 h 15, c'est à la salle 306 du Conservatoire que se produira Barbara Widmer-Rauber, élève de la classe dirigée par Christine Ragaz, pour son concert de diplôme. Entrée libre pour les deux rendez-vous. (de)

### Université populaire

#### Stages de poterie

Cet été, les débutants comme les amateurs confirmés auront l'occasion de faire naître, de leurs mains, les objets de leurs désirs, grâce à Jacqueline Chaignat, potière, et à l'atelier de poterie de Tramelan. Deux stages sont organisés par l'UP. Ils permettront de constituer de petits groupes, qui travailleront durant trois jours et prendront le repas de midi en commun. Le premier stage commencera le 18 et s'achèvera le 20 juillet, le second se déroulant du 25 au 27 juillet. Renseignements et inscriptions: Université populaire jurassienne, secrétariat, 2735 Malleray, tél. (032) 92.29.29. (comm)

### Mouvement des aînés

#### Deux invitations

La section bernoise du Mouvement des aînés (MDA) de Suisse romande, qui recouvre les régions neuchâteloise, fribourgeoise et bernoise francophones, propose deux activités intéressantes, ouvertes comme de coutume à toutes les personnes intéressées, dès l'âge de 50 ans. Le mercredi 7 juin, c'est à une sortie botanique à Chasseral que chacun(e) est convié, au départ de Saint-Imier et avec déplacement en voiture jusqu'à la métairie de Saint-Jean. Pour s'inscrire, on composera le 032/93 23 27, pour atteindre M. Kessi, à Moutier. Le mercredi 14 juin par ailleurs, l'invitation vaut pour un repas et une visite de l'Ecole fédérale de sport de Macolin; après le repas de midi au restaurant Bellevue, les participants auront la possibilité d'assister à différents entraînements. Pour cette sortie, on s'inscrit auprès de Mme Charrière, à Sonceboz, au tél. (032) 97.10.44. (comm-de)

Bienne: le propriétaire du «Galaxy» tué au couteau

## Cadavre au salon

Herbert Favrod, propriétaire du salon de jeux «Galaxy», a été abattu dans la nuit de jeudi à vendredi. Mobile et auteur(s) encore inconnus, témoins recherchés.

C'est hier matin aux premières heures que le cadavre de cet homme de 49 ans a été découvert dans son salon de jeux, à savoir le «Galaxy», qui est sis à la rue Centrale 52.

### ENTRE 23 H 30 ET L'AUBE

La police a constaté immédiatement qu'il avait été victime d'un homicide: son corps présentait de nombreuses blessures, causées par une arme blanche, et dont l'une au moins se serait révélée mortelle.

Au petit matin, Herbert Favrod n'ayant pas réintégré son domicile, son épouse, inquiète, alertait un parent. Et c'est ce dernier, se rendant au salon de jeux peu avant 5 h 30 hier, qui a découvert la victime. Elle baignait dans son sang, à côté d'un appareil de jeux.

Les tous premiers résultats de l'enquête révèlent que M. Favrod a été abattu entre 23 h 30 et l'aube: La police cantonale biennoise lance donc un appel aux personnes qui auraient remarqué quelque chose de particulier durant ce laps de temps, à la rue Centrale ou dans ses environs.

Si les investigations ne l'ont pas formellement prouvé, il semble cependant probable

que la victime a été dévalisée. Hier après-midi, les enquêteurs lançaient des recherches de grande envergure, menées notamment avec une vingtaine de recrues de l'école de police.

### LES CLIENTS DE JEUDI PRIÉS DE S'ANNONCER

La fouille complète du salon de jeux et du quartier environnant n'a pourtant donné aucun résultat concret, l'arme du crime demeurant introuvable.

En début de soirée, les autorités d'instruction lançaient un nouvel appel, en priant les personnes qui se trouvaient au «Galaxy», jeudi soir, de s'annoncer à la police cantonale (032/27 17 17).

(pcb-de)

Oui bernois à une nouvelle réglementation sur les armes  
**Plus de fermeté désiré**

Le canton de Berne soutient les objectifs de l'avant-projet de loi fédérale sur les armes. Il salue le durcissement des dispositions sur l'acquisition d'armes et l'introduction d'une autorisation pour le port d'armes.

Dans sa prise de position, le gouvernement tient compte de certaines exigences posées par une motion que le Grand Conseil avait acceptée lors de sa session de mai sous forme de postulat.

A ses yeux, une législation efficace, cohérente et restrictive est indispensable sur le plan fédéral pour lutter activement contre un mauvais usage des armes. Il n'en reste pas moins que ce nouveau texte doit tenir compte de la situation particulière de la Suisse, notamment de l'existence d'une armée de milice ainsi que des traditions en ma-

tière de tir et de chasse, afin d'être acceptée par la majorité de la population.

### TIREURS ET CHASSEURS FAVORISÉS

S'agissant des dispositions concrètes, le canton de Berne soutient le durcissement de la législation sur l'acquisition d'armes. Il estime qu'un permis d'achat doit être exigé pour les achats d'armes longues et pour toutes les transactions privées. Toutefois, certaines armes utilisées pour le tir ou la chasse ne devraient pas être soumises à cette réglementation. En effet, elles n'ont presque jamais été employées à des fins criminelles.

Par contre, un permis devrait être requis pour l'achat d'armes militaires à répétition, le mousqueton en étant un exemple fort répandu, et les armes longues automatiques, telles que le fusil

à pompe, les kalachnikovs et les versions civiles du fusil d'assaut.

### RÈGLES AVEC EXCEPTIONS

Par ailleurs, le gouvernement bernois est d'avis que l'introduction d'une autorisation de port d'armes constitue une solution moderne. Il est favorable à l'examen sur le maniement d'armes prévu par la nouvelle loi, mais s'oppose, pour des raisons pratiques, à l'introduction de la «preuve du besoin». Là aussi, les chasseurs et les tireurs sportifs, qui représentent près de 90.000 personnes pour le seul canton de Berne, devraient pouvoir bénéficier d'exemptions si on veut que l'administration ne soit pas confrontée à une avalanche de dossiers.

Pour des raisons identiques, l'autorisation, devrait être valable plus de trois ans. (oid-nic)

Plans d'ensemble et ressources en eau

## On numérise

Les plans cantonaux d'ensemble devraient être numérisés progressivement d'ici à la fin de l'an prochain.

Le gouvernement a débloqué à cette fin un crédit de 630.000 francs. Actuellement, les plans sont remis à jour à la main, avec des moyens traditionnels.

L'importance des modifica-

tions à apporter, notamment dans les zones peuplées densément, rend ce travail particulièrement difficile. La numérisation simplifiera considérablement les travaux de mise à jour. Les données de base sur la gestion des ressources en eau devraient pour leur part être numérisées durant ces deux pro-

chaines années. Le gouvernement vient d'octroyer, à cette fin, un crédit de 360.000 francs. A l'origine, le canton voulait mettre sur pied une vaste banque de données sur la gestion des ressources en eau, mais ce projet a dû être abandonné pour des raisons d'économie. (oid)

Courtelary: une retraite bien méritée

## Trente-cinq ans à la voirie

La municipalité de Courtelary a fêté jeudi **Gérald Reichenbach, qui vivait son premier jour de retraite après 35 ans à la voirie.**

responsable actuel des travaux publics, qu'il aura travaillé le plus longtemps, à savoir pas moins de 28 ans.

S'adressant lui aussi au voyer fraîchement retraité, M. Isler l'a remercié de tout le travail accompli et des bons contacts établis, en espérant par ailleurs que ses collègues auront bénéficié de toutes ses connaissances professionnelles. Des connaissances qui vaudront d'ailleurs sans doute à M. Reichenbach d'être approché encore par ses collègues, pour des conseils expérimentés. (de)

Michel Walliser, maire du chef-lieu, ne manquait pas de souligner qu'une telle fidélité est devenue chose rare. Et avant de lui transmettre les vœux et le présent de la municipalité, il a rappelé que Gérald Reichenbach a connu quatre maires et trois chefs de dicastère. C'est cependant sous les ordres du conseiller municipal Ernest Isler, res-



### Courtelary

Gérald Reichenbach (à gauche), félicité et remercié par Michel Walliser, maire. (Impar-Eggler)

Prison pour femmes en rénovation

## Dignité à respecter

Lancés officiellement cette semaine, les travaux de rénovation entrepris à la prison pour femmes d'Hindelbank visent des buts techniques et humains.

Construits voici une trentaine d'années, les établissements pénitentiaires d'Hindelbank, seule prison pour femmes de Suisse alémanique, ne répondent plus aux exigences actuelles, qu'elles soient techniques ou organisationnelles. Devisée à quelque 15 millions de francs, la rénovation partielle durera deux ans environ et permettra d'adapter le complexe aux modifications profondes, intervenues ces dernières années, dans le domaine de l'exécution des peines et mesures.

A l'occasion de la première pierre, le conseiller d'Etat Peter Widmer, directeur de la Police et

des Affaires militaires bernoises, a souligné mercredi que l'accent est mis désormais sur l'encadrement et les soins, en visant la réinsertion sociale rapide des détenues. Dori Schaer, directrice des Travaux publics, estime pour sa part que cette rénovation est nécessaire pour une détention dans le respect de la dignité humaine.

Pratiquement, les travaux aboutiront notamment à la création de divisions dites «standards», qui seront largement autonomes, et d'une division pour mères et enfants.

Un point de rencontre, des ateliers agrandis pour faciliter la circulation des marchandises, un petit jardin potager et un nouveau système de chauffage (aux copeaux de bois) seront aménagés dans le même temps. (oid-de)



## Saignelégier: comparse condamné pour recel

# L'ombre de Stürm

Présidé par Philippe Guélat, le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes a condamné un ressortissant suisse domicilié dans le Cher (France) à neuf mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans sous la prévention de recel. Son épouse, qui était aussi prévenue, ne s'est pas présentée à l'audience conduite par le juge Philippe Guélat.

Le prévenu devra payer à l'Etat une indemnité compensatrice de 20.000 francs suisses. Le procureur, absent à l'audience, avait requis par écrit une condamnation à 12 mois d'emprisonnement et le paiement à l'Etat d'une indemnité de 30.000 francs. Le prévenu devra encore supporter les frais de justice évalués à plus de 2000 francs.

Les faits ont été découverts par le juge d'instruction cantonal lors de l'enquête relative aux agissements délictueux de Walter Stürm commis dans le Jura, notamment le vol à main armée au détriment de la Caisse Raiffeisen, à Boécourt. Le juge a ainsi découvert que Walter Stürm avait remis une somme de 300.000 francs à un couple de ressortissants suisses établis à Thénieux (Cher) et leur avait demandé d'acheter une maison, ce qu'ils ont fait.

### HÉRITAGE ET JUSTICE IMMANENTE

Selon le prévenu, Stürm leur avait expliqué que cet argent

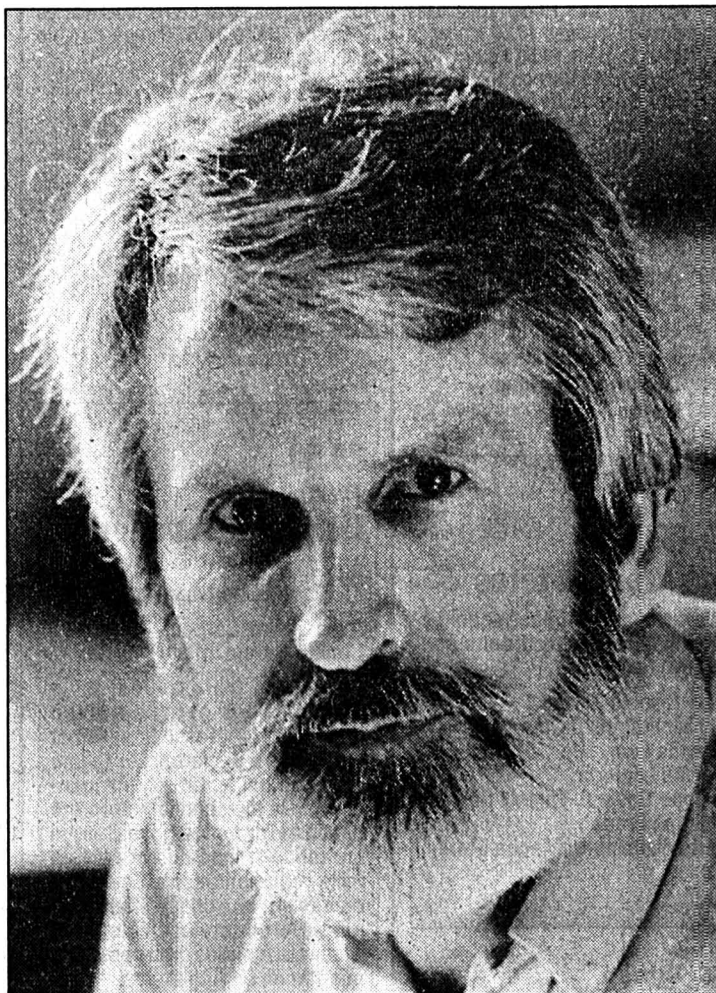
provenait de l'héritage de son père. Cette version n'a pas paru plausible au tribunal franc-montagnard, d'autant plus que les prévenus étaient également renvoyés sous la prévention d'entrave à l'action de la justice. Il apparaît en effet qu'ils ont hébergé Stürm lors d'une de ses cavales. Ils ne pouvaient donc pas écarter la probabilité que l'argent remis par ce dernier provenait de cambriolages ou d'autres délits.

«Bien mal acquis ne profite guère», dit un proverbe. Selon un autre dicton «il y a une justice immanente». On peut en convenir, quand on sait que les prévenus, agriculteurs, ont fait de très mauvaises affaires ces dernières années, en raison des difficultés de l'agriculture. Leurs biens ont été vendus. L'immeuble qu'ils avaient acheté avec l'argent de Stürm, immeuble qui était à leur nom, a aussi été saisi et vendu par l'Office des poursuites.

Aujourd'hui, les prévenus vivent dans des conditions modestes, lui étant employé de voirie et sa femme sommelière. Ils ont perdu tous leurs biens, y compris le pactole que leur avait remis Stürm. Cela explique pourquoi l'indemnité compensatrice a été fixée assez bas par rapport au montant du recel.

Cette indemnité ne doit pas en effet, selon le code, être de nature à compromettre la vie du receleur.

Dans cette affaire, le principal grugé est finalement Stürm, voire ceux à qui il avait dérobé l'argent en question. Le prévenu



Walter Stürm

Le roi de l'évasion a remis aux prévenus une somme de 300.000 francs. (Keystone)

a encore affirmé qu'il n'a plus de contact avec Stürm depuis plusieurs années. Ainsi, il a appris par la presse, en répondant à la

citation du Tribunal franc-montagnard, que Stürm s'est de nouveau enfui du pénitencier lors d'un récent congé. V. G.

### Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

### BRÈVES

#### Officiers d'état-civil

#### Désignés par le Gouvernement?

Les cantons de Berne et du Jura sont les derniers cantons du pays à élire les officiers d'état-civil par le peuple. Aussi l'exécutif jurassien propose-t-il au Parlement de modifier la loi en question pour permettre la désignation des officiers par le Gouvernement. Ce dernier indique que cette tâche exige de plus en plus de connaissances juridiques et techniques. Le Gouvernement serait donc mieux à même de contrôler les compétences des candidats et de fixer les exigences requises. Quand il avance que cette fonction n'a rien de politique, il a sûrement raison. Cette décision sera-t-elle dénuée de sentiments quand les cinq ministres devront trancher entre deux candidats? Nous n'en sommes pas si sûrs... (mgo)

#### Subventions sportives 170.000 fr débloqués

Via le Sport-Toto, l'Etat jurassien vient d'octroyer des montants pour plus de 170.000 francs à des sociétés sportives. En voici le détail: patinoire de Delémont (18.000 francs), stand de tir de Vicques (11.000 francs), Société de tir de Montsevelier (14.000 francs), FC Lugnez (16.700 francs), vestiaires-douches et place de jeux à Develier (31.700 francs), Tennis-Club de Develier (22.000 francs), stand de tir de Courroux (16.500 francs), Tennis-Club Porrentruy (24.000 francs), stand de tir de Courrendlin (14.500 francs) et FSG Courtételle (1600 francs). (mgo)

#### Haute-Sorne

#### Les maires s'unissent

A l'instigation du maire de Boécourt André Mazzarini, les maires de la Haute-Sorne (Bassecourt, Boécourt, Courfaivre, Glovelier, Saulcy, Soultce et Undervelier) se sont constitués en «Forum des maires». Le but: mettre sur la table des problèmes communs qui vont de la gestion financière, les écoles, les relations avec les bourgeois, les déchets, les investissements régionaux, les achats groupés, les travaux collectifs... (mgo)

#### Ski-Club de Saignelégier

### Le président démissionne

L'an dernier, il avait accepté de prolonger son mandat d'une année. Aujourd'hui, sa décision est irrévocable. Mario Jeanbourquin abandonne la présidence du Ski-Club qu'il assumait avec beaucoup de compétence et de dévouement depuis six ans.

C'est au cours de leur assemblée générale, qui s'est tenue récemment, que les membres ont appris la mauvaise nouvelle. D'autant plus mauvaise que personne ne se pressant au portillon, il n'a pas été possible de lui trouver un successeur.

Chef du fond, Georges Froidevaux a signalé que les skieurs avaient participé à vingt courses et il a récompensé les OJ pour leur fidélité aux entraînements qui ont été dispensés conjointement avec les clubs des Breuleux et de Mont-Soleil.

Trois coureurs font partie des cadres du Giron jurassien: Christophe Frésard, Jérôme Châtelain, et le junior Adrien Chaignat.

Claude Pelletier a présenté les comptes qui bouclent favorablement avec une augmentation de fortune de 3500 francs. Pour des raisons professionnelles, Jean-Luc Cuhe, coordinateur des 4 Foulées, a démissionné du comité. Il sera remplacé par Bernard Gacond.

Le comité a été réélu dans la composition suivante: Marco Frésard, vice-président; Mylène Donzé et Mireille Tièche, secrétaires; Claude Pelletier, caissier; Frédéric Frésard, matériel; Jean-Pierre Froidevaux, entraîneur; Georges Froidevaux, chef du fond; Jean Gyger, chef des alpins; Véronique Guenot et Bernard Gacond, assesseurs. (y)

#### Travail de deux jeunes historiens

### Une vision critique

La dernière édition de la «Lettre d'information» du Cercle d'études historiques de l'Emulation contient un article de deux jeunes historiens encore universitaires, MM. Pierre-Yves Donzé et John Vuillaume. Il s'agit d'une première esquisse d'analyse qui sera suivie d'une autre plus complète, ce qui promet...

Ils constatent que les convictions politiques d'une grande partie des historiens, les sujets traités, les sources utilisées et les écoles historiques auxquelles se rattachent les études ne permettent pas d'appréhender le XIXe siècle en totalité, ni son mouve-

ment, ni ses modes de fonctionnement. Les carences en histoire sociale et économique notamment sont patentées.

Ils évoquent le fait que les historiens en cause sont proches soit du Mouvement universitaire jurassien, soit du Parti démocrate-chrétien. En étudiant les conflits politico-religieux, ils écrivent donc une histoire militante, voire nationaliste, qui permette une prise de conscience. «Cette histoire n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens», notent les deux auteurs avec un brin d'arrogance.

Ils poursuivent en disant de

#### Recul des nuitées

### Une courbe inquiétante

Alors que les nuitées hôtelières se sont maintenues au-dessus de 100.000 par an durant les années 80, atteignant même 113.000 en 1990 et 111.000 en 1991, elles sont en chute libre depuis 1992. Les responsables du tourisme jurassien se consolent en relevant que les nuitées parahôtelières augmentent simultanément et compensent cette perte de substance. Une telle explication n'est pas satisfaisante. Elle est surtout défailante sur le plan économique.

Après une diminution de 13.000 nuitées en 1992, une nouvelle baisse de 7200 en 1993, c'est un nouveau recul catastrophique de 21.000 nuitées, soit 22%. Il en résulte en trois ans un recul de près de 50.000 nuitées, qui ramène les nuitées en dessous du total de 1976... Même si une partie de ce déficit résulte d'un déplacement des habitudes et se retrouve dans l'augmentation de

la parahôtellerie, il faut évaluer les conséquences d'une telle évolution. Pour l'ensemble de l'hôtellerie jurassienne, elle se monte au minimum à 2 millions de francs. Les effets induits d'une telle absence de roulement économique sont évidemment considérables. Les conséquences des dépenses de consommation qu'auraient fait ces 50.000 touristes manquants sont aussi très importantes financièrement, c'est-à-dire à tout le moins l'égal de la perte des nuitées non facturées.

#### QUELLES RAISONS?

Alors que le Jura dispose d'une bonne infrastructure touristique-administrative, il faut s'interroger sur les causes d'une telle évolution. La tenue de véritables états généraux de l'hôtellerie et du tourisme s'impose. Il ne s'agit pas d'établir des responsabilités, mais de diagnostiquer le mal et de lui chercher des remèdes. V. G.

#### Porrentruy

### L'heure du compost

Porrentruy ouvre un emplacement de compost communal réservé aux déchets de gazon et aux branchages.

La taxe annuelle de récolte des ordures augmente d'environ 40 francs par ménage. Quinze emplacements de déchets triés - verres, piles, alu, etc. - seront installés, des bacs spéciaux étant enfouis dans le sol afin de réduire les nuisances odorantes et sonores. Des séances d'information seront données afin d'encourager le compost par des particuliers.

Dès l'an prochain, les déchets compostables seront aussi ramassés lors d'une tournée hebdomadaire.

La décision de Porrentruy est une préparation du public à la situation nouvelle qui découlera, en 1997, de la mise en service de la décharge contrôlée de Vendincourt. (vg)

### Démission de l'évêque de Bâle

## Une très vive émotion

L'annonce de la démission de Mgr Vogel et surtout de l'événement qui la provoque a suscité une très vive émotion dans le Jura. L'homme de la rue qui vit assez loin de l'Eglise (c'est la majorité des catholiques) en tire une seule conclusion: les prêtres devraient pouvoir se marier. Mais des catholiques actifs dans la vie ecclésiale et des membres du clergé éprouvent des sentiments bien différents.

Le premier est celui de la douleur et de la déception. Mgr Vogel avait en effet été choisi il y a dix-huit mois après une procédure très largement ouverte, même aux fidèles d'autres religions.

#### LES FIDÈLES TOMBENT DE HAUT

Sa personnalité favorable au dialogue, son engagement en faveur des réfugiés et ses premiers actes épiscopaux dans le diocèse avaient confirmé la qualité de ce choix. C'est dire que les fidèles tombent de haut. On en est convaincu à entendre les déclarations de plusieurs prêtres et du vicaire épiscopal, Mgr Claude Schaller. Certains se raccrochent aux termes de la lettre de Mgr Vogel qui insiste sur sa conviction de la valeur du célibat des prêtres, malgré son écart de conduite.

Mais ceux qui sont soucieux de pastorale mesurent aussi l'effet négatif que cet épisode exercera sur les fidèles et sur les relations entre eux et l'Eglise, notamment concernant les recommandations morales de celle-ci. Remarque que Mgr Vogel a eu le courage de ne pas cacher la vérité constituée à cet égard une bien maigre consolation.

#### RESPECT DES ENGAGEMENTS

Selon certains prêtres, dont l'ouverture d'esprit est connue, le problème que pose cette démission n'est pas celui du célibat des prêtres, mais bien celui du respect des engagements pris librement. Ce respect se raréfie aujourd'hui, aussi bien parmi les fidèles qu'au sein du clergé. La primauté actuelle du temporel sur le spirituel pourrait difficilement mieux être illustrée, soulignent aussi des catholiques engagés qui s'efforcent de vivre leur foi. Ils sont en somme déçus d'avoir été trahis par celui qui aurait dû leur servir de modèle. V. G.

#### PUBLICITÉ

**Dimanche 4 juin 1995**

Chemin de fer du Jura

**Train à vapeur**

**Horaires Glovelier dp10.24 15.36**

Saignelégier ar 11.55 17.01

Saignelégier dp13.50 17.30

Glovelier ar 14.36 Pré-P.

**Prix** Carte journalière

Abt 1/2 prix **Fr. 16.50**

Adultes sans abt **Fr. 22.-**

Information ☎ 039/51 1825  
032/9740 06

160-17036/414





Suisse romande

7.35 Les ours volants (R) 8.00 Capitaine Fox... 18.25 C'est très sport 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo

20.05 Julie Lescaut

Rapt Avec Véronique Genest, Jérôme Anger, Mouss Diouf... 21.30 Rick Hunter Changez de partenaires

22.20 Viva

Martine (Carol) chérie

23.05 TJ-nuit

23.10 C'est très sport: Top chrono

23.20 Dream on Le téléphone rose

23.45 Bulletin de télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 11.00-20.00 Tennis: Internationaux de France... 23.10 Euronews.

Allemagne 1

11.00 Int. Tennismeisterschaften von Frankreich... 23.30 Première pression.

TF1 France 1

5.55 Intrigues. Série 6.30 Histoires d'amour... 20.40 Trafic infos

20.00 Journal / Image du Sport

20.30 Spécial Rugby: Les essais du jour... 20.40 Trafic infos

20.45

Ciné dimanche: Cité de la violence

Film italien de Sergio Sollima (1970) Avec Charles Bronson, Jill Ireland, Michel Constantin... 22.40 Les films dans les salles

22.40 Les films dans les salles

22.50 Yanks Film de John Schlesinger Avec Richard Gere, Lisa Eichhorn

1.05 TF1 nuit / Météo

1.15 Concert Mozart - Mendelssohn

2.40 TF1 nuit

2.50 Histoires naturelles

3.40 TF1 nuit

3.50 L'aventure des plantes

4.20 Coté cœur

4.45 Musique

5.05 Histoire de la vie

R.T.L.

12.00 Dessin animé: Ghostbusters... 0.35 Météo. 0.40 Télé-achat.

ZDF Allemagne 2

10.20 Sigi Sauerstoff. 10.35 Siebenstein... 0.05 Heute.

France 2

6.00 Euronews. Série 6.55 Dessin animé... 19.59 Journal.

20.30 L'image du jour / Roland Garros/Météo

20.50 Le grand film du dimanche: Noyade interdite

Film de Pierre Granier-Deferre (1987) Avec Philippe Noiret, Guy Marchand... 22.40 Première ligne

22.40 Première ligne

L'ombre du maréchal

0.40 Les films Lumière

0.45 Journal/Météo

0.55 Coté court

1.00 Musiques au cœur

Festival de Popayan

2.15 L'heure du golf (R)

2.40 Roland Garros (R)

4.15 L'heure de vérité (R)

5.05 Okavongo

5.40 Dessin animé

En raison de nombreux changements de dernière minute, les programmes sont donnés sous toute réserve.

France 3

6.00 Euronews 7.00 Bonjour Babar 7.50 Minikeums... 18.55 Le 19/20.

20.10 Benny Hill

20.40 Côté court

20.55 Inspecteur Derrick

La reine de la nuit

21.55 Un cas pour deux

L'homme sur la photo

23.05 Soir 3

23.30 Cinéma de minuit

Docteur Folamour

Film britannique de Stanley Kubrick (1964)

1.25 Musique graffiti

La Cinquième

8.30 L'oeuf de Colomb. 8.45 Alphabets de l'image... 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Premiers comiques (7) 19.30 Métropolis.

20.30 Journal

20.40 Thema: Hommage à Thomas Mann

La montagne magique (2) Téléfilm d'Hans W. Geissendörfer

22.30 Entretien avec M. Tournier

22.40 Discours au peuple allemand

22.50 Lotte à Weimar

Téléfilm de Egon Günther

0.40 Métropolis (R)

1.50 Reportages

M 6

8.25 Surf'n' USA: les Beach boy... 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Filles à papas

Le grand amour

20.40 Sport

20.45 La marque de la panthère

Téléfilm américain de Brian Trenchard-Smith... 6.00 Boulevard des clips

22.30 Culture pub

23.05 Saveurs de femmes

Téléfilm italien de Roy Garrett

Avec David d'Ingeo, Valentine Demy

0.45 Sport 6

0.55 Rock express

1.20 Boulevard des clips

3.00 Culture rock

La saga

3.55 Iso lo

4.40 Chine impériale

et millénaire

5.35 Fanzine

6.00 Boulevard des clips



ODYSSÉE - Transcontinentales Groenland - Canada. Photo Patrice Meng TSR 15.05

Suisse alémanique

13.00 Tagesschau. 13.05 Sport aktuell... 1.00 Nachtbulletin/Meteo.

Suisse italienne

12.45 Telegiornale/ Sport. 13.00 Dr. Quinn... 0.15 Textvision.

RAI Italie 1

10.55 Bruxelles: Santa Messa celebrata... 3.35 Tg 1 - Notte (R).

tve Espagne

6.00 Euronews. 6.30 La buena música... 0.50 Noticias. 1.20 Despedida y cierre.

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 13.15 Desencontros... 1.00 TV 2 Jornal. 1.30 Fecho.

EUROSPORT Eurosport

8.30 Rugby: Coupe de monde (R). 10.00 Athlétisme: GP II (IAAF) (R)... 23.30 Formule Indy. 24.30-1.30 Tennis: Les internationaux de France.

RADIOS

La Première

8.32 Monsieur Jardinier: téléphones des auditeurs... 23.30 Première pression. 0.05-5.00 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Initiales. 9.10 Grimentz/VS: Messe... 0.05 Notturo.

Suisse alémanique

7.50 Ein Wort aus der Bibel. 8.00 Morgenjournal... 0.00 Nachtclub.

RTN

8.00 Journal + Sports. 8.15 Contre toute attente... (jusqu'à 6.00).

Radio Jura bernois

14.00 RSR 1 - info pile. 14.05 Métro-Top 30 titres classés... 17.30 RJB info. 18.00 Relais RSR 1.

Fréquence Jura

8.00 Infos FJ. 8.05 Clé de sol. 9.00 Flash FJ... 20.30 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.





CINÉMAS	
KOSH BA KOSH. On est quitte (de B. Khudoyazarow), 14 ans, samedi à 20 h 30. PIGALLE (de K. Diari avec V. Birole), 14 ans, dès dimanche, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
L'ULTIME COMBAT (de S. E. De Souza avec J.-C. Van Damme), 12 ans, tous les jours à 18 h 30. LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH (de G. Armstrong avec W. Ryder), pour tous, tous les jours à 21 h, samedi, dimanche, lundi et mercredi aussi à 16 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
RANGOON. La vérité a un témoin (de J. Boorman avec P. Arquette), 12 ans, tous les jours à 21 h, samedi, dimanche et lundi aussi à 16 h 15. ASTÉRIX ET LES INDIENS (dessin animé de G. Hahn), pour tous, tous les jours à 18 h 30, samedi, dimanche, lundi et mercredi aussi à 14 h 15.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS (de M. Caro et P. Jeunet avec D. Pinon), 12 ans, tous les jours à 21 h, samedi, dimanche, lundi et mercredi aussi à 16 h. LUDWIG VAN B. (de B. Rose avec G. Oldman), tous les jours à 18 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
LA JEUNE FILLE ET LA MORT (de R. Polanski), 16 ans, tous les jours à 18 h 45, 21 h, samedi, dimanche, lundi et mercredi aussi à 16 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
RANGOON (de J. Boorman avec P. Arquette), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
JEFFERSON À PARIS (de J. Ivory avec N. Nolte), pour tous, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15. ACE VENTURA (de T. Shadyac avec J. Carrey), pour tous, samedi à 23 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
ACE VENTURA (de T. Shadyac), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 45. BEETLEJUICE (de T. Burton), vendredi à 18 h et 23 h, toutes les séances en V.O., samedi à 18 h en V.O. PEEWEE'S BIG ADVENTURE (de T. Burton), samedi à 23 h, et dès dimanche tous les jours à 18 h en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS (de Caro et Jeunet avec R. Perlman), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
SUR (de F.E. Solanas), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
LA PROIE, 16 ans, tous les jours à 18 h. KISS OF DEATH (de B. Schroeder), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
ASTÉRIX ET LES INDIENS (dessin animé de G. Hahn), pour tous, tous les jours à 15 h. THE LAST SEDUCTION (de J. Dahl avec L. Fiorentino), 16 ans, tous les jours à 18 h en V.O. et 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
CARRINGTON (de C. Hampton avec E. Thompson), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
LES ÉVADES (avec T. Robins), 12 ans, dimanche à 17 h. LES 101 DALMATIENS (dessin animé de W. Disney), pour tous, dimanche à 15 h. L'ULTIME COMBAT (de J.-C. Van Damme), 12 ans, dès samedi, tous les jours à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
NELL (de M. Apted avec J. Foster), 12 ans, samedi à 21 h, dimanche à 17 h et 20 h. LES 101 DALMATIENS (dessin animé de W. Disney), samedi à 17 h, lundi à 15 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
LE MONSTRE (de R. Benigni avec M. Blanc), samedi à 20 h 45 et dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
CASABLANCA (de M. Curtiz avec H. Bogart, I. Bergman), samedi à 20 h 30, dimanche à 20 h.	LES BREULEUX LUX
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, samedi jusqu'à 19 h 30; dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30. Espace santé, pharmacie Coop, L.-Robert 100, lundi de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 21.21.44.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, samedi jusqu'à 19 h, dimanche et lundi de 10 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de ces heures, ☎ 31.10.17. PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44.	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Soleil, rue du Seyon, samedi jusqu'à 20 h, dimanche et lundi de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: Pharmacie Piergiovanni, Fontainemelon, ☎ 53 22 56, dimanche et lundi de 11 h à 12 h, en cas d'urgence poste de police ☎ 24.24.24; médecin de service, Cabinet groupe, Fontainemelon, ☎ 53 49 53, du samedi 8 h au lundi 8 h. Dr J. Raetz, Cernier, ☎ 53.21.24, du lundi 8 h à mardi 8 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Jenni, Fleurier, ☎ 61.13.03 de samedi 16 h à lundi 8 h. Pharmacie Centrale, Fleurier, ☎ 61.10.79, de lundi 8 h à mardi 8 h. MÉDECIN DE SERVICE: Dr Reinhard, Couvet, ☎ 63.28.28/63.10.76, de samedi 8 h à dimanche 22 h. Dr Morales, Fleurier, ☎ 61.25.05/61.41.10, de dimanche 22 h à lundi 22 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Voirol, ☎ 41.20.72, samedi de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 19 h 30, dimanche et lundi de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat, ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNÉLÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: Samedi, dimanche, lundi, mardi, 0 h-24 h, 4 turbines. (Sous réserve de modification).	USINE DU CHÂTELOT

## AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 18 h. Vivarium: tous les jours, 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONCERT: Excidium, Morbus Wilson, Ashbury Faith, Bikini Test, samedi, à 21 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
FÊTE VILLAGEOISE: Samedi dès 8 h, grand marché; dès 13 h, Roland Hug New Orleans All Stars, Cuche et Barbezat, Miserez, Romanens, Alan Jack Post civilisation, Nick Morille; dès 21 h, l'orchestre Champagne. Dimanche dès 11 h, fanfare des Ponts-de-Martel, l'orchestre Schwyzergeli Quartet Pierre Wyss, théâtre de marionnettes par Croqu'Guignols.	LA CHAUX-DU-MILIEU
CONCERTS: Inflexet et Chromic Acid Flakes, La Case à chocs, samedi dès 22 h. Party Hip-Hop, La Case à chocs, dimanche à 22 h.	NEUCHÂTEL
CONCERT: orchestre de chambre de Heidelberg, Château, dimanche, à 18 h.	VAUMARCUS
BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «La Pologne en Suisse romande», lundi de 14 h à 20 h, mardi à vendredi de 10 h à 20 h et samedi de 10 h à 16 h. Jusqu'au 23 juin. Samedi et lundi, fermée. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h. Samedi et lundi, fermées. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. Lundi, fermée.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. Samedi et lundi, fermée. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. Samedi et lundi, fermée. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h. Samedi et lundi, fermée.	LE LOCLE
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans les bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux». Ouv. samedi à jeudi 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boilat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Le dahu... et autres animaux mythiques», jusqu'au 15 août. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. «L'horlogerie ancienne dans les collections privées suisses», jusqu'au 10 septembre. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier - collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Rudolf Mumprecht, œuvres récentes, jusqu'au 30 juillet. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. «Reflets de la 2e Triennale de la gravure polonoise 94», jusqu'au 18 juin. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automatés, film). Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuel: de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Groupe dès 15 personnes: toute l'année sur rendez-vous.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h.	NEUCHÂTEL

## TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

## «Bonnes ordures» à La Chaux-de-Fonds

Nous avons pris connaissance avec intérêt de «l'opinion» de M. Gil Baillois, rédacteur en chef, paru sous le titre Bonnes ordures, dans «L'Impartial» du 31 mai 1995. Ce commentaire met en exergue l'excédent de recettes de 3,3 mio de francs. Il souligne la bonne gestion de SAIOD, dont le prix de l'incinération se situe en dessous de la moyenne suisse, à 221 fr pour 60.000 tonnes incinérées annuellement, tout en relevant le prix à La Chaux-de-Fonds à 265 fr la tonne, à Bienne à 500 fr et en Suisse alémanique de 300 à 350 fr.

Lorsque l'on procède à une comparaison des résultats et des prix d'incinération des deux usines implantées dans le canton, il serait judicieux d'examiner de manière précise les comptes des deux sociétés et le volume d'ordures incinérées pour donner un reflet exact de la situation.

Dans la demande de crédit du 27 août 1990, présentée pour la construction de la nouvelle usine CRIDOR Plus, nous avions clairement annoncé que le coût d'exploitation passerait de 70 à 100 fr par habitant, soit 270 fr par tonne.

Nous avons bouclé, le 30 septembre dernier, le premier exercice de fonctionnement partiel avec la nouvelle usine à un prix de 97 fr 50 par habitant, soit à 267 fr la tonne.

Toutefois, ce prix comprend également un excédent de recettes de 3.159.000 fr utilisé sous forme d'amortissement extraordinaire qui a permis d'amortir totalement l'ancienne usine. Quant au premier budget d'exploitation de la nouvelle

usine, il présente un prix de 275 fr à la tonne, compte tenu d'un volume d'ordures à incinérer de 40.000 tonnes par année.

Le rapport d'information, soumis aux actionnaires de CRIDOR lors de l'Assemblée générale du 4 février 1994, traite de manière détaillée la problématique des coûts d'exploitation de la nouvelle usine, en fonction:

- du tonnage incinéré (actuel et futur)
- des obligations découlant des nouvelles dispositions légales (mise en décharge des mâchefers et traitement des cendres)
- de l'influence du traitement des oxydes d'azote (NOx) qui fera l'objet d'un crédit complémentaire.

Il ressort de ce rapport que les coûts d'incinération varient sensiblement en fonction des éléments précités. Avec le tonnage actuel de 40.000 tonnes, le coût total passerait à 286 fr la tonne alors qu'avec un tonnage de 55.000 tonnes, qui représente les capacités maximales de l'usine, il se situerait aux environs de 220 fr la tonne.

Si l'usine travaille à pleine capacité, on constate que CRIDOR serait à même de pratiquer un prix identique à celui de SAIOD. Les usines neuchâteloises, bien que petites, soutiennent favorablement la comparaison sur le plan national, comme le démontre d'ailleurs l'article précité et ceci, pour CRIDOR, grâce à un système de gestion informatisé de l'usine très performant.

Il convient de préciser que SAIOD a pu rapidement saturer ses nouvelles installations grâce

au partenariat conclu avec le nord vaudois et l'adhésion de 62 nouvelles communes. CRIDOR n'a pas pu obtenir, pour l'instant, un apport aussi intéressant. Progressivement, les capacités disponibles seront utilisées d'entente avec les cantons intéressés, notamment le canton de Berne, pour incinérer les déchets actuellement mis en décharge.

A cet effet, CRIDOR et CELTOR à Tavannes vont renforcer leur collaboration (voir «L'Impartial» du 26 mai 1995). Il est prévu d'incinérer les ordures ménagères des communes desservies par CELTOR et cette dernière société prendra en charge, dans un compartiment aménagé à cet effet, les mâchefers de CRIDOR. Cette collaboration va dans le sens d'une utilisation rationnelle des installations des deux entreprises sur le plan régional. Elle renforce la collaboration intercantonale et permettra de maîtriser l'évolution des coûts.

Conformément à l'Ordonnance fédérale sur le traitement des déchets (OTD), le canton de Berne a décidé d'interdire la mise en décharge des déchets urbains et combustibles de chantier au plus tard à partir du 1er janvier 2000. De son côté, la Confédération vient de mettre en consultation une Ordonnance interdisant cette mise en décharge pour la même date.

Nous espérons ainsi avoir apporté un complément d'information sur les coûts d'incinération et de gestion des deux usines.

G. Jeanbourquin  
Conseiller communal  
Président de CRIDOR S.A.

**ÉTAT CIVIL**

**Tramelan (avril)**

**Naissances**  
Tschan Marc, de Michel Rodolphe et de Florence Georgette, née Brahier. - Doy Bryan de Pierre Alain et de Jacqueline Nancy, née Vuilleumier. - Lehmann Priscille, de Erich Daniel et de Anna Katharina, née Stucki. - Chatelain Daphné Jade, de Pierre et de Nicole, née Béguelin.

**Promesses de mariage**  
Ducommun Blaise André et Domon Magali. - Vuilleumier Didier et Tanner Corinne Sophie.

**Décès**  
Voumard, née Marchand Georgette Hélène, veuve de Voumard Jérémie Léo, 1913. Tschan Marc, 1995. - Vuilleumier Ami Pierre, époux de Vuilleumier, née Steingger Nancy Augusta, 1916. - Struchen, née Rubin Lucile Marguerite, épouse de Struchen Willy Albert, 1905. - Sollberger, née Devaux Rose Lucie, épouse de Sollberger Marc Marcel, 1917. - Monnier Jeanne Alice, 1905. - Mollet, née Saunier Elvire Dina, veuve de Mollet Albert Wilhelm, 1915.

**La Chaux-de-Fonds**

Le conducteur du véhicule de couleur foncée qui, le vendredi 2 juin entre 6 h et 12 h 15, a heurté une voiture Nissan Primera noire en stationnement sur la place du Marché, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

**Marin**

Dans la nuit du mercredi 31 mai au jeudi 1er juin, sur la rue des Champs-Montants, une voiture de marque Toyota Corolla, de couleur rouge, a heurté un panneau de signalisation à la hauteur du parking de l'entreprise EM-Microelectronic. Le conducteur de cette voiture ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de s'annoncer à la police cantonale à Saint-Blaise, tél. (038) 33.17.21.

**TÉMOINS**

**Saint-Blaise**

Un accident de la circulation s'est produit hier à 12 h 40 au carrefour de la Poste entre une Seat Ibiza grise et une Ford Sierra. Les témoins sont priés de prendre contact avec la police de la circulation au (038) 24.24.24.

**DÉCÈS**

**Corcelles**

M. Pascal Progin, 1967

**Colombier**

Mme Elizabeth Boëx, 1904

**Fontaines**

M. Jules Monnier, 1912

**Bôle**

M. Roger Junod, 1926

**Couvet**

M. Georges Jaccard, 1925

**CHEZ-LE-BART**

La famille et les amis de

**Madame Yvonne KRUSE**  
née KELLER

ont la tristesse d'annoncer son décès survenu jeudi, après une courte maladie.

CHEZ-LE-BART, le 1er juin 1995.

La cérémonie aura lieu en l'Eglise de Saint-Aubin mercredi 7 juin, à 14 h 30.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de La Béroche.

Domicile de la famille: Belvédère 26  
2025 Chez-le-Bart.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Le soir étant venu, Jésus dit:  
Passons sur l'autre rive.  
Marc 4. v. 35*

**CERNIER**

Les nièces, les neveux, les amis de

**Madame Nelly WINZENRIED**

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu le 25 mai 1995, à l'Hôpital de Landeyeux.

L'incinération a eu lieu le 29 mai 1995 à Neuchâtel, dans l'intimité de la famille, selon le désir de la défunte.

Nous garderons toujours dans nos cœurs, le souvenir de sa gentillesse et de sa joie de vivre.

Domicile de la famille: Mme et M. Léon Hermann, Grand-Rue 2, 2114 Fleurier.

Cette information tient lieu de faire-part.

*Maintenant l'Eternel, mon Dieu  
m'a donné le repos.  
1 Rois 5 v. 4*

Madame Angèle Blaser-Delachaux:

Jean-Pierre et Monique Blaser-Bühler:

Fabienne et Alain Jenni-Blaser et leurs enfants Nathan et Laure-Anne;  
Florence et Glenn Gaillard-Blaser;

Les descendants de feu Samuel Blaser-Fuchs;

Les descendants de feu Paul Delachaux-Calame,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur Walter BLASER**

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection jeudi, dans sa 78e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er juin 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 6 juin, à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 115, rue des Crêtets.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CLUB DES LUTTEURS DU LOCLE  
a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Senn HUGUENIN-ELIE**

beau-père de Charles Lesquereux;  
grand-papa de Jean-François  
et Claude Lesquereux; arrière-grand-papa  
d'Anne-Françoise Lesquereux,  
tous fidèles membres du club.

157-716263

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1917  
a le chagrin d'annoncer le décès de

**Monsieur Walter BLASER**

Nous conserverons de cet ami  
le meilleur des souvenirs.

Rendez-vous des membres:  
mardi 6 juin à 9 h 45 au cimetière.

132-772218

**DOMBRESSON**

*Une maman c'est tant de choses,  
ça se raconte avec le cœur.  
C'est comme un bouquet de roses  
cela fait partie du bonheur.*

Josiane et Erwin Mathys-Cachelin et leurs enfants,  
Philippe, Erwin et son amie Ariane et Catherine, au Côté;

Daisy et André Gaberel-Cachelin et leurs enfants,  
Fabien et Valérie, à Coffrane;

Gaston et Madeleine Cachelin-Cuche et leurs enfants,  
Estelle, Aloïs, Elodie et Cécile, au Côté;

Jean-Alfred et Carine Cachelin-Matthey et leurs enfants,  
Stéphanie, Mélanie et Cindy, à Chézard;

Les descendants de feu Ali Cuche;

Les descendants de feu Théodore Cachelin,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame Juliette CACHELIN**  
née CUCHE

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui dans sa 75e année, après plusieurs mois de maladie supportée avec un courage exemplaire.

DOMBRESSON, le 1er juin 1995.

Culte à la cure de Dombresson le mercredi 7 juin, à 14 heures.

Adresse de la famille: Famille André Gaberel-Cachelin  
2207 Coffrane.

Selon son désir, le corps a été remis à la médecine.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à l'Hôpital de Landeyeux  
(ccp 20-334-0) ou aux Soins à domicile du Val-de-Ruz (ccp 20-697-5).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LA FERRIÈRE**

*Repose en paix,  
ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.*

Claudine et Gianfranco Werder-Guenin, à Bienne:

Michael et Luciana Werder-Fasano et leurs enfants, Marie et Yann, Les Bois;  
Lionel et Mar Werder-Aviles et leurs enfants, Mélanie et Antoine, Les Breuleux;

Jean-Pierre et Immaculée Guenin-Uwamariya et leur petite fille Muriel, à La Ferrière,

ainsi que les familles Guenin, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie

**Madame Marie GUENIN**  
née ZURBUCHEN

qui s'est endormie paisiblement vendredi, à l'âge de 85 ans.

LA FERRIÈRE, le 2 juin 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds mardi 6 juin, à 11 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Le Rugo  
2333 La Ferrière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille et les amis de

**Monsieur Samuel KOHLER**

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu mercredi dans sa 82e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 mai 1995.

L'incinération a eu lieu.

Pour adresse: M. et Mme Jean-Pierre Rufener-Maléus  
Chapeau-Râblé 6a.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-772133

**EN SOUVENIR**

A mon cher époux, à notre cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa

**Marcel-Edgar BARBIER**

1994 - 3 juin - 1995

Buraliste retraité

Déjà un an que tu nous as quittés, mais tu es et seras toujours parmi nous.

La séparation fut cruelle dans nos cœurs,  
mais ton beau souvenir ne s'effacera jamais.

Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient en ce jour une pensée pour toi.

Ta famille

132-772078

La famille de

**Monsieur Pietro ALESSIO**

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, remercie chacun de vous pour avoir partagé un peu de sa peine. Votre soutien, votre présence aux obsèques, vos messages, vos paroles et vos silences, vos prières, vos envois de fleurs, vos dons ou toute autre marque de compassion, nous ont été d'un précieux réconfort.

LE LOCLE, juin 1995.

157-716264

# Quand les animaux philosophent dans les bulles Comme des bêtes

De la vache aux brebis, du lapin aux singes, sans oublier les fourmis, nos animaux les bêtes, comme disait un autre auteur de BD, pullulent dans les bulles. Etat des lieux.

La chronique de  
**Ariel HERBEZ**

Pas bêtes, les bestioles qui hantent la bande dessinée. Raison-neuses parfois (prenez l'inénarrable Chat de Geluck), absurdes souvent, fatalistes ou dévorées d'ambition, elles sont toujours et surtout profondément humaines.

Car sous l'aspect zoologique se cache, bien sûr, la fable morale et la satire sociale. A plus forte raison quand on quitte Mickey et la BD pour les tout petits et qu'on s'aventure dans le domaine de la BD tous publics et adulte. «L'animal dépouille l'homme de son vêtement social et le renvoie à ses pulsions»,

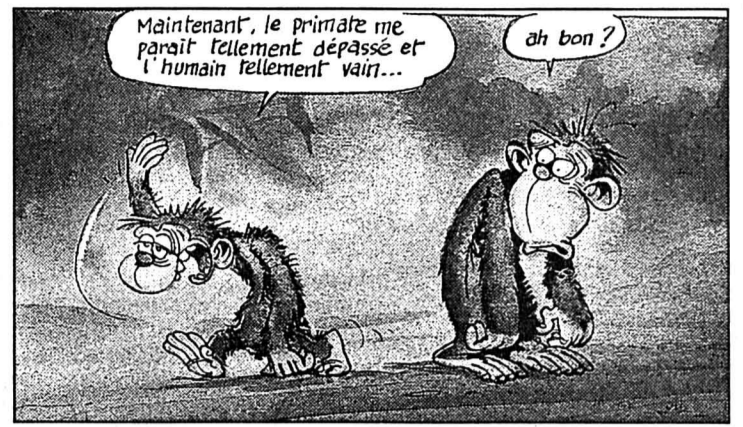
comme le soulignait le théoricien Thierry Groensteen dans *Animaux en cases*, une *Histoire critique de la bande dessinée animalière* parue en 1987 chez Futuropolis.

Les pulsions de Gérard le crapeau sans scrupule, le roi des jeux traficotés, c'est la jalousie et l'ambition mégalomane. Par un détour batracien, Johan de Moor et Stephen Desberg nous dévoilent les mystères de la

naissance et de l'enfance de Pi = 3,1416, et l'origine de la vocation de leur célèbre vache-détective. Cédant ainsi à la mode très prolifique en ce moment des «enfances» et des «jeunesses» des héros de BD, tout en le caricaturant...

## FÉROCES SATIRES

Sans mégoter, de Moor et Desberg nous offrent deux albums



d'un coup, recueils d'histoires courtes, satires férocées et dé-sopilantes des dérives de la société moderne, au dessin inventif et constellé de collages et de découpages renvoyant aux symboles de la pub, de la consommation et des engouements collectifs.

Vous apprendrez aussi comment la meilleure poule pondreuse de la ferme de Monsieur Jean, découvrant l'horrible sort réservé à ses œufs chéris, parvient à susciter un mouvement d'opinion pathétique en devenant vedette des médias. Et comment Flipper le gentil dauphin livra son peuple aux humains par pure cupidité, despote de la mer si proche des potentats du tiers monde...

## LES TARES AVANT LES QUALITÉS

Quand les singes cherchent à singer les hommes, l'homme n'en sort pas grand: Ptiluc, après les rats, s'attaque aux chimpanzés. Toujours aussi férocée et décapant, il semble confirmer que quand on tente de singer un autre système de valeurs, ses tares s'adoptent plus facilement que ses qualités: voyez les mafias russes! Et voyez comment, échauffé par les petites culottes des humaines, le primat s'impovise gourou et se tape les guenons écervelées de sa forêt...

## LE GÉNIE PUR

Avec le génie des alpages, on atteint au génie pur: vingt ans et onze albums après, le troupeau de brebis de F'murr est toujours en plein délire, au cœur de l'absurde, dans une pagaille mentale irrémédiable. Dégoûté, le chercheur du CNRS abandonne son enquête au bout de quelques cases, contrairement au lecteur qui, moins il comprend, plus il en redemande.

Mais que comprendre, sinon que l'Europe sera difficile à faire quand les brebis outre-man-chiennes brotent perpendiculairement à la pente alors que Gigolette, Obsolete, Sanisette et leurs sœurs de folie bavardes et philosophes brotent en ligne frontale descendante?



## DRÔLE ET RAFRAÎCHISSANT

Philosophe, Lapinot l'est aussi. Et quand le malin lapin de Lewis Trondheim provoque l'étonnement en citant Boileau en plein western animalier, il s'empresse d'ajouter: «Ce n'est pas parce que je suis habillé en cowboy que je suis forcément illettré... ni d'ailleurs parce que je connais une phrase que je sais parler».

Une sentence qui peut très bien viser le monde de la BD, si prompt parfois à se parer d'un vernis culturel de pacotille. Et on laissera à chacun le choix de trancher si, oui ou non, l'absence du t qui manque à «illettré» est délibérée... Trêve de grammaire, lisez le western de Trondheim, c'est drôle et rafraîchissant.

Dans un tout autre genre, l'adaptation en BD des *Fourmis*, le passionnant best-seller de Bernard Werber, vaut un détour de curiosité. Tenir 58 pages avec du dessin réaliste de fourmis, par définition sans expression, tient de l'exploit. D'autant que tout le volet humain du roman a été écarté. Mais comme toujours, l'adaptation ne fera pas oublier l'original.

- Johan de Moor et Stephen Desberg: *Même les oiseaux puent* et *Peaux de vache*, dans la série La Vache (Casterman)
- Ptiluc: *Le sexe des anges* et *l'âme de la guenon*, Ni Dieu, ni bête, t. 3 (Humanoides Associés)
- F'murr: *Sabotage et pâturage*, Le génie des alpages t. 11 (Dargaud)
- Lewis Trondheim: *Blacktown*, Les formidables aventures de Lapinot t.1 (Dargaud)
- Bernard Werber et Patrice Serres: *Les fourmis* (Albin-Michel)

## LUNDI: le patrimoine

## BULLES

### LIGNE CRADE

Vuillemin, l'auteur des Sales blagues, chante de la ligne crade, grand prix du dernier Salon d'Angoulême expose à la librairie-galerie Papiers Gras, à Genève, jusqu'au 20 juin. Enfants de chœur et âmes sensibles s'abstenir...



### TOP ET FLOP

● Mon coup de cœur: *Charles*, de Pleissix et Dieter (chez Delcourt). La suite des aventures très sensibles et personnelles de Julien Boisvert à la recherche de son père dans l'enfer des racistes américains.

● Mon coup de griffe: *Le mauvais roi*, suite du Little Nemo new look chez Casterman. Ce n'est de loin pas la pire des BD, mais quelle drôle d'idée ont eu Moebius et Bruno Marchand de reprendre le personnage de Winsor McCay à leur sauce dans cet hommage qui n'a finalement plus grand-chose à voir avec l'original?

Le libraire de la semaine: Roger-Pierre Guérin, BD-Bull, Balance 6, La Chaude-Fonds.

● Sa meilleure vente: *Le chiffre de la bête*, le 6e tome des Eaux de Mortelune, de Cothias et Adamov (Glénat).

● Il recommande: *L'envol*, de Ferry, début des Chroniques de Panchrysis (au Lombard): «Une histoire bien charpentée, de toute beauté».

### BULLES RADIO

Derib sortant un album de sa série Red Road, *Bad Lands*, Georges Pop se devait de le recevoir sur les ondes de la radio romande cet après-midi, il sera en compagnie de Fredy Descloux, patron de Diffulivre, diffuseur en Suisse de plusieurs éditeurs BD. A. Hz

● BD-Bulles, RSR1, samedi 15 h 30

## titeuf PAR ZEP

© GLENAT

### PAPA EST UN BLAIREAU

